

Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploulec'h, Kervranguen 2

Evolution d'un territoire entre la Protohistoire et l'Antiquité

sous la direction de

Delphine Mathonnat



Inrap Grand Ouest

Décembre 2021

Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploulec'h, Kervranguen 2

Evolution d'un territoire entre la Protohistoire et l'Antiquité

sous la direction de

Delphine Mathonnat

avec la collaboration de

Vérane Brisotto

Françoise Labaune-Jean

Maryline Lenouvel

Théophile Nicolas

Hélène Seignac

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Décembre 2021

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
13	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
21	Projet scientifique
24	Arrêté de désignation

Résultats

28	1.	Présentation de l'opération
28	1.1	Cadre général de l'intervention archéologique
28	1.2	Cadre local et naturel
31	1.3	Contexte archéologique
32	1.4	Intervention archéologique
32	1.4.1	Objectifs, méthodes et contraintes techniques
33	1.4.2	Enregistrement et fouille
35	2.	Occupations archéologiques
35	2.1	Kervranguen 1, parcelles 1285 et 1287 de la section B
36	2.1.1	Les structures antiques et les indices d'occupations antérieures
39	2.1.2	Les structures de datation indéterminée
40	2.1.3	Les structures médiévales à modernes
42	2.2	Kervranguen zone 7, parcelles 1633 et 1712 de la section B
42	2.2.1	Une occupation diachronique (protohistorique et antique)
42	2.2.1.1	Le parcellaire : enclos, partitions internes et réaménagements
50	2.2.1.2	Des pôles d'occupation diachroniques : des espaces agraires au bâti ?
56	2.2.2	Les structures médiévales à contemporaines
57	2.3	Kervranguen 2, parcelles 1632 et 1711 de la section B
57	2.3.1	Un témoignage protohistorique
59	3.	Etudes des mobiliers
59	3.1	Etude de mobilier céramique protohistorique
60	3.2	Etude du mobilier historique (par F. Labaune-Jean)
60	3.2.1	Etude du mobilier céramique issu des parcelles du diagnostic de Kervranguen 1
62	3.2.2	Etude du mobilier céramique issu des parcelles du diagnostic de Kervranguen zone 7
66	3.3	Etude des éléments lithiques et macrolithiques
69	4.	Synthèse et comparaisons
69	4.1	Synthèse sur l'occupation protohistorique
71	4.2	Synthèse sur l'occupation antique

74	5.	Conclusion
75	6.	Bibliographie
77	7.	Liste des figures

Inventaires techniques

80	1.	Inventaire des structures
86	2.	Inventaire du mobilier céramique
89	3.	Inventaire du mobilier macrolithique
90	4.	Inventaire des mobiliers hors céramique et lithique
91	5.	Inventaire des photos
92	6.	Inventaire des minutes
93	7.	Inventaire des documents écrits

Annexes

96	Annexe 1 :	synthèse des altitudes
97	Annexe 2 :	datation 14C



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes-d'Armor

Commune
Ploulec'h

Adresse ou lieu-dit
Kervranguen 2

Codes

code INSEE
22224

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93/CC48) partie ouest :
1 222610
y(L93/CC48) partie ouest :
7 300150
x(L93/CC48) partie est :
1 222800
y(L93/CC48) partie est :
7 300120
z(NGF): de 100 à 102,5 m

Références cadastrales

Commune
Ploulec'h

Année
2021

Section(s) et parcelle(s)
B 1711 et 1632

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

HAMON Christophe
24, rue de Kerpabu
22300 Lannion

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-145 en date du 31/03/2021

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2021-316 en date du 16/08/2021

Référence du projet Inrap
D138354

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

HAMON Christophe
24, rue de Kerpabu
22300 Lannion

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Delphine Mathonnat, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 20/09 au 29/09/2021

post-fouille
d'octobre à décembre 2021

Surface sondée

Emprise du diagnostic

Emprise prescrite
1770 m²

Emprise accessible
1770 m²

Emprise diagnostiquée
116,2 m²

Ratio
6,5 %

Profondeur des tranchées (hors sondages profonds et fouille des structures)

Minimum : 0,3 m
Maximum : 0,5 m
Moyenne : 0,4 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Tuiles, fragments de marbre

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard, SRA	Conservatoire du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Delphine Mathonnat, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard, SRA	Conservatoire du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante AST	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Logistique
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Mise à disposition d'une pelle avec chauffeur

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Delphine Mathonnat, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Réalisation de l'opération
Maryline Lenouvel, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Fouille, relevés et enregistrement
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Delphine Mathonnat, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques	Rédaction, SIG, traitement primaire
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Traitement des relevés topographiques
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Étude du mobilier céramique antique
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique antique
Théophane Nicolas, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique protohistorique
Hélène Seignac, Inrap	Anthracologue	Détermination des prélèvements
Patrick Pihuit, Inrap	Dessinateur, infographe	DAO, PAO

Notice scientifique

Dans le cadre de plusieurs aménagements de lotissement au lieu-dit « Kervranguen » sur la commune de Ploulec'h (22), trois diagnostics archéologiques ont été prescrits par le service régional de l'archéologie, sur une surface de 2,29 ha environ. Ce territoire sensible, au vu de la présence d'une enceinte monumentale de l'âge du Bronze (Escats 2013) à 350 m à l'est de nos parcelles, ainsi que de celle de tumuli et de monuments funéraires, a révélé plusieurs occupations allant de la Protohistoire à l'époque moderne.

Les vestiges archéologiques mis au jour permettent majoritairement de suivre l'évolution d'un territoire de la Protohistoire ancienne à l'Antiquité.

La première occupation, appartenant à la Protohistoire, semble en lien direct avec la fouille de la ZA de Bel Air (Escats 2013). Le mobilier céramique retrouvé ne permet pas d'établir une fourchette chronologique fine. Ainsi, les témoignages d'occupation s'échelonnent entre l'âge du Bronze ancien et la fin du second âge du Fer (entre 2200 et 52 avant notre ère).

Cette occupation est marquée par la présence de plusieurs fossés imposants, formant de potentielles enceintes imbriquées, en relation probable avec l'enceinte monumentale de la ZA de Bel Air. La présence de fossés secondaires, de partition, peut définir des espaces. Plusieurs types d'occupation sont envisageables : habitat avec la présence de trous de poteau et fosses de datations indéterminées ; activités agricoles avec la mise au jour d'un probable silo ; funéraire avec le développement d'un petit enclos de 20 m² et la présence d'une stèle retrouvée hors contexte et habituellement associée, en Bretagne, à des monuments funéraires protohistoriques.

La seconde occupation, appartenant à l'Antiquité, se développe à partir des vestiges de l'occupation protohistorique en reprenant les fossés des enceintes : preuve que ce premier site a longuement marqué le paysage. Ainsi ces fossés témoignent de curages durant l'Antiquité. Le mobilier céramique, ainsi qu'une datation ¹⁴C, permettent de caler les vestiges de ce probable habitat (trous de poteau et fosses) en majorité entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle après J.-C.

Les diagnostics de Ploulec'h Kervranguen révèlent donc l'évolution d'un terroir dans le temps. Les associations entre nos occupations protohistoriques et celle de la ZA de Bel Air, ainsi que les probables espaces funéraires, ouvrent des perspectives de recherche sur l'occupation d'un territoire, entrant dans la notion de « territoire immédiat », c'est-à-dire l'espace proche rayonnant autour d'un habitat (Marcigny 2008).

Enfin, les données archéologiques, issues d'une vision plus globale de ce site, pourraient amener des éléments de réponses quant à la fonction de ces enceintes (habitat, lieu de pouvoir ou structure destinée à un usage collectif) et à la place du funéraire.

État du site

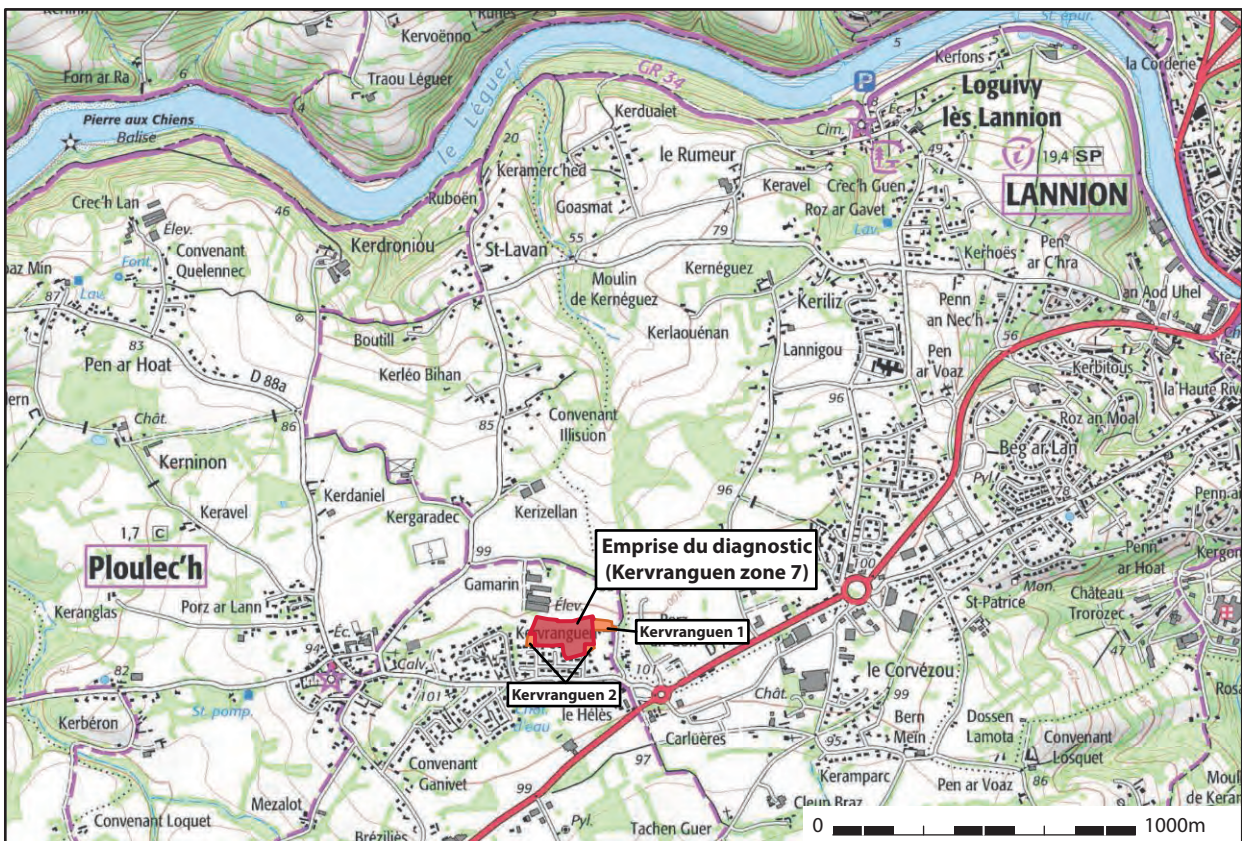
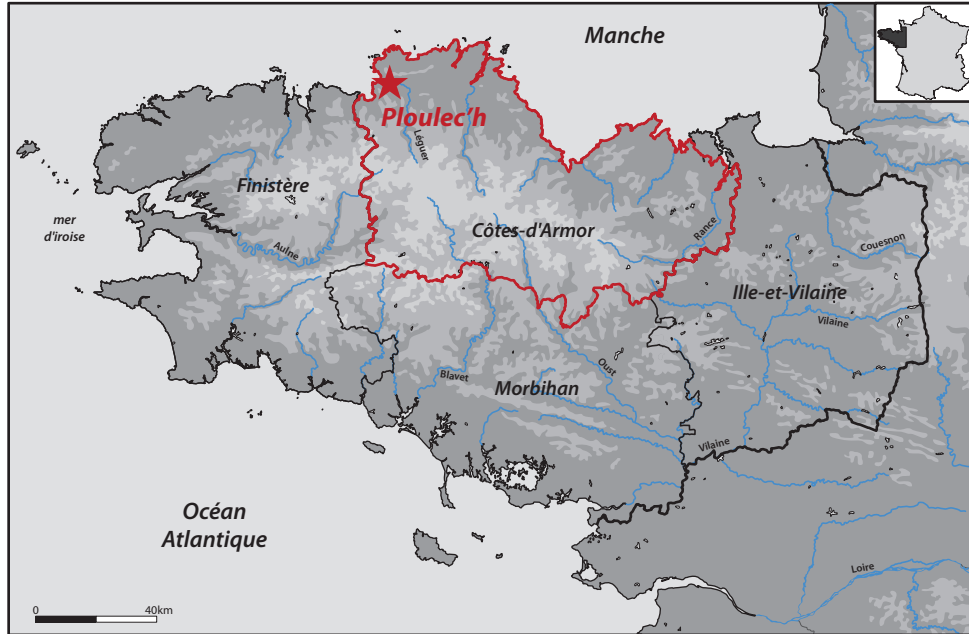
10 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des emprises des diagnostics, permettant la mise au jour de 158 structures archéologiques : 102 sections de fossés, 22 fosses (dont 1 silo) et 34 trous de poteau. Les profondeurs de décapage ont oscillé entre 0,3 m et 0,7 m.

Des sondages ponctuels ont été réalisés dans certaines structures.

Hormis pour le diagnostic des parcelles de Kervranguen 1, les intersections entre fossés n'ont pas été sondées.

Enfin, les tranchées ont été rebouchées et chenillées en surface, à l'issue de l'opération, en conservant l'ordre initial des terres.

Localisation de l'opération



Carte Archéologique Nationale,
© MMC 2014 SCAN25°, © IGN 2011

1:25000

Arrêté de prescription



Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne Villard
Poste : 02 99 84.59.00
anne.villard@culture.gouv.fr
RÉFÉRENCE : 21/AV/NC/183

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 31 mars 2021

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

D38354

COURRIER REÇU LE
1864
05 AVR. 2021
INRAP 00

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : PLOULEC'H (22) Kervranguen 2

PJ : arrêté n° 2021-145

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Christophe HAMON
24 rue de Kerpabu
22300 LANNION

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-145 du 31 mars 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-145 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 4 mars 2021 présentée par Monsieur Christophe HAMON, relatif au projet de construction d'un lotissement à vocation d'habitat sur un terrain situé à Kervranguen, commune de Ploulec'h, reçue par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 8 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, la situation topographique du site est favorable à des occupations humaines dès la Préhistoire et à la conservation des vestiges archéologiques, comme l'ont montré les importantes découvertes réalisées sur la ZAC limitrophe de Bel Air (vaste habitat et tumulus de l'âge du Bronze, sépultures de l'âge du Fer notamment) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Côtes-d'Armor
Commune : PLOULEC'H
Lieu-dit : Kervranguen - 2
Cadastre : section : B parcelles : 1711 et 1632

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 770 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

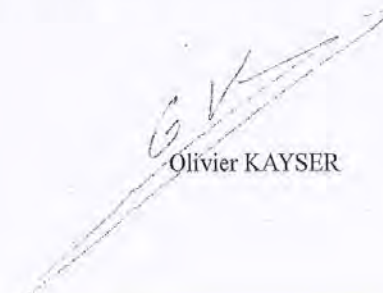
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Christophe HAMON, 24 rue de Kerpabu, 22300 Lannion et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 31 mars 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataires :
M. Christophe HAMON
Inrap

Copie :
Commune de Ploulec'h
Préfecture des Côtes-d'Armor



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-145
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Côtes-d'Armor	
commune :	Ploulec'h	
lieu-dit :	Kervranguen – 2	
Cadastre :	section : B	parcelles : 1711 et 1632
pétitionnaire :	monsieur Christophe Hamon, 24 rue de Kerpabu, 22300 Lannion	

Emprise du diagnostic archéologique : 1 770 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic en milieu rural (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques ou du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies pourront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour, y compris dans les recouvrements quaternaires. Ces derniers feront spécifiquement l'objet de sondages ponctuels profonds afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité et le type d'aménagement envisagé, un lotissement de maisons individuelles. Ces sondages profonds devront par ailleurs permettre de documenter et compléter le référentiel local des formations superficielles. La présence régulière d'un géomorphologue sera ainsi impérative pour le relevé des observations stratigraphiques des sondages profonds (logs).

Des sondages manuels seront effectués afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Les sondages manuels et mécaniques seront replacés sur un plan général et feront l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que de coupes stratigraphiques et géomorphologiques (avec cotes altimétriques). L'ensemble des vestiges mis au jour seront replacés dans leur contexte topographique, archéologique, historique et géographique, et mis en perspective avec ceux obtenus lors des diagnostics réalisés dans les parcelles limitrophes et lors de l'importante fouille archéologique préventive menée en 2010 sur près de 6 hectares sous la direction de Yoann Escats (Inrap) dans la ZAC de Bel Air à Lannion, voisine de ce projet.

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) et leur état de conservation devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Territoriale de la Recherche archéologique (CTRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement de Kervranguen - 2 se situent dans la continuité de celles fouillées en 2010 par Yoann Escats (Inrap) dans la zone artisanale de Bel Air à Lannion sur près de 6 hectares. Cette précédente opération a mis en évidence plusieurs phases d'occupations anciennes, notamment :

- une vaste enceinte fossoyée de 3,7 hectares, associée à deux tertres funéraires de l'âge du Bronze ancien (XIX^e - XVII^e s. av. J.-C), dont les sépultures étaient bien conservées ;
- deux autres monuments funéraires : un enclos circulaire du Bronze moyen et un enclos quadrangulaire de la transition premier/second âge du Fer ;
- un réseau parcellaire et un probable habitat enclos de la transition premier/second âge du Fer ;
- trois tombes à incinération datées du second âge du Fer à l'Antiquité ;
- deux fours attribués au haut Moyen Âge puis une occupation de la transition du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Le projet d'aménagement est également situé sur une formation sédimentaire loessique particulièrement favorable à la conservation de vestiges d'occupations humaines de la Préhistoire ancienne.

Il est fort probable que cette longue occupation du territoire ait impacté l'emprise du futur aménagement de Kervranguen - 2.


De façon générale, l'objectif de cette intervention est de déterminer le niveau d'apparition des vestiges archéologiques et leur état de conservation, d'observer leur organisation et leur intérêt scientifique, afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement.

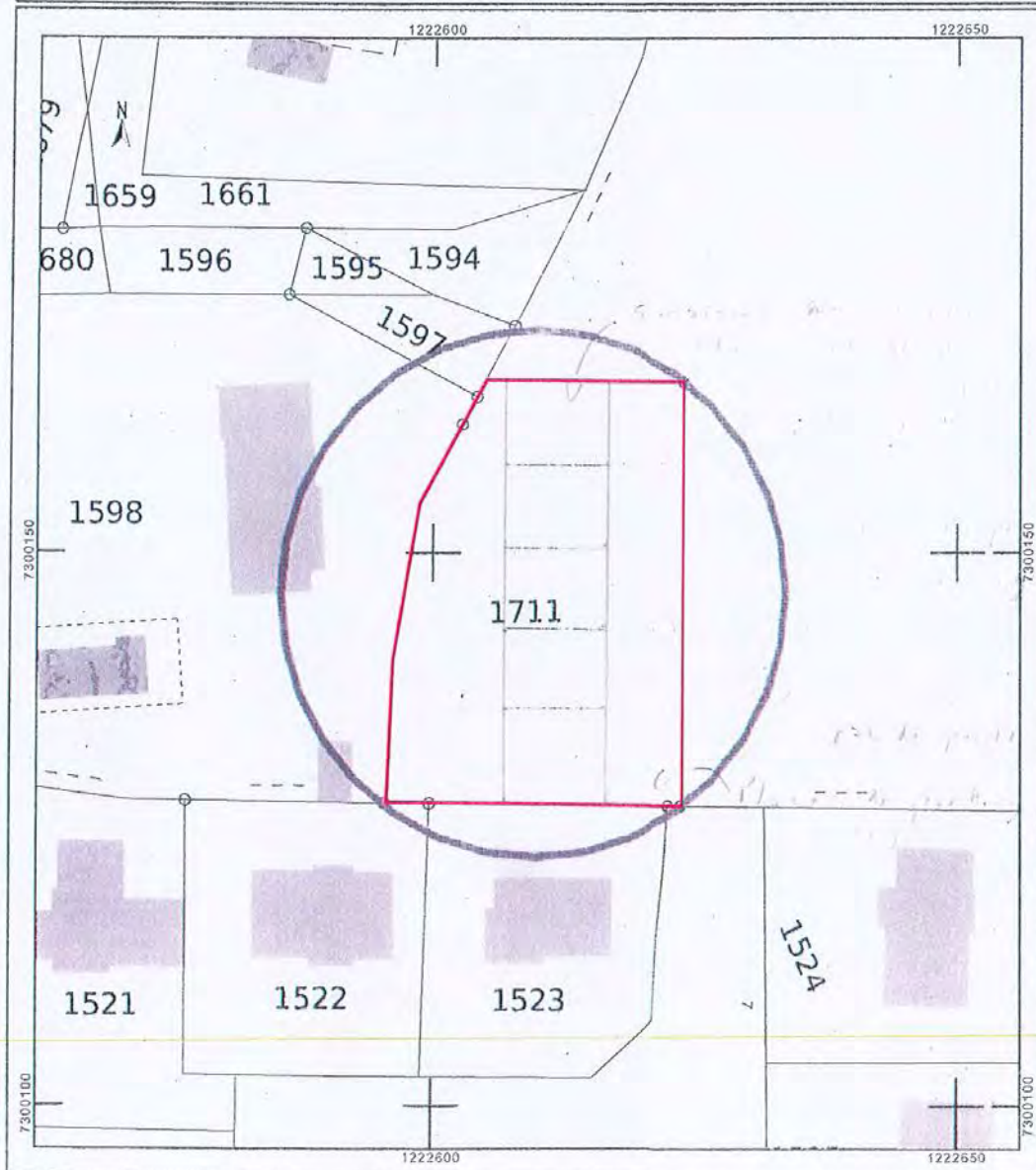
Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.


Fait à Rennes, le 31 mars 2021

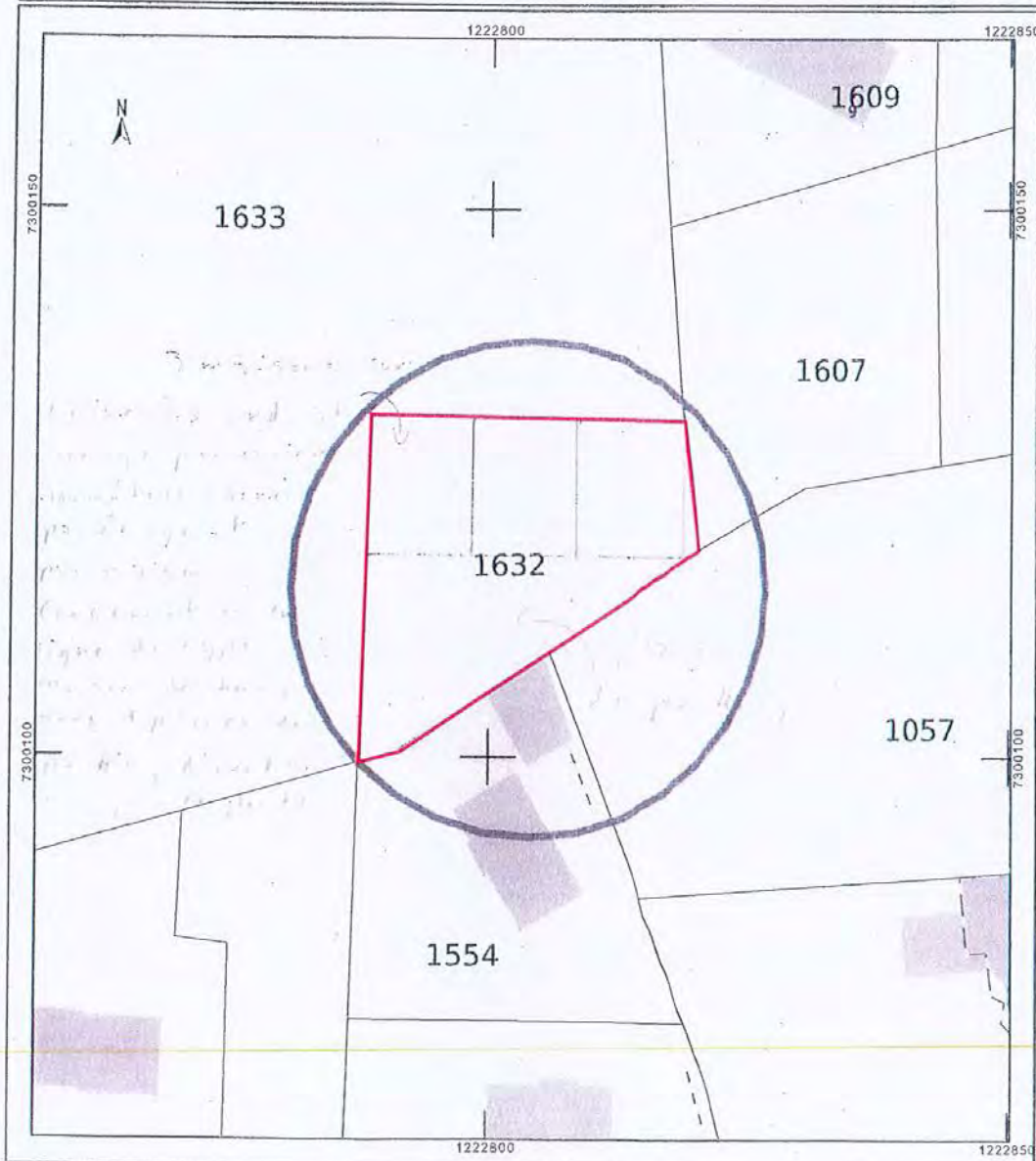
Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

<p>Département : COTES D'ARMOR</p> <p>Commune : PLOULEC'H</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>PLAN DE SITUATION</p> <p>-----</p> <p>PLOULEC'H, Kervranguen - 2 parcelles B 1711 et 1632</p> <p> : emprise du diagnostic archéologique dans la parcelle B 1711</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Pôle Topographique de Gestion Cadastre 4 rue Abbé Garnier BP 2254 22022 22022 SAINT BRIEUC tél. 02 96 01 42 42 - fax ptgc.cotes-darmor@dgfiip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : B Feuille : 000 B 02</p> <p>Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/500</p> <p>Date d'édition : 04/03/2021 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>	



Département : COTES D'ARMOR Commune : PLOULEC'H	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Pôle Topographique de Gestion Cadastre 4 rue Abbé Garnier BP 2254 22022 22022 SAINT BRIEUC tél. 02 96 01 42 42 - fax plgc.cotes-darmor@dgfp.finances.gouv.fr
Section : B Feuille : 000 B 02 Echelle d'origine : 1/2500 Echelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 04/03/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	----- PLAN DE SITUATION ----- PLOULEC'H, Kervranguen - 2 parcelles B 1711 et 1632	
 : emprise du diagnostic archéologique dans la parcelle B 1632		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



Projet de diagnostic

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives**Inrap**⁺

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Ref : MB/TA/EC/2021/1169

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et techniqueTél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 187 118 7599 2

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« PLOULEC'H (22), KERVRANGUEN 2 »

Opération : D138354 – Arrêté n° 2021-145

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 07/05/2021

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 6 avril 2021 portant sur le diagnostic dénommé « PLOULEC'H (22), KERVRANGUEN 2 » sur la commune de Ploulec'h dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Pc



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D138354 PLOULEC'H (22), KERVRANGUEN 2

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Ploulec'h				
Lieu-dit	KERVRANGUEN 2				
Cadastre	Ploulec'h : B 1711, 1632				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-145	06-04-2021	1770 m ²		07/05/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	Protohistoire
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-145, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		5 jours
Spécialise géomorphologue	3 jours	5 jours
Topographe	2 jours	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Septembre 2021

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU LE
4354
23 AOÛT 2021
INRAP 96

Arrêté n° 2021-316 du 16 août 2021

**Arrêté n° 2021-316 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-145**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-145 du 31 mars 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à PLOULEC'H, Kervranguen - 2 (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Delphine MATHONNAT (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-145 n° d'opération : 6029.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Delphine MATHONNAT.

Fait à Rennes, le 16 août 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Delphine MATHONNAT

Copie :
Inrap
Commune de Ploulec'h

II. Résultats

1. Présentation générale

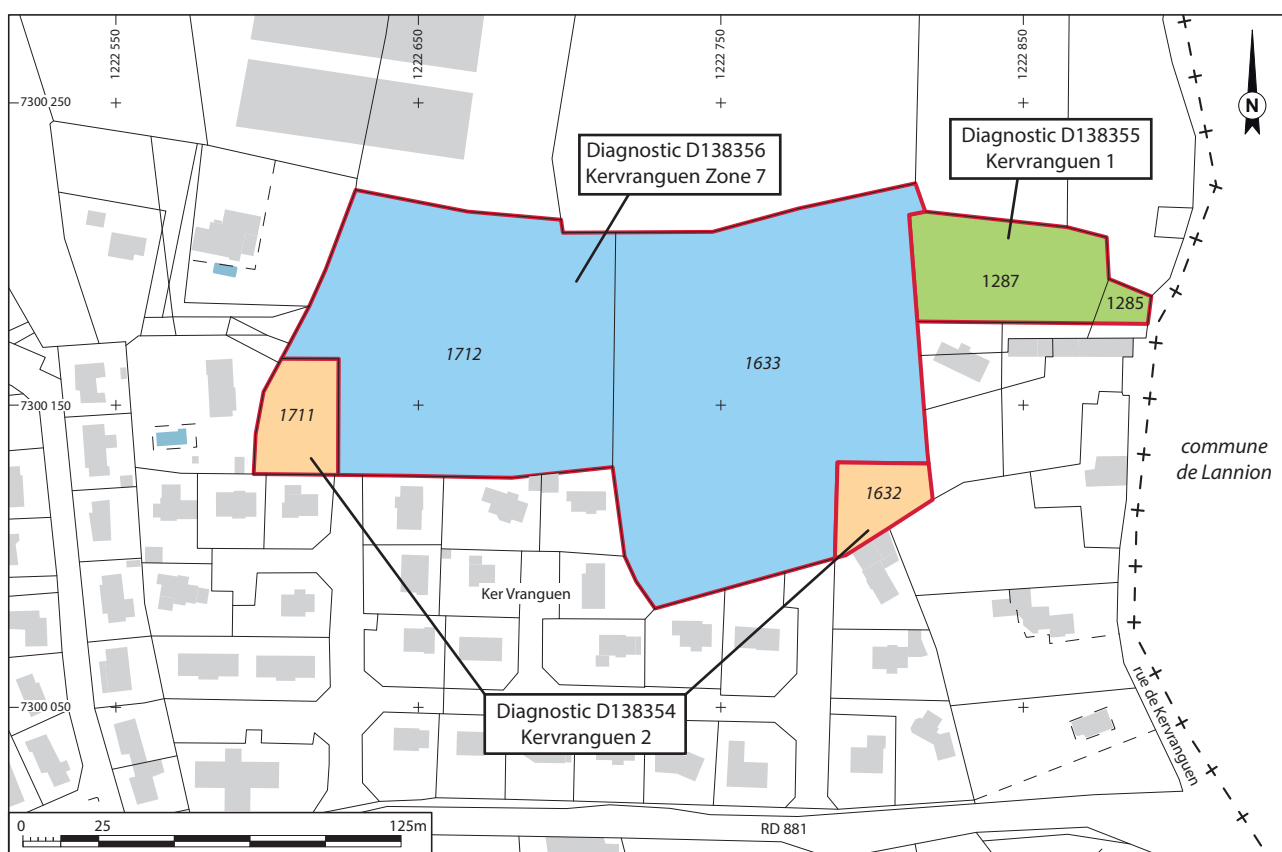
1.1 Cadre général de l'intervention archéologique

En raison d'un aménagement de lotissement au lieu-dit « Kervranguen » sur la commune de Ploulec'h (Côtes d'Armor, 22), trois opérations archéologiques mitoyennes ont été réalisées sur une surface totale de 22 989 m² (cf. *supra*, localisation ; fig. 1).

En effet, nous parlons de trois arrêtés de prescription qui font donc l'objet de trois rapports finaux. Cependant, l'unité de l'occupation archéologique ne permet pas de séparer les résultats.

Fig. 1 Plan de localisation des trois diagnostics de Ploulec'h Kervranguen.

© P. Pihuit, Inrap



1.2 Cadre local et naturel

La commune de Ploulec'h (cf. *supra*, localisation), au nord-ouest des Côtes d'Armor (22), en périphérie sud-ouest de la ville de Lannion, est cernée au nord par le cours du Léguer (à 1,5 km environ) formant une vallée profonde, au sud et à l'est par les ruisseaux de Pontol et Kerlouzouen. Sa proximité avec la côte (embouchure du Léguer) en fait également un endroit privilégié.

Nos diagnostics sont situés à l'est du bourg ancien de Ploulec'h dans un environnement de lotissements récents (sud et ouest). Au nord, quelques parcelles sont encore agricoles.

Les parcelles diagnostiquées occupent un plateau qui culmine à 102,5 m NGF au sud-ouest, témoignant d'une légère déclivité vers le nord-est, où l'altitude correspond à 99 m NGF (fig. 2 et annexe 1).

Sur la carte géologique au 1/50000^e de Lannion (fig.3), notre emprise se situe sur des limons lœssiques périglaciaires ocre (LP), d'origine éoliens, homogènes et parfois carbonatés. Leur mise en place semble s'effectuer au Pléistocène (Monnier 1979).

Fig. 2 Plan des diagnostics avec la localisation des logs et les courbes de niveaux.

© D. Mathonnat ; P. Pihuit, Inrap



Fig. 3 Extrait de la carte géologique de Lannion au 1/50000e.

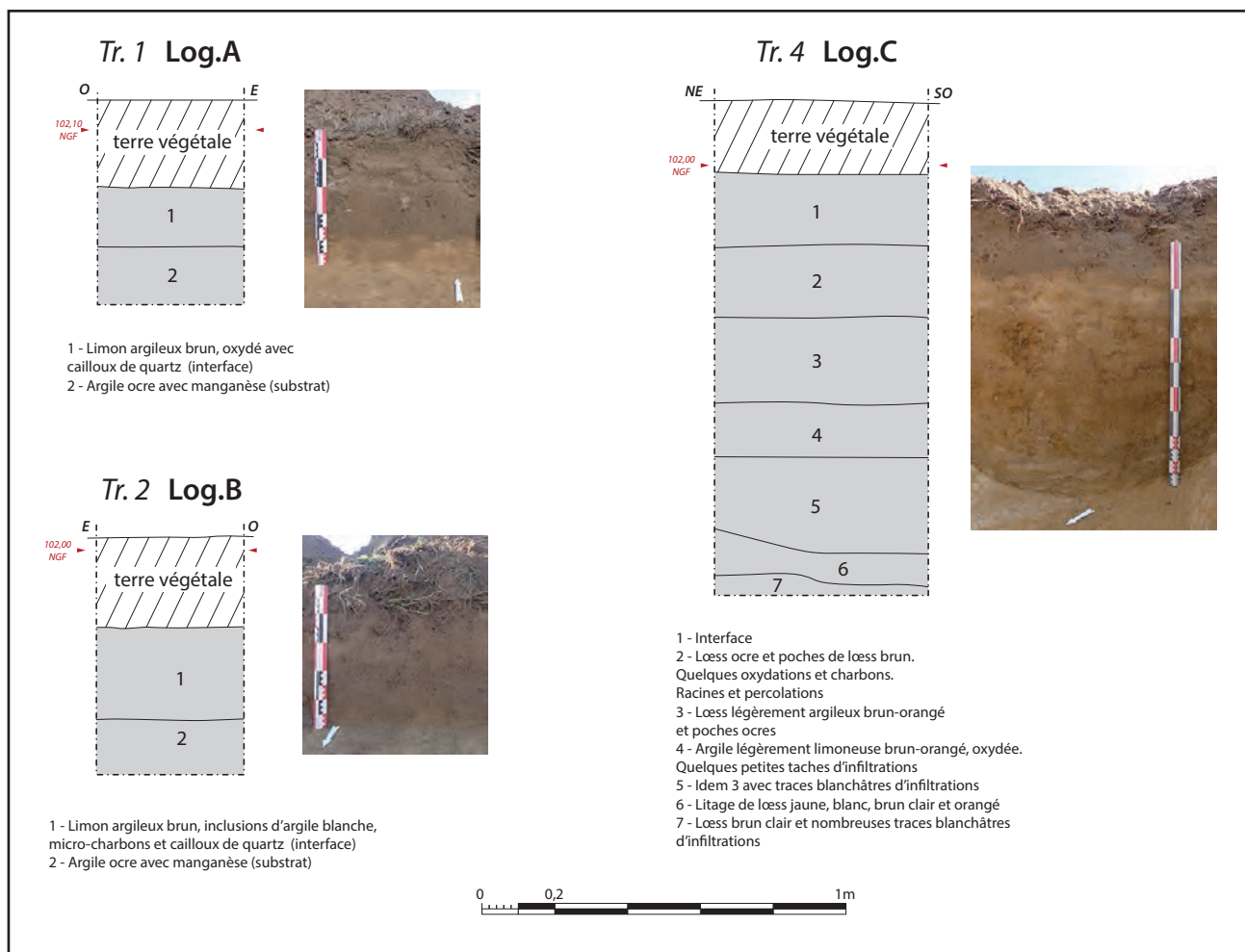
© BRGM-InfoTerre

La présence de structures archéologiques et le type de projet d'aménagement (lotissement) ne nous ont pas permis d'effectuer des sondages géologiques profonds indépendants des structures. Cependant, nous avons effectué quelques logs et le recouvrement loessique a pu être observé au travers des sondages des fossés les plus profonds.

Trois logs indépendants ont été réalisés sur l'ensemble de la parcelle. Les deux premiers (log A et log B) ne dévoilent que les recouvrements supérieurs au niveau de lecture des structures archéologiques (cf. fig. 2 ; fig. 4). Ainsi, ces deux premiers logs sont assez similaires, témoignant de trois principales couches de surface. La première, constituée de la terre arable, est conservée sur une épaisseur de 0,25 m environ. Ensuite, un niveau d'interface constitué de limon brun oxydé, compact, avec la présence de cailloux de quartz est conservé sur 0,2 m environ. Sur l'ensemble des parcelles du diagnostic, il livre du mobilier céramique brassé de datation hétérogène. Enfin un troisième niveau, dans lequel la lecture des structures archéologiques est possible, est constitué d'un limon loessique ocre avec manganèse, compact.

Fig. 4 Relevés des logs

© P. Pihuit, Inrap



Un troisième log plus profond (1,35 m) a pu être réalisé en tranchée 4, sur une parcelle vide de vestiges archéologiques mais respectant les contraintes de terrassement du lotissement (cf. fig. 4). Celui-ci laisse apparaître 8 couches différentes. Les trois premières sont les mêmes que sur les logs précédents, avec une conservation de 0,2 m pour la troisième unité stratigraphique constitué de limon loessique ocre avec manganèse. Les trois

couches suivantes (Us 4 à 6, de 0,6 m à 1,25 m de profondeur environ) témoignent de limons loessiques légèrement plus argileux, de couleur brun orangé avec des traces d'infiltrations blanchâtres. La couche 7 est constituée de litages de limons poudreux jaunes, blancs et bruns clairs. Enfin la dernière couche visible (Us 8) revient sur des niveaux de loess à nouveau légèrement argileux brun clair orangé, avec de nombreuses fines lignes d'infiltrations blanches.

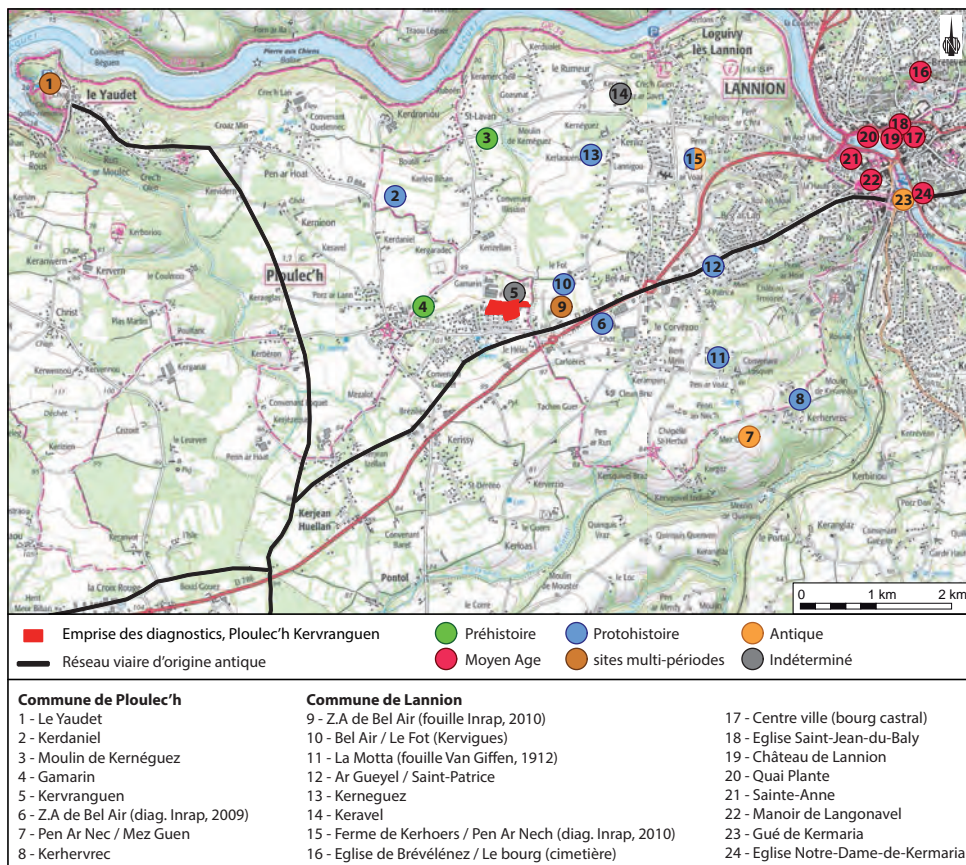
Ces niveaux ne semblent pas refléter des occupations plus anciennes (Préhistoire).

Enfin des séquences géologiques ont également pu être observées lors de sondages au niveau de fossés profonds (cf. *infra*, fig. 23). Sur les surfaces supérieures, en dessous de l'interface habituelle, nous avons pu déterminer des alternances de loess ocre et gris jusqu'à 1,3 m et 1,5 m de profondeur. Au-delà d'1,3 m et 1,5 m, les sédiments sont plus orangés et argileux. Enfin, l'argile jaune très compacte surplombe l'altération du rocher à 2,15 m de profondeur.

1.3 Contexte archéologique

Nous avons choisi de recentrer le cadre du contexte sur les communes de Ploulec'h et Lannion (fig. 5). Ainsi, 24 sites ou indices de sites ont été recensés sur ces deux communes. Nombre d'entre eux sont issus de prospections pédestres. Ces données ont également été enrichies par des fouilles programmées et, depuis une vingtaine d'années, par des opérations archéologiques préventives.

Fig. 5 Carte archéologique des communes de Ploulec'h et Lannion.



Pour la Préhistoire, les indices sont peu nombreux : des occupations mésolithiques peuvent être mentionnées (fig. 5, entités n°1, 3, 4). A partir du XIXe siècles, les connaissances sur la Protohistoire (âge du Bronze) sont centrées sur les découvertes de sépultures tumulaires associées à du mobilier funéraire (parfois de prestige). Autour de nos emprises, à moins d'1,5 km, le nombre et la densité de ces monuments funéraires témoignent de l'occupation humaine pour le début de l'âge du Bronze (entités n° 2, 9, 10, 11 et 13). Certains d'entre eux ont pu bénéficier de fouilles archéologiques. Le premier, appelé « tumulus de La Motta » et situé à 1,4 km de nos emprises (entité n°11), a été fouillé en 1939 par A.-E. Van Giffen : il a livré un mobilier funéraire important. Enfin, à proximité immédiate de nos diagnostics, trois tumuli (entités n° 9 et 10) ont été repérés et deux d'entre eux ont été fouillés sur la Z.A de Bel Air (Escats 2013). Cette dernière fouille a également permis de mettre en évidence l'association inédite de ces tertres funéraires à une vaste enceinte fossoyée de type habitat, d'environ 3,7 ha. L'occupation de ces parcelles semble également perdurer jusqu'aux périodes modernes, entrecoupée de phases d'abandon. Pour l'âge du Fer, nous pouvons évoquer la présence de stèles (entités n° 8 et 12). Quelques occupations pendant la période gallo-romaine ont été mises au jour (entités n° 1, 7, 15 et 23). Par ailleurs, nous pouvons signaler au sud de notre emprise la présence supposée d'une voie antique, reliant Lannion – Morlaix et passant sous l'actuelle départementale D786. Enfin, le Moyen Âge semble plus concentré au niveau du bourg de Lannion. Les occupations médiévales du Yaudet (n°1) et de la Z.A de Bel Air (n°9) sont également à mettre en avant. Cependant l'habitat rural reste peu connu pour les communes de Ploulec'h et Lannion.

1.4 Intervention archéologique

La phase terrain s'est déroulée du 20 au 29 septembre 2021 à deux archéologues.

Pour la réalisation des tranchées, nous avons opté pour une pelle mécanique de 20 tonnes à chenilles, avec un godet lisse de 3 m. Par ailleurs, les sondages mécaniques des structures ont été réalisés avec un godet lisse de 2 m.

Les surfaces prescrites équivalent à 22 989 m² selon les arrêtés de prescription. Au final, 14,2 % de ces emprises ont été explorés.

Le post-fouille a eu lieu à la base de Cesson-Sévigné à partir du mois d'octobre 2021.

1.4.1 Objectifs, méthodes et contraintes techniques

Le but de cette opération est de mettre en évidence la présence ou l'absence de vestiges archéologiques, d'en définir la nature, l'étendue et la chronologie.

Certaines contraintes se sont révélées au cours de l'opération.

La présence d'une culture de maïs dense au nord des parcelles diagnostiquées a empêché les géomètres de délimiter l'emprise (fig. 6). De plus, ces cultures n'ayant pas été fauchées lors de l'opération, nous n'avons pu réaliser qu'une seule tranchée dans la zone nord.

La découverte d'une canalisation récente (2008) non répertoriée sur la DICT a également contraint nos investigations (fig. 7).

Fig. 6 Photographie des cultures de maïs (contrainte de l'intervention)



1.4.2 Enregistrement et fouille

Une numérotation continue des tranchées a été réalisée sur les emprises. La numérotation des faits archéologiques a également été effectuée de 1 à n. Lors de la fouille des structures archéologiques, les unités stratigraphiques ont également été numérotées de 1 à n par fait.

Enfin, plusieurs logs ont été réalisés et identifiés par les lettres de l'alphabet (A à C).

Le code d'identification Syslat est utilisé dans les pages de ce rapport, avec quelques abréviations principales : Tr pour tranchée, F pour fait, Fo pour fossé, Fs pour fosse, Tp pour trou de poteau, Si pour silo, Us pour unité stratigraphique.

Au cours du diagnostic, tous les faits repérés ont été numérotés, décrits sur inventaire papier, délimités à la bombe orange.

Par ailleurs, la plupart des structures testées (manuellement ou mécaniquement) a bénéficié d'un relevé sur calque polyester et d'une prise de vue photographique.

Un levé au GPS de la totalité des tranchées et de la majorité des structures a été réalisé par les membres de la cellule topographique de Cesson-Sévigné. Ce levé a été complété par un relevé des tranchées au 1/100^e. Les différentes cartes utilisées dans ce rapport sont issues de ces données. Elles figurent dans le système de projection Lambert 93.

Le mobilier archéologique mis au jour a été nettoyé, remis en sac, étiqueté et inventorié. L'ensemble de ces données est inventorié à la fin de ce volume.

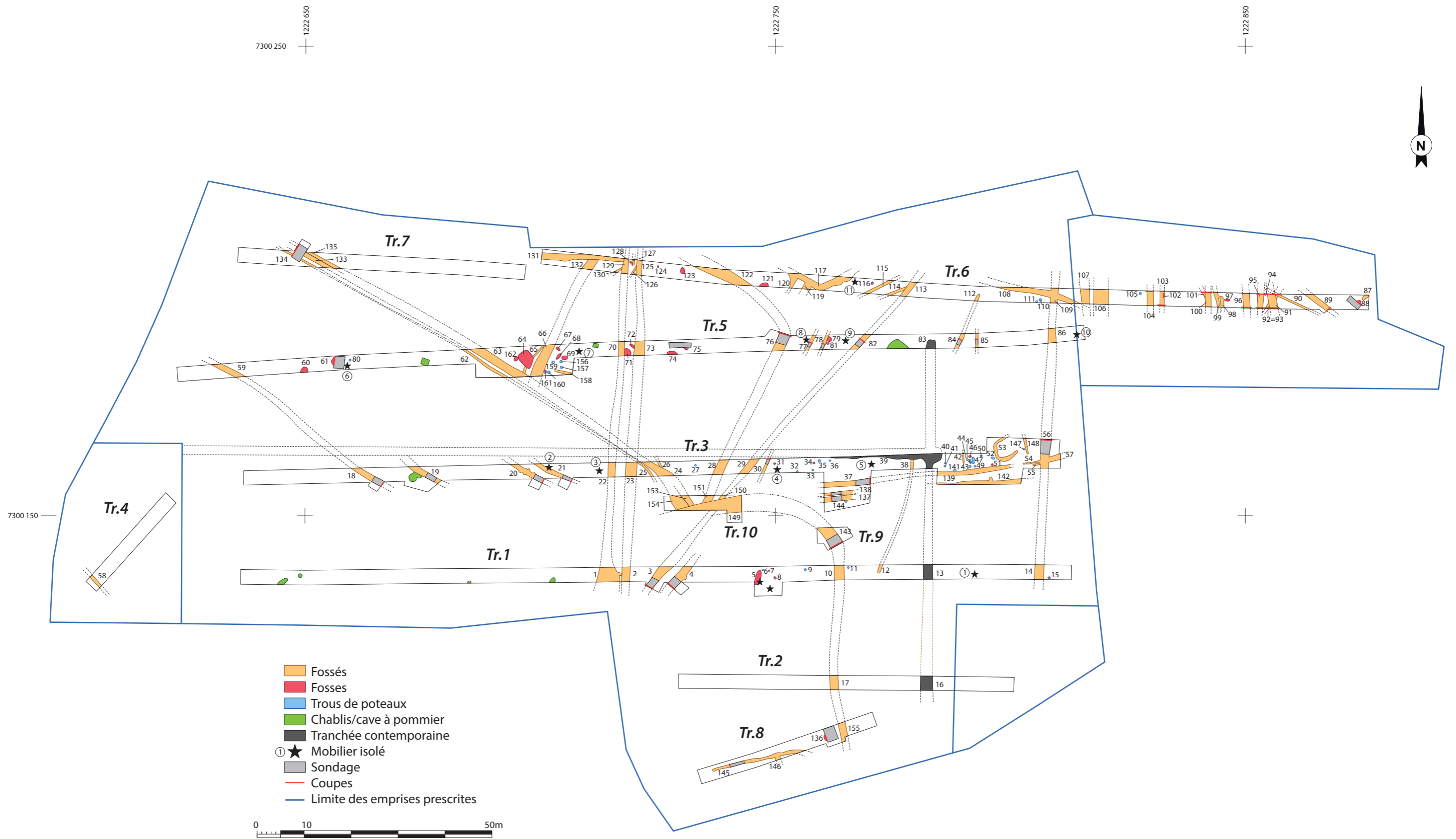


Fig. 7 Plan des vestiges des diagnostics.
© P. Pihuit, Inrap

2. Occupations archéologiques

10 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du terrain. Les diagnostics de Ploulec'h Kervranguen ont permis la mise au jour de 158 structures archéologiques se répartissant en 102 sections de fossés, 22 fosses (dont 1 silo) et 34 trous de poteau (fig. 7).

Afin de mieux organiser notre rapport, nous séparerons dans un premier temps les résultats selon les arrêtés de prescription puis, nous effectuerons la synthèse des occupations (cf. fig. 1).

Plusieurs séquences ont pu être mises en évidence lors du diagnostic, allant de la protohistoire à la période moderne et contemporaine. Les données de datation sont issues des études céramiques (cf. chapitre 3).

2.1 Kervranguen 1, parcelles 1285 et 1287 de la section B (opération D138355, Arrêté 2021-144)

D'une surface de 2187 m², ces parcelles se placent au nord-est de nos emprises, à proximité immédiate du diagnostic de la Zac de Bel Air (Escats 2007).

Recouvertes entièrement de maïs, sans délimitation, elles ont été les plus difficiles à diagnostiquer (cf. fig. 6). Nous avons opté pour la réalisation d'une seule tranchée afin de ne pas dépasser les limites de l'emprise. Les sondages des structures archéologiques ont été réalisés au fur et à mesure de l'avancée de la pelle mécanique, sans recul, en raison des difficultés de circulation dans le maïs. Aucune extension n'a pu être réalisée pour les mêmes raisons.

8,7 % de ces parcelles ont donc pu être diagnostiqués.

Les épaisseurs de décapage ont oscillé entre 0,4 et 0,7 m de profondeur.

Nous sommes situés sur les points les plus bas des diagnostics (de 100,5 m NGF à 99 m NGF), l'interface entre la terre végétale et la lecture des structures est plus importante que sur les deux autres opérations.

Cette partie de la tranchée 6 a permis la mise au jour de 20 structures archéologiques représentées en majorité par des réseaux linéaires fossoyés (15 sections de fossés et 5 fosses ou trous de poteau, fig. 8).

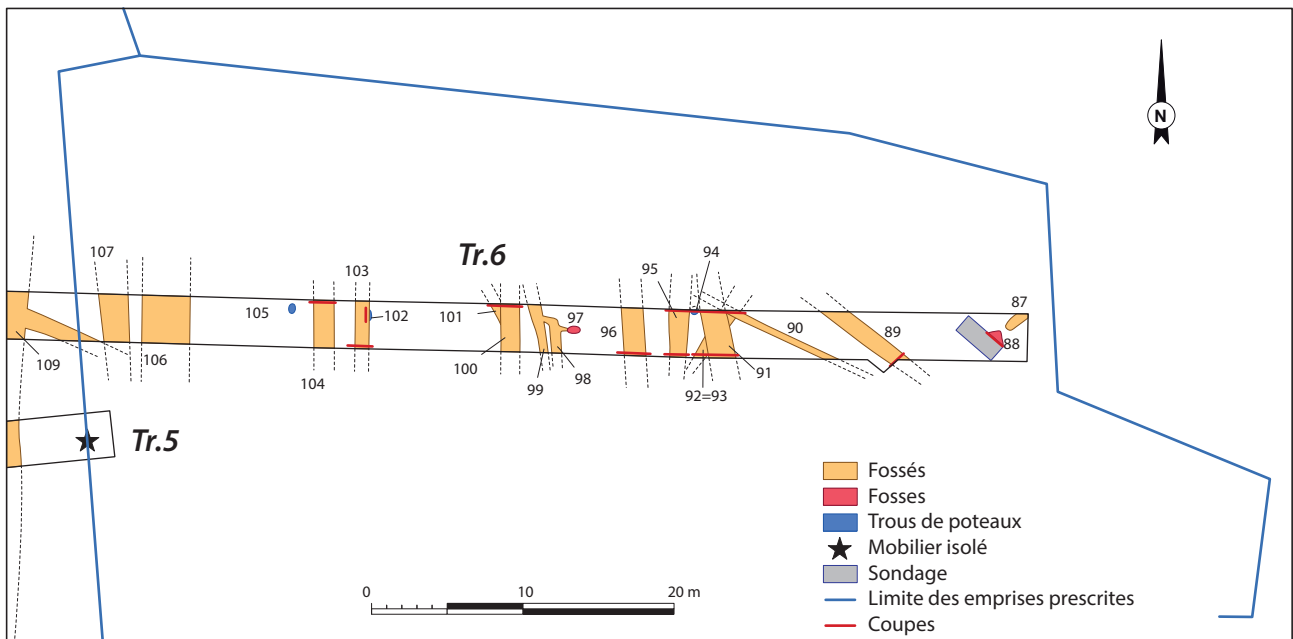


Fig. 8 Plan des vestiges du diagnostic de Kervranguen 1.

© D. Mathonnat, Inrap ; P. Pihuit, Inrap

2.1.1 Les structures antiques et les indices d'occupations antérieures

Dans ces parcelles, seules 2 sections de fossés ont livré du mobilier céramique associé à la période antique (fig. 9), plus précisément entre la 1^{ère} moitié du II^e siècle et le III^e siècle après J.-C (Fo 91 et Fo 95, cf. chapitre 3). Orientés nord-sud et identifiés comme simples linéaires à l'origine, ils ont été sondés mécaniquement. Lors du nettoyage des coupes, plusieurs structures non visibles en plan sont apparues. Les deux coupes (nord et sud) ont donc été relevées et photographiées, afin d'identifier les différentes unités stratigraphiques présentes (fig. 10 et 11).

Fig. 9 Plan phasé des vestiges du diagnostic de Kervranguen 1, sur fond cadastral napoléonien de 1826, section B, 2^e feuille, parcelles 255-883.

© AD 22 ; P. Pihuit, Inrap

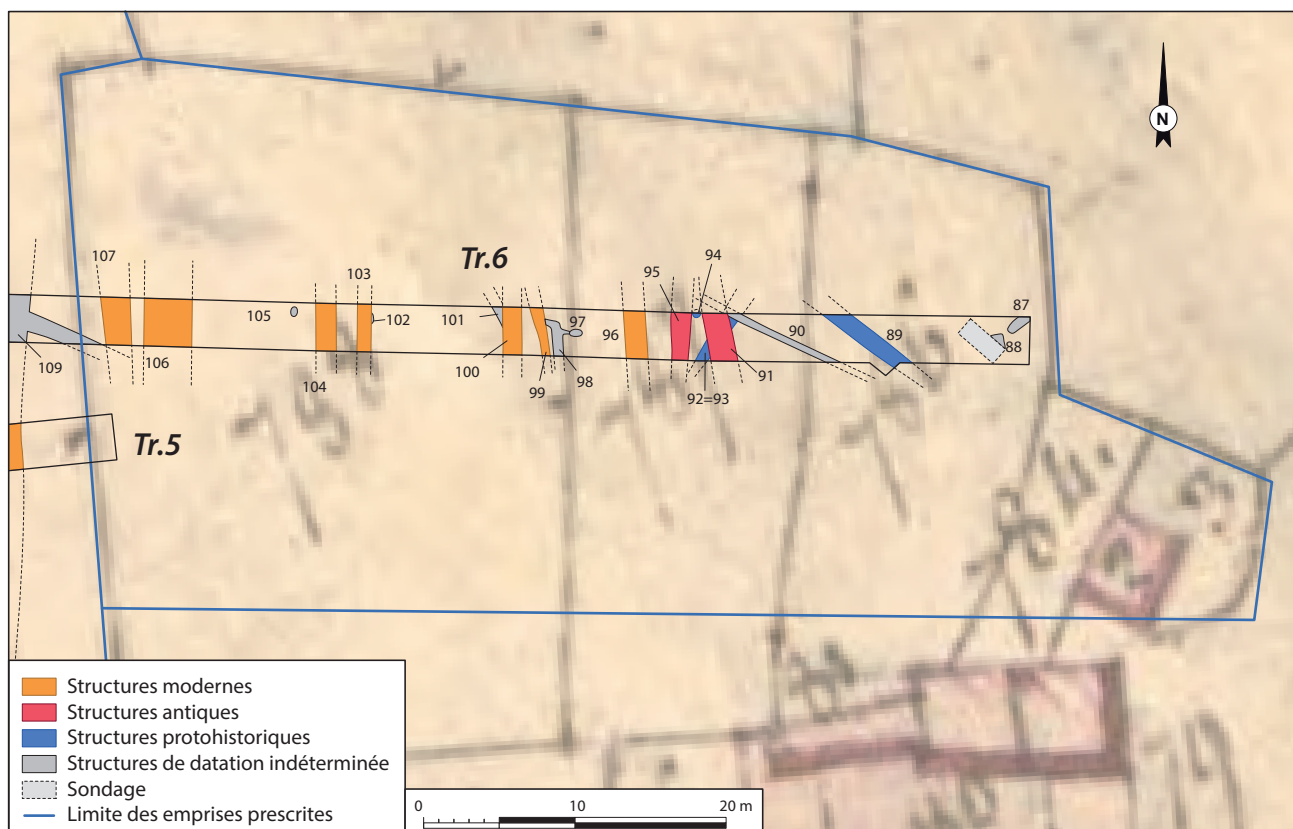


Fig. 10 Coupe nord des fossés 90, 91, 92 (=93), 95 et du trou de poteau 94, tranchée 6.
© P. Pihuit, Inrap

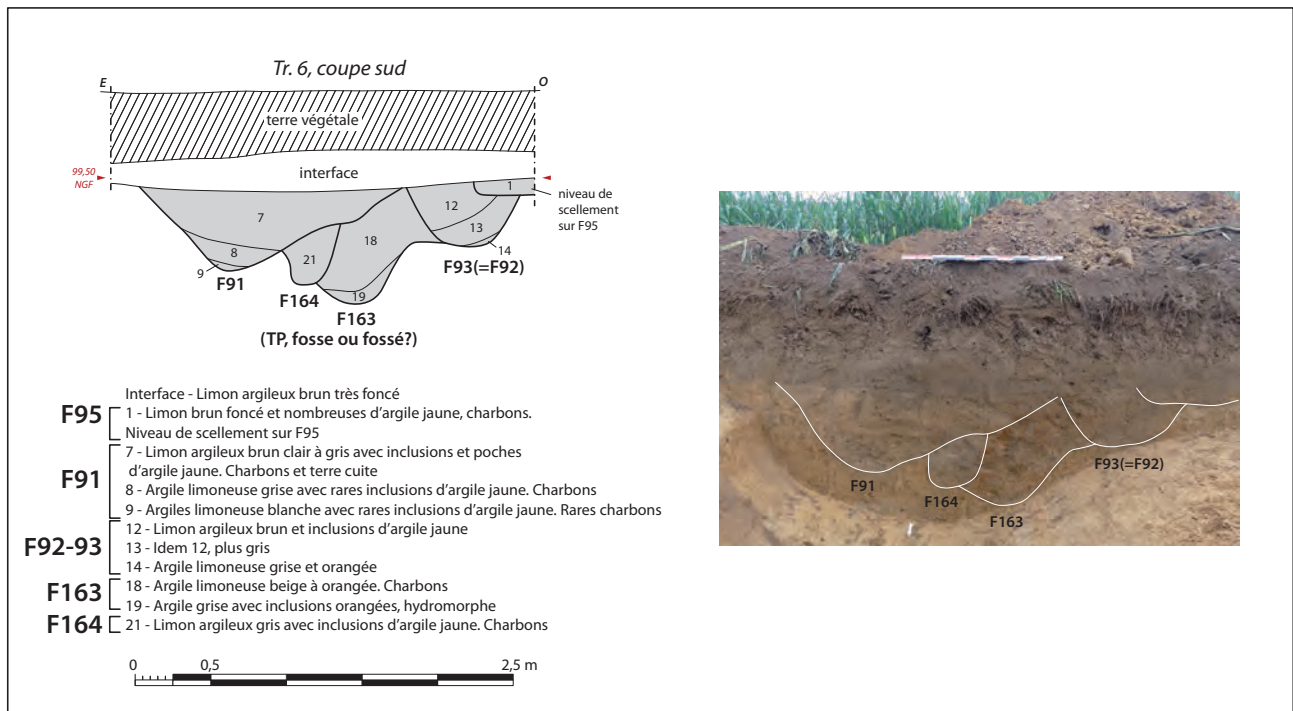
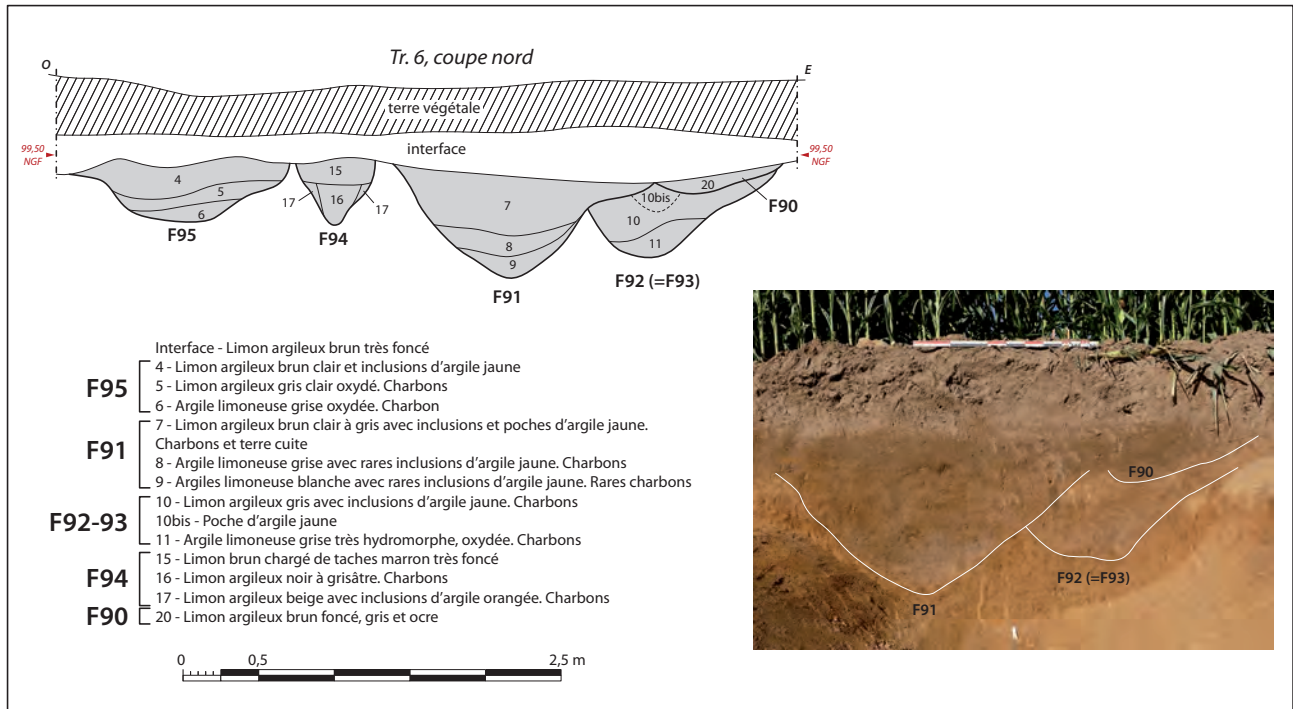


Fig. 11 Coupe sud des fossés 91, 93 (=92) et des structures indéterminées 163 - 164, tranchée 6.
© P. Pihuit, Inrap

Sur la coupe nord (fig. 10), l'ensemble des structures est situé sous une interface de limon argileux brun très foncé, à une profondeur de 0,65 m. Dans un premier temps, seuls Fo 90, Fo 91 et Fo 95 ont été identifiés en surface. En coupe, Fo 91, ayant livré du mobilier céramique attribué à la première moitié du IIe siècle après J.-C., est conservé sur 1,73 m de large et 0,68 m de profondeur. Il observe trois couches de remplissage, assez naturelles, de limon plus ou moins argileux, en dégradé de brun gris à blanc

gris (Us 7, 8 et 9) selon l'humidité des sédiments. Le creusement de Fo 91 est postérieur à Fo 92 (= Fo 93, coupe sud, **fig. 11**). Ce fossé, plus ancien, orienté sud-ouest – nord-est, est comblé naturellement par des limons beiges à gris, hydromorphes à sa base (Us 10 et 11). Conservé sur 1,26 m de large pour 0,52 m de profondeur, il est également recoupé par Fo 90 (Us 20), probable drain moderne orienté nord-ouest – sud-est (0,35 m de large pour 0,1 m de profondeur).

Immédiatement à l'ouest de Fo 91, une structure, Fo 94, non visible sur la coupe sud, semble apparentée à un trou de poteau. En effet, la présence d'un comblement central de limon argileux noir (Us 16) ressemble à un négatif de poteau. Sa position, enserrée entre deux fossés antiques (Fo 91 et Fo 95) nous évoque l'hypothèse d'une non contemporanéité des structures. De plus, la présence de structures antérieures (probablement protohistoriques) plaide en ce sens.

Enfin, à l'ouest de la coupe nord, Fo 95, orienté nord-sud, a également livré du mobilier céramique du II^e siècle au III^e siècle après J.-C ainsi qu'un probable moule de métallurgiste façonné dans une roche métamorphique indéterminée et une lamelle en silex (témoignages d'occupation protohistoriques ? ; cf. chapitre 3, **fig. 47**). Son comblement (1,46 m de large pour 0,4 m de profondeur) est composé de 3 unités stratigraphiques (Us 4 à 6) assez naturelles, de limons plus ou moins argileux bruns clairs à gris clairs.

Les coupes sud de ces mêmes structures (**fig. 11**) révèlent des comblements similaires pour Fo 91, Fo 93 (= Fo 92) et Fo 95. Cependant, l'intérêt de ce relevé est la présence de vestiges antérieurs à Fo 91 et 93 (Us 10, 18 et 19). Ainsi deux structures archéologiques antérieures, F 163 et F 164, sont coupées par Fo 91 et Fo 93 (= Fo 92). La nature de ces deux structures n'est pas connue. La plus ancienne, F 163, fosse ou fossé conservé sur 0,60 m de profondeur, est comblée de deux unités stratigraphiques d'argiles limoneuses beiges orangées presque semblables au substrat. F 163 est également coupée par F 164 (trou de poteau, fosse ou fossé ?), fait conservé sur 0,34 m de large pour 0,36 m de profondeur et comblé par un limon argileux beige et jaune.

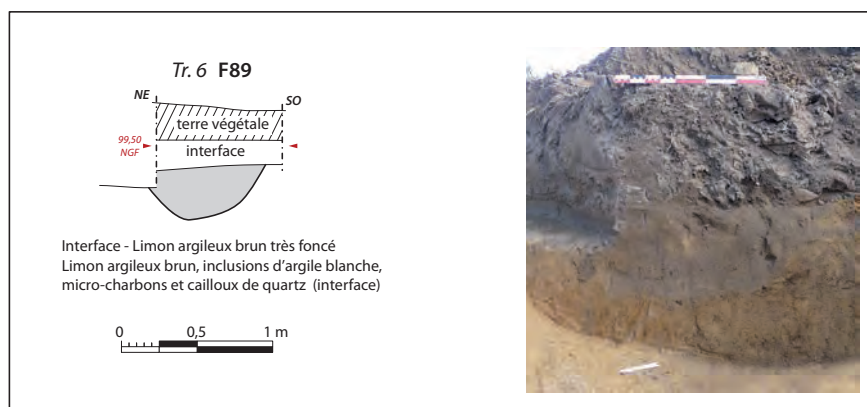
Ces deux coupes nous amènent donc à émettre l'hypothèse de la présence de plusieurs périodes d'occupations de ces parcelles.

Cette occupation protohistorique est également corrélée par la présence d'un objet lithique (dans Fo 89) assez répandu dans les occupations protohistoriques régionales : un disque en plaquette de schiste (cf. chapitre 3, **fig. 46**). Ce fossé 89, orienté nord-ouest – sud-est, aux bords évasés et fond en cuvette, est comblé de limon argileux brun hétérogène sur 0,76 m de large pour 0,32 m de profondeur (**fig. 12**). Son comblement semble plus hydromorphe dans l'unité stratigraphique la plus ancienne.

Par ailleurs, d'autres structures de datation indéterminée sont également présentes dans cette partie est de la tranchée 6.

Fig. 12 Fossé 89, tranchée 6.

© P. Pihuit, Inrap



2.1.2 Les structures de datation indéterminée

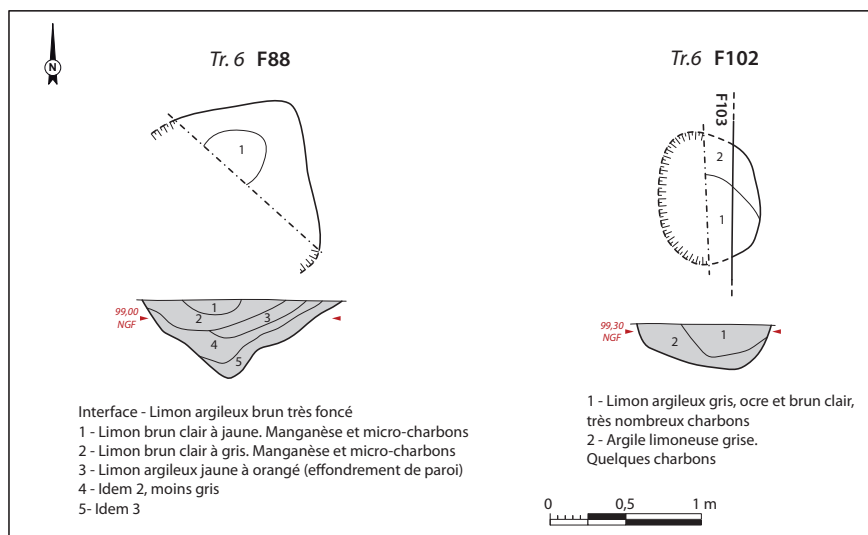
Plusieurs structures de datations indéterminée sont également à noter dans ces deux parcelles.

A l'extrémité est de la tranchée, nous notons la présence de deux structures. La première, Fo 87, peut correspondre au départ d'un fossé d'orientation sud-ouest – nord-est. Celle-ci n'a pas été testée et affiche en surface une largeur de 0,6 m et un comblement de limon brun foncé avec quelques charbons. Son orientation ne correspond pas aux données connues sur le parcellaire moderne.

Immédiatement au sud de celle-ci, nous trouvons Fs 88 (fig.13) dont le remplissage de limon lessivé gris clair avec quelques charbons nous a tout d'abord laissé perplexe. Ses dimensions d'1,2 m de diamètre et de 0,5 m de profondeur laissent apparaître un profil régulier à bords évasés et fond en V. Nous sommes sur une structure de type fosse comblée naturellement ou presque. Les cinq unités stratigraphiques relevées correspondent à une alternance de limons brun clair jaune à brun clair gris marqués par quelques micro-charbons. Sa régularité nous mène à penser à une structure anthropique et non naturelle.

Fig. 13 Fosse 88 et trou de poteau 102, tranchée 6.

© P. Pihuit, Inrap



En plus de Tp 94, déjà évoqué auparavant, trois autres trous de poteau sont également disséminés au sein de la tranchée : Tp 97, Tp 102 et Tp 105. Du fait de l'absence d'ouverture, aucune cohérence n'apparaît dans une construction de bâti. Seul le fait 102 (fig. 13) a été testé mécaniquement en même temps que le fossé moderne 103. Son comblement lessivé de limon argileux gris à ocre est conservé sur 0,78 m de large pour 0,28 m de profondeur. Il est par ailleurs coupé sur sa moitié ouest par le fossé moderne Fo 103. Ainsi, il est antérieur à l'occupation moderne.

Enfin, trois autres fossés, ne correspondant pas aux orientations du parcellaire moderne, ont également été mis au jour : Fo 98, Fo 101 et une partie de Fo 108. Seul Fo 101 a été testé mécaniquement (fig. 14).

Fo 101, orienté nord-ouest – sud-est, en forme de cuvette (0,7 m de large pour 0,36 m de profondeur), est coupé par un fossé parcellaire moderne (Fo 100). Il est composé de deux unités stratigraphiques mélangées de naturel et peu anthropiques (Us 4 et 5).

Ces quelques structures de datation indéterminées divergent de l'occupation moderne. Cependant, nous ne pouvons les rapprocher d'une occupation particulière (protohistorique ou antique ?).

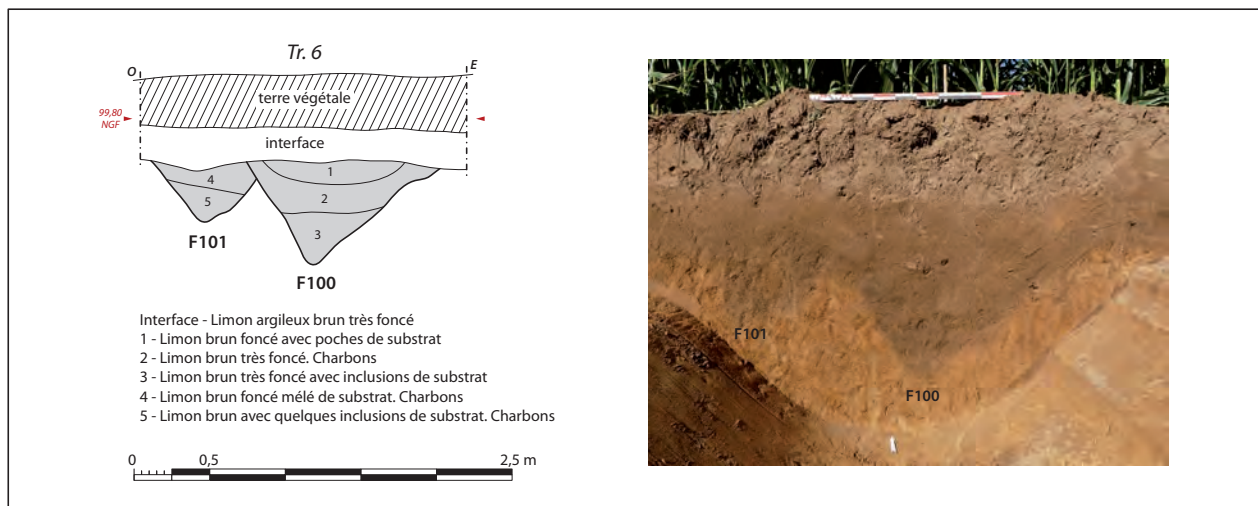


Fig. 14 Fossés 100 et 101, tranchée 6.

© P. Pihuit, Inrap

2.1.3 Les structures médiévales à modernes

Lors de l'établissement du cadastre napoléonien (en 1826, section B, 2^e feuille, parcelles 255-883), le paysage agricole est constitué de parcelles de tailles diverses, séparées par des haies et talus (fig. 9).

Les données nous permettant d'établir la datation de certains parcellaires sont issues de la comparaison de nos plans avec celui du cadastre napoléonien, mais également du mobilier céramique mis au jour lors du diagnostic archéologique.

Ainsi, plusieurs sections de fossés correspondent à ce paysage de bocage, semblant hérité du XV^e siècle, voire probablement du bas Moyen Âge (cf. chapitre 3). Sept d'entre eux sont orientés nord-sud et quasi parallèles : Fo 96, Fo 99, Fo 100, Fo 103, Fo 104, Fo 106 et Fo 107.

Leurs comblements sont divers, allant du limon brun foncé à brun moyen et peu anthropiques.

Nous avons pu sondé plusieurs sections : Fo 96, Fo 100, Fo 103 et Fo 104 (fig. 14 et 15). La majorité des comblements ne sont pas humiques et leur niveau d'apparition (hormis Fo 103) se situe sous l'interface.

Fo 99 et Fo 100 (fig. 14) correspondent probablement à l'implantation d'une haie. Ces deux sections de fossés ont livré du mobilier moderne sur leur surface de décapage. Fo 99, qui n'a pas été sondé, mesure 0,8 m de large et observe un comblement de limon brun en surface. Fo 100 coupe un fossé plus ancien mais de datation indéterminée. Son niveau d'apparition se situe sous l'interface. Il observe un profil en V (1,24 m de large pour 0,68 m de profondeur) composé de trois unités stratigraphiques de limon brun à brun foncé, mêlé de substrat.

Fo 103 a également été sondé mécaniquement (fig. 15). Il est le seul dont le comblement (0,9 m de large pour 0,44 m de profondeur) s'installe dans l'interface. Son remplissage, quasi unitaire et très proche de l'interface, témoigne d'un abandon rapide. Malgré son parallélisme avec Fo 104, les deux profils ne se répondent pas. En effet, Fo 103 est peu conservé au regard de Fo 104 qui semble plus imposant (1,36 m de large pour 0,58 m de profondeur) avec son profil en V. Il est composé de plusieurs unités stratigraphiques de limons brun foncé à gris qui démontrent une utilisation longue de ce parcellaire.

Fo 106 et 107 semblent également fonctionner en « binôme » selon leur parallélisme. Leurs largeurs imposantes (de 2,5 m à 2,8 m) a permis de mettre au jour du mobilier céramique correspondant allant de la fin du XV^e siècle au XVIII^e siècle.

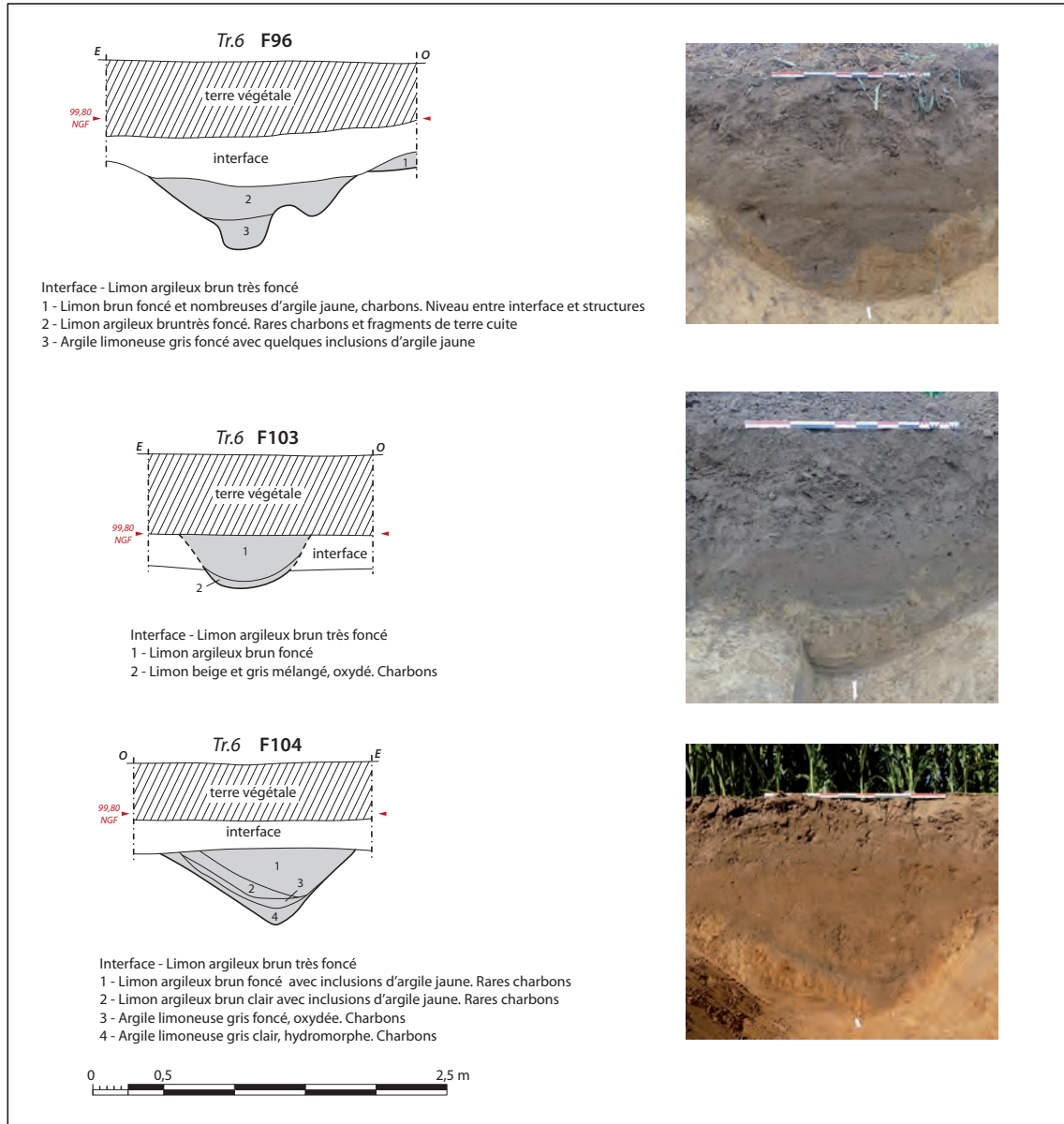
Un autre parcellaire, orienté également nord-sud, a été sondé. Fo 96 a

permis de mettre au jour du mobilier céramique daté de la fin du XV^e siècle- XVI^e siècle. Son profil (1,4 m de large pour 0,44 m de profondeur) est assez irrégulier : témoignage probable de curage et d'agrandissement de ce parcellaire.

Fig. 15 Fossés 96, 103 et 104, tranchée 6.

© P. Pihuit, Inrap

Enfin, Fo 90 (cf. fig. 10, Us 20), orienté nord-ouest – sud-est, peut également correspondre à un drain moderne.



Ces témoignages de parcellaires, en majorité orientés nord-sud, et dont les comblements paraissent longs, nous laissent entrevoir une probable ancienneté de leur mise en place. Ainsi, ces parcellaires modernes peuvent être hérités du bas Moyen Age.

L'occupation moderne semble s'étendre sur la parcelle 1285, située à l'est de notre emprise. L'absence de délimitation ne nous a pas permis d'effectuer une tranchée sans risquer de sortir de la prescription. Cependant, la présence d'un petit bâtiment est visible sur le cadastre napoléonien (cf. fig. 9) et semble en lien avec la ferme située immédiatement au sud de l'emprise.

Ces quelques structures mises au jour sur cette opération nous dévoilent une occupation ancienne de ces deux parcelles, laquelle doit être mise en relation avec l'opération mitoyenne effectuée au même moment sur les parcelles 1633 et 1712.

2.2 Kervranguen zone 7, parcelles 1633 et 1712 de la section B (opération D138356, Arrêté 2021-148)

D'une surface de 19032 m², ces parcelles se placent au centre de nos emprises, immédiatement à l'ouest des parcelles que nous venons de décrire. Au nord, les limites de l'emprise sont également recouvertes de maïs et non piquetées.

9 tranchées ont été réalisées (Tr. 1 à 3, Tr. 5 à 10) sur ces deux parcelles, couvrant 15,4 % de la surface à diagnostiquer.

Les épaisseurs de décapage ont oscillé entre 0,3 m pour les points les plus hauts (sud et ouest) et 0,7 m pour les points les plus bas (nord et est). L'effet de colluvionnement, malgré un pendage peu marqué en surface, est plus visible dans les tranchées.

Ces 9 tranchées représentent le cœur de l'occupation archéologique, avec 136 structures mises au jour (85 sections de fossés, 18 fosses et 33 trous de poteaux ; fig. 16)

2.2.1 Une occupation diachronique (protohistorique et antique)

Plusieurs éléments viennent corroborer une occupation longue de ces parcelles, de l'âge du Bronze à la période gallo-romaine (fig. 17).

2.2.1.1 Le parcellaire : enclos, partitions internes et réaménagements

Au travers de la vision partielle des tranchées, plusieurs sections de fossés témoignent d'une organisation parcellaire dense durant toute la période protohistorique (âge du Bronze et âge du Fer). Le mobilier mis au jour étant peu diagnostic, il est pour l'instant difficile d'établir un phasage entre ces différents axes de fossés.

Ainsi, plusieurs enclos et partitions internes semblent se dessiner.

Des axes peu marqués sont d'abord organisés selon des orientations nord-ouest – sud-est et sud-ouest – nord-est.

Pour les axes orientés nord-ouest – sud-est, nous évoquons ici Fo 20 (Tr. 3), Fo 21 (Tr. 3), Fo 63 (Tr. 5). Les deux premiers axes parallèles, Fo 20 et Fo 21 en tranchée 3 (fig. 18), ne se retrouvent pas dans les tranchées proches (Tr.1 et 5). Il s'agit donc probablement de partitions secondaires. Fo 20 est assez marqué, au profil en V (1,22 m de large pour 0,56 m de profondeur) et apparaît sous une interface de 0,12 m de profondeur. Son comblement est entièrement homogène, fait de limon brun foncé compact et légèrement hydromorphe au fond. Il livre à la fois du mobilier céramique protohistorique et antique, ainsi qu'un outil lithique en granite de type enclume (cf. chapitre 3). Son parallélisme avec Fo 21, qui pour sa part livre du mobilier protohistorique, nous évoque une contemporanéité de ces faits. Ce dernier est peu conservé avec ses 0,72 m de large pour 0,14 m de profondeur, ce qui peut expliquer son absence dans les tranchées environnantes. Son comblement est composé exclusivement d'une matrice de limon brun compact et homogène.

Tranchée 5, Fo 63 forme un linéaire avec les sections de fossés Fo 133 - Fo 135 (tr. 7), Fo 24 (tr.3), Fo 153 - Fo 154 (Tr. 10). Celui-ci, identifié dans un premier temps comme un unique fossé avec du mobilier céramique protohistorique et antique (Fo 63, Tr.5), a été testé en tranchée 7, ce qui

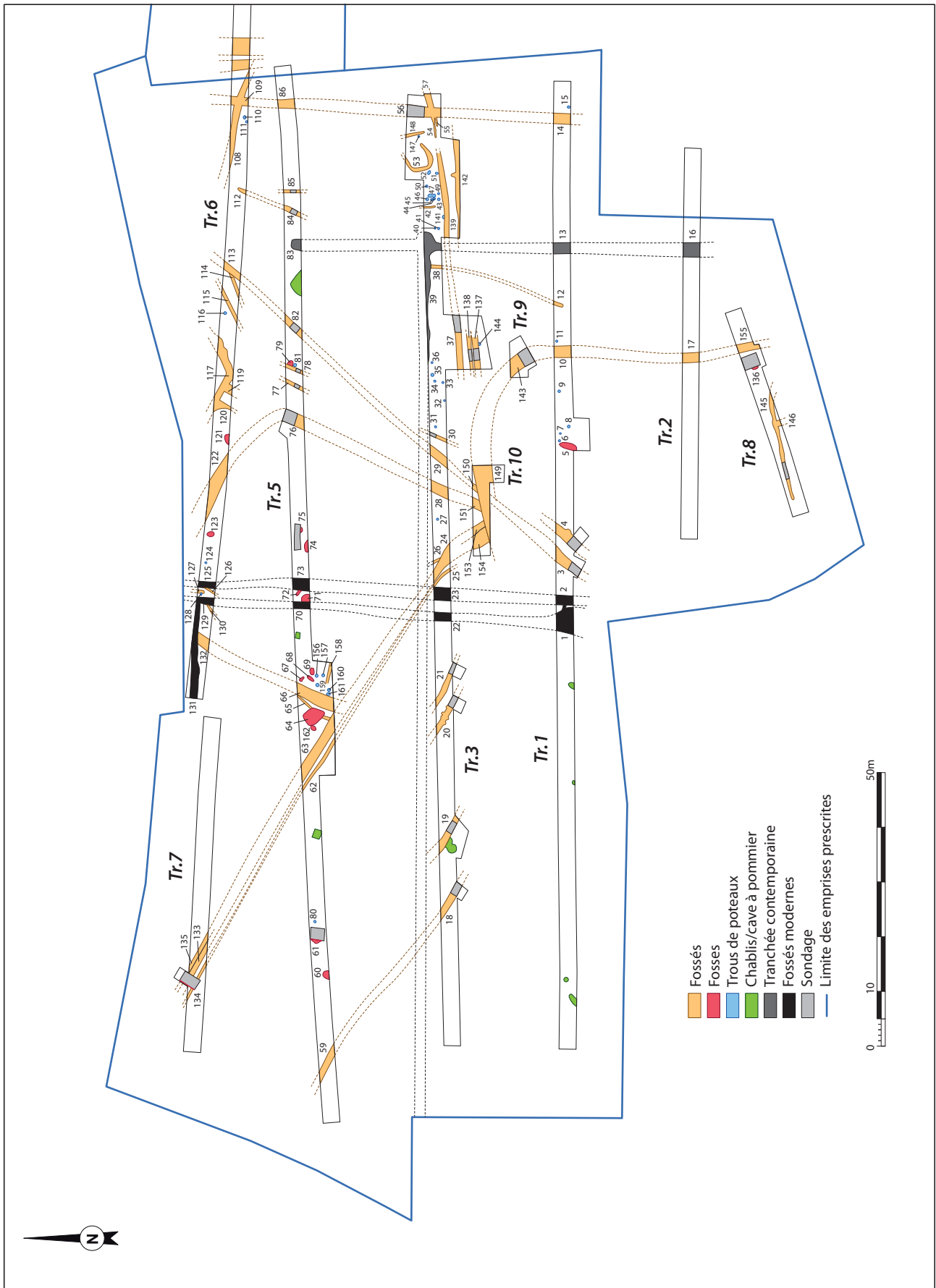


Fig. 16 Plan des vestiges du diagnostic de Kervanguen, zone 7.

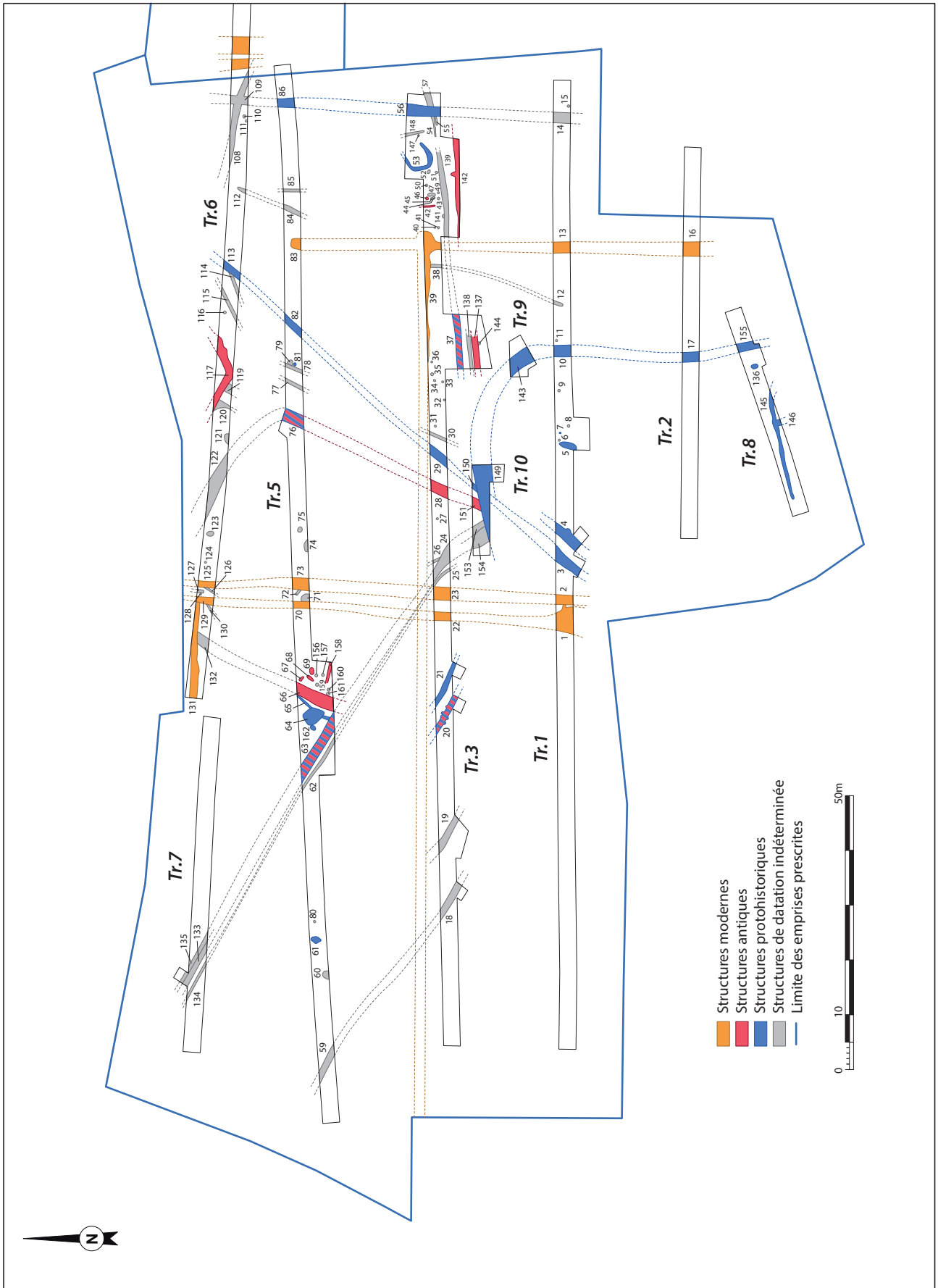


Fig. 17 Plan phasé des vestiges du diagnostic de Kervranguen, zone 7.

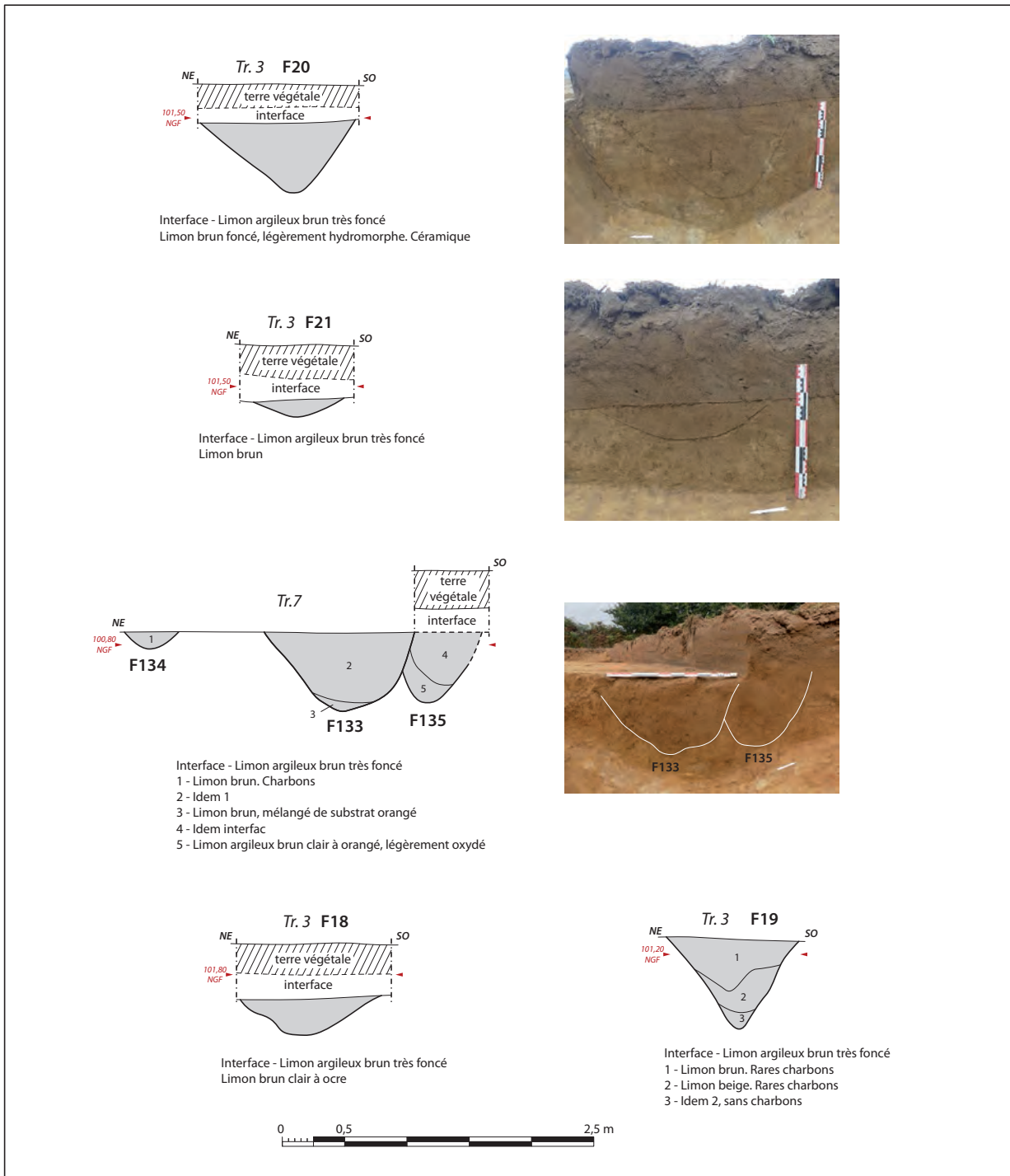


Fig. 18 Fossés 18, 19, 20, 21 (tranchée 3) et 133, 134, 135 (tranchée 7).

© P. Pihuit, Inrap

a permis l'identification de deux fossés (fig.18). Le premier, Fo 133 est postérieur à Fo 135 : il correspond à un fossé développant des bords évasés et un fond légèrement arrondi, conservé sur 1,2 m de large pour 0,64 m de profondeur. Son remplissage est composé de deux unités stratigraphiques : la première est liée aux effondrements progressifs des parois (Us 3), tandis que la seconde semble constituée d'un seul bloc de limon brun meuble. L'obturation de ce parcellaire nous apparaît donc rapide, peut-être en raison de réaménagements successifs. Comme déjà évoqué auparavant, Fo 133 coupe Fo 135. Le comblement le plus ancien (Us 5) est plus lié à l'utilisation propre du fossé et à son comblement progressif avec les effondrements de parois. La présence d'oxydations légères dans une matrice de limon brun clair à orangé montre l'humidité de ce fossé drainant.

D'autres linéaires, orientés selon le même schéma mais de datations indéterminées, paraissent faire partie de la même trame. Ainsi, parallèle à Fo 63, nous retrouvons un petit fossé drainant (0,42 m de large pour 0,14 m de profondeur ; **fig. 18**), comblé de limon brun et suivant exactement la même orientation : Fo 62 (Tr. 5) - Fo 134 (Tr. 7) - Fo 25 (Tr. 3). Également, tranchées 3 et 5, parallèles à Fo 20 et Fo 21, il s'agit de Fo 18-59 et Fo 19, de datations indéterminées (**fig. 18**). Les sondages effectués nous dévoilent deux fossés différents. Le premier, Fo 18, au profil en cuvette, est peu conservé avec ses 1,12 m de large pour 0,38 m de profondeur. Son comblement apparaît peu anthropique et effectué rapidement avec un limon brun clair à ocre ; le second, Fo 19 observe un profil en V plus conséquent (1,04 m de large pour 0,73 m de profondeur) et un comblement plus lent composé de trois unités stratigraphiques alternant des limons bruns et beiges avec ou sans charbons.

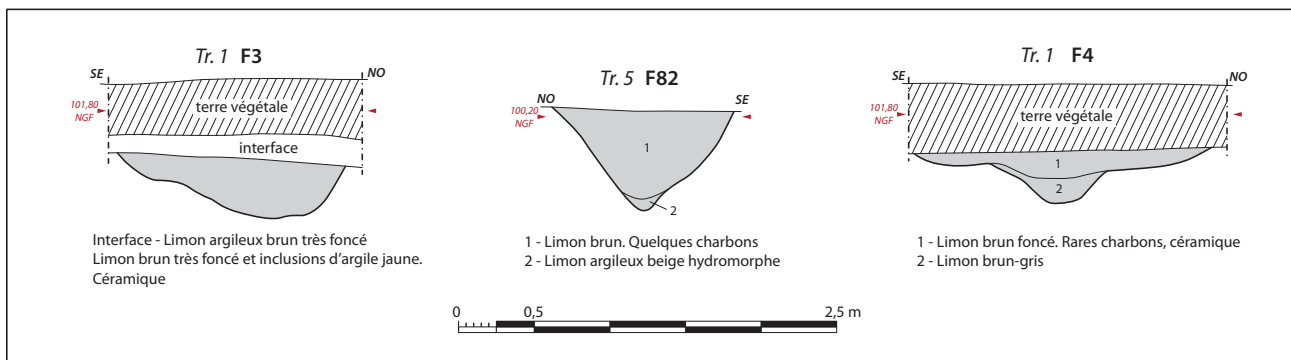
Ces parcelles orientés nord-ouest - sud-est semblent issus d'une même logique d'organisation du territoire.

À l'opposé, orienté nord-est – sud-ouest, d'autres linéaires protohistoriques correspondent à ces partitions de l'occupation. Ainsi, en tranchée 1, Fo 3 (= Fo 150, Tr.10 ; Fo 29, Tr. 3 ; Fo 82, Tr. 5 ; Fo 113, Tr. 6) et Fo 4 sont également de probables linéaires secondaires d'organisation des espaces. Fo 3 et 82 (**fig. 19**) ont un profil différent mais semblent se correspondre en plan. Le premier, Fo 3 (Tr. 1), est évasé et irrégulier (1,5 m de large pour 0,36 m de profondeur), tandis que le second, Fo 82 (Tr.5) a un profil en V (1,2 m de large pour 0,67 m de profondeur). Leurs comblements varient entre du limon brun et du limon brun foncé, laissant entrevoir pour le fossé 82 des effondrements de parois dans la phase la plus ancienne. La variation de morphologie peut être liée au pendage de l'emprise, mais également aux différentes phases d'évolution du site.

Le fossé 4 (**fig. 19**), parallèle à Fo 3, est uniquement visible dans la tranchée 1. Il a également livré du mobilier céramique protohistorique. Son comblement, constitué de deux unités stratigraphiques, est composé de limons brun foncé à brun gris. Très évasé en surface (sur 1,96 m de large), il se réduit rapidement pour ressembler à une cuvette à bords évasés et fond plat (0,35 m de profondeur).

Fig. 19 Fossés 3 et 4 (tranchée 1), fossé 82 (tranchée 5).

© P. Pihuit, Inrap



Des parcelles est-ouest sont également visibles, laissant entrevoir une continuité de l'occupation entre la protohistoire et la période gallo-romaine. Ainsi, en tranchée 3, Fo 37, orienté est-ouest, livre à la fois du mobilier protohistorique et du mobilier gallo-romain (1^{er} siècle après J.-C.). Celui-ci, identifié comme un seul fossé en surface, se compose en réalité de deux fossés que nous retrouvons un peu plus à l'est de la tranchée sous la forme de Fo 54 et Fo 55 (=Fo 139 et Fo 57). Deux fossés parallèles, Fo 137 et 138 (=Fo 142), livrant exclusivement du mobilier gallo-romain (1^{er} siècle après J.-C.) sont également présents. Leurs coupes (**fig. 20**) nous dévoilent trois fossés en cuvette pour Fo 37 et Fo 138 dont le remplissage est constitué de limon brun avec la présence de quelques charbons. Leurs dimensions

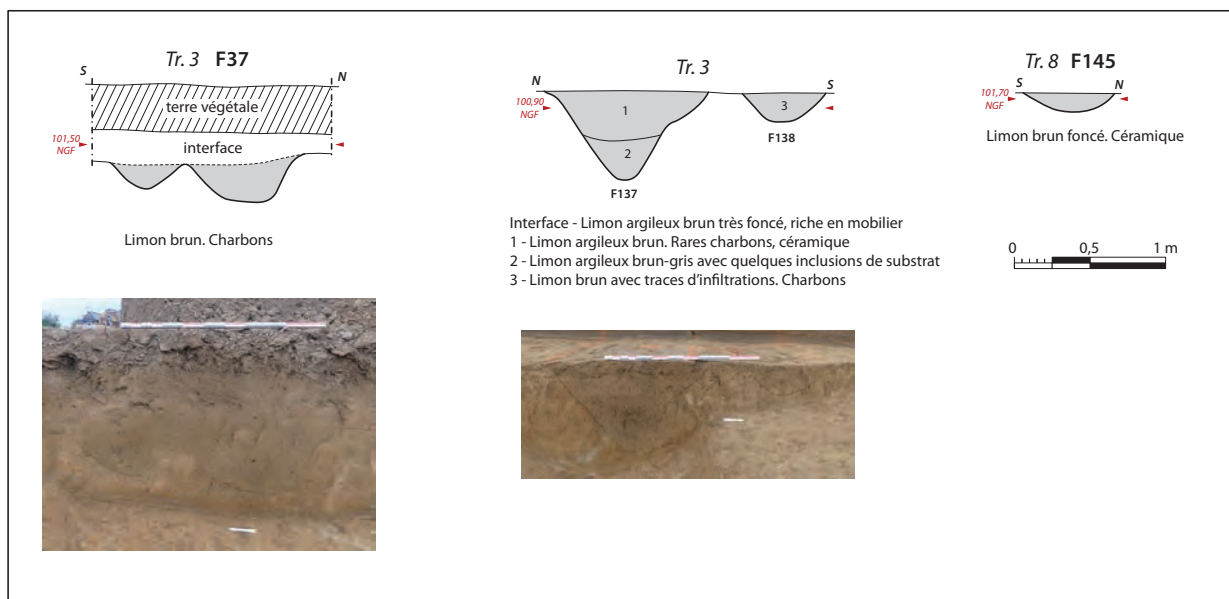
varient entre 0,48 m et 0,68 m de large pour 0,2 à 0,26 m de profondeur. Le quatrième fossé, Fo 137, est mieux conservé (1,08 m de large pour 0,59 m de profondeur). Avec son profil en V, il témoigne de deux unités stratigraphiques de limon argileux brun à brun gris, laissant apparaître des effondrements de substrat.

Ces quatre linéaires orientés est-ouest sont donc le témoignage d'une évolution du paysage entre la période protohistorique et la période gallo-romaine, permettant d'émettre une hypothèse d'occupation longue de ces parcelles.

Au sud de la parcelle, un dernier fossé, Fo 145 (Tr 8) file d'est en ouest, rejoignant probablement Fo 155. Son remplissage de limon brun foncé (fig. 20) est peu marqué (0,6 m de large pour 0,1 m de profondeur). A sa perpendiculaire, le début d'un fossé, orienté nord-sud, est visible, laissant supposer une probable extension de l'occupation au sud de la parcelle, sous les lotissements récents.

Fig. 20 Fossés 37, 137 et 138 (tranchée 3), fossé 145 (tranchée 8).

© P. Pihuit, Inrap



Ces parcelles, livrant du mobilier protohistorique en majorité, semblent en lien avec des parcelles plus massives, formant de probables enclos principaux.

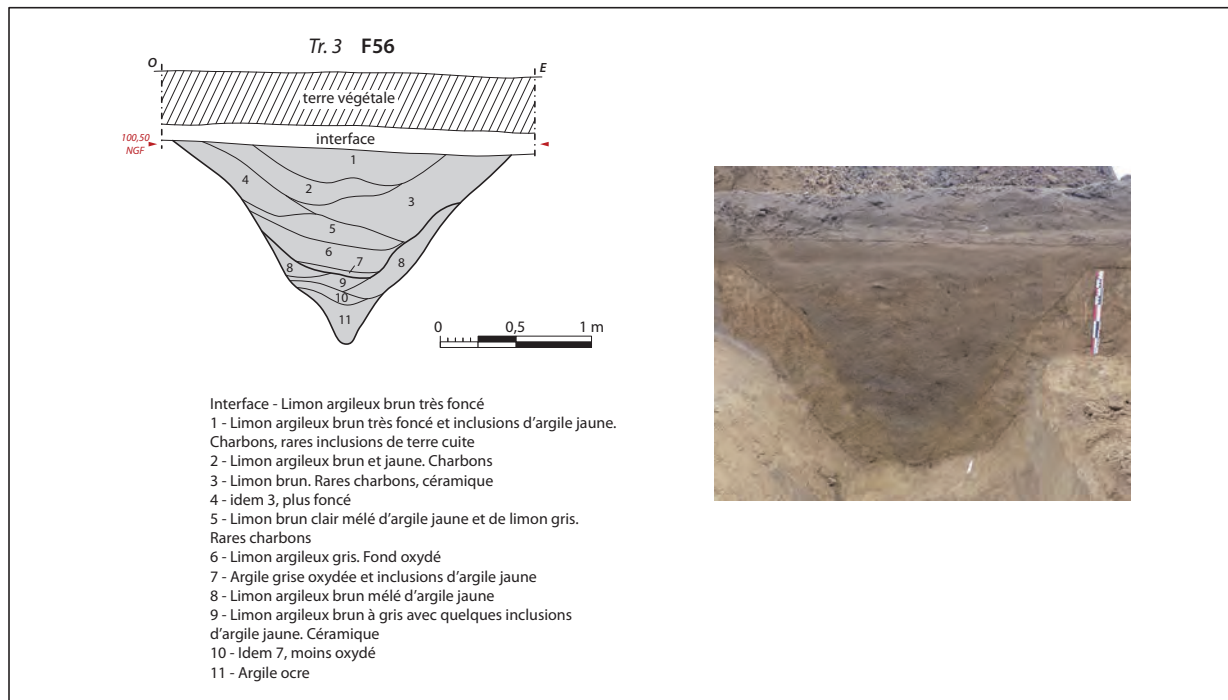
Trois fossés importants apparaissent sur l'ensemble de la parcelle.

Le premier, orienté nord-sud, paraît en décalage par rapport aux deux autres. Il est situé à l'extrême est de la parcelle et correspond aux sections Fo 14 (Tr. 1), Fo 56 (Tr. 3), Fo 86 (Tr. 5) et Fo 109 (Tr. 6). Nous l'avons testé à une seule reprise, en tranchée 3 (fig. 21). Son niveau de lecture se situe à 0,5 m, sous la terre végétale et l'interface de limon brun. En coupe, son profil en V est imposant, avec ses 1,3 m de profondeur pour 2,26 m de large. Les douze unités stratigraphiques qui le composent sont le reflet de son utilisation longue. Le premier fonctionnement du fossé correspond aux unités stratigraphiques 8, 9, 10, 11 et 12. Ces sédiments correspondent à la fois à la circulation d'eau avec des sédiments gris hydromorphes et la présence d'oxydations. La présence de 9 fragments de céramique protohistorique dont 1 attribué à la Tène semble placer son creusement et sa première utilisation durant cette période. Cependant, étant donné son profil en V et ses dimensions, ce fossé a sûrement marqué longuement le paysage. Nous observons un probable curage tardif (Us 7 à 1) de ce fossé, probablement à partir du bas Moyen-Âge puisque les fragments de

céramique mis au jour, même en profondeur, coïncident avec les périodes médiévales et modernes. Ce fossé d'enclos semble donc avoir profondément inscrit sa marque dans le paysage, laissant entrevoir une continuité de l'occupation pendant la période gallo-romaine et une reprise, au moins partielle, durant le Moyen Âge et la période moderne. Néanmoins, son orientation ne correspond pas aux limites cadastrales napoléoniennes : ce qui laisse supposer un rebouchage total de ce fossé avant 1826. Nous ne constatons pas de retour de cet enclos au sein de l'emprise, laissant entrevoir une extension hors zone de prescription archéologique.

Fig. 21 Fossé 56, tranchée 3.

© P. Pihuit, Inrap



Au centre de l'emprise, deux enclos imbriqués sont également visibles. Le premier se situe au sud et se développe vers l'ouest de notre parcelle et hors emprise. Nous évoquons ici les sections de fossé Fo 155 (Tr.8) Fo 17 (Tr.2), Fo 10 (Tr.1), Fo 143 (Tr.9) et Fo 149 (Tr. 10). Ce linéaire, d'abord orienté nord-sud, effectue une courbe vers l'ouest, formant un probable enclos au sud-ouest. Sur l'ensemble de son parcours, nous avons mis au jour du mobilier céramique protohistorique sur sa surface. Par ailleurs, 4 fragments de céramique présents en surface de F149 (Tr. 10) se rapprochent de l'âge du Fer. Nous l'avons testé en tranchée 9, au niveau de son changement de direction, ce qui provoque probablement une déformation de son profil (fig. 22). Celui-ci apparaît directement sous la terre végétale. Nous observons dans un premier temps un fossé avec un profil irrégulier (3,5 m de large pour 1,64 m de profondeur) se terminant en pointe : ce qui nous laisse supposer un fossé en V déformé par le changement d'orientation. Sa première phase de comblement se compose de quatre unités stratigraphiques (Us 2 à 5), alternance des limons plus ou moins argileux gris à brun avec la présence de substrat provenant d'effondrement de parois. Les couches, plutôt linéaires, ne dévoilent pas la présence d'un talus. Enfin, le comblement le plus récent, l'Us 1, révèle un probable curage du fossé qui entame les unités stratigraphiques 2 et 3 (fig. 22). Ce comblement composé de limon brun foncé a livré 6 fragments de céramique protohistorique.

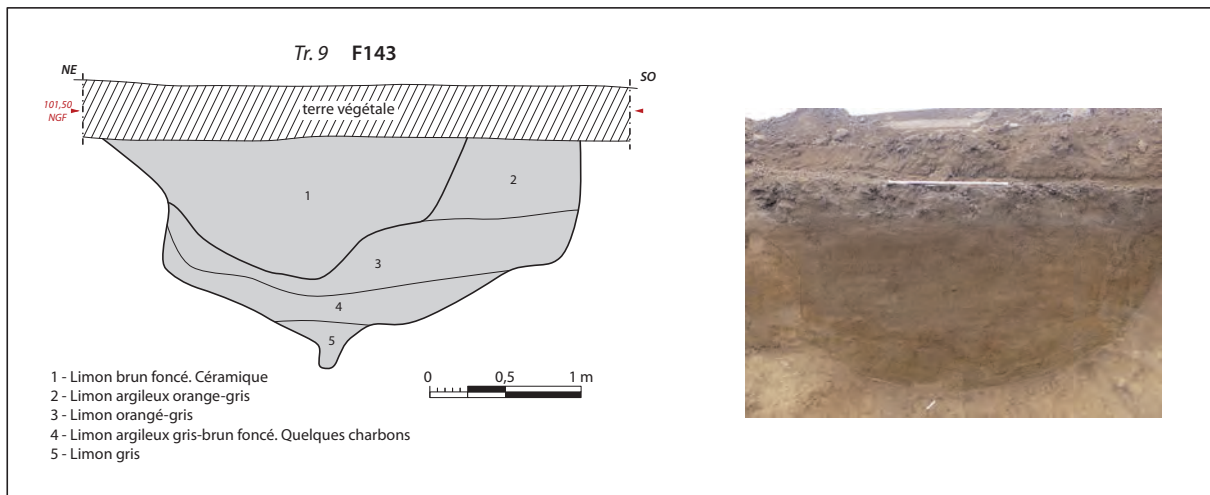


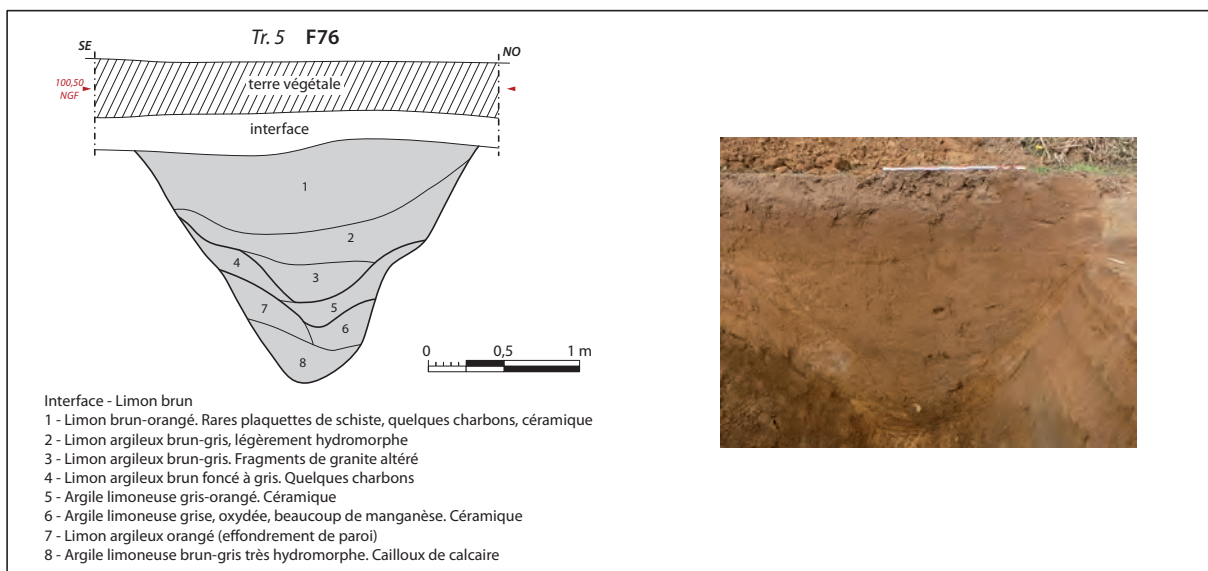
Fig. 22 Fossé 143, tranchée 9.

© P. Pihuit, Inrap

Un autre enclos, dont la datation paraît plus gallo-romaine, s'imbrique sur cet ensemble : il s'agit de Fo 151 (Tr.10), Fo 28 (Tr. 3), Fo 76 (Tr. 5), Fo 122 (Tr. 6). Celui-ci suivant une probable courbe vers l'ouest pourrait être lié à un autre linéaire daté de la période gallo-romaine (mais non testé) composé de Fo 132 (Tr. 6) et Fo 66 (Tr.5). Ainsi, du mobilier gallo-romain a été mis au jour sur les sections 151, 28, 76 et 66, établissant une fourchette chronologique entre la fin du Ier siècle av. et le Ier siècle apr. J.-C. Par ailleurs, du mobilier protohistorique a également été mis au jour lors du sondage de la section 76 (Tr.5) permettant encore de supposer une ancienneté de ce linéaire. Son profil en V est également assez similaire aux enclos déjà décrits auparavant (fig. 23). Situées sous l'interface, à environ 0,55 m de profondeur, nous observons plusieurs phases de comblement sur 2,26 m de large et 1,56 m de profondeur. Si aucun curage réel de ce fossé n'est identifiable de prime abord, la présence de fragments de céramique de datation hétérogène (Protohistoire et Antique) peut nous laisser entrevoir une continuité dans l'utilisation de cet enclos et donc des réaménagements successifs. Les différentes alternances de couches sont liées à une ouverture longue. Les plus anciennes couches (Us 5 à 8) marquent des comblements plus naturels, issus de l'érosion des parois avec la circulation d'eau. Les unités stratigraphiques supérieures sont plus chargées en limon brun et charbons, révélant ainsi des comblements peut-être plus anthropiques. Enfin, les unités stratigraphiques 3 et 5 peuvent être le reflet de curages de cet enclos.

Fig. 23 Fossé 76, tranchée 5.

© P. Pihuit, Inrap

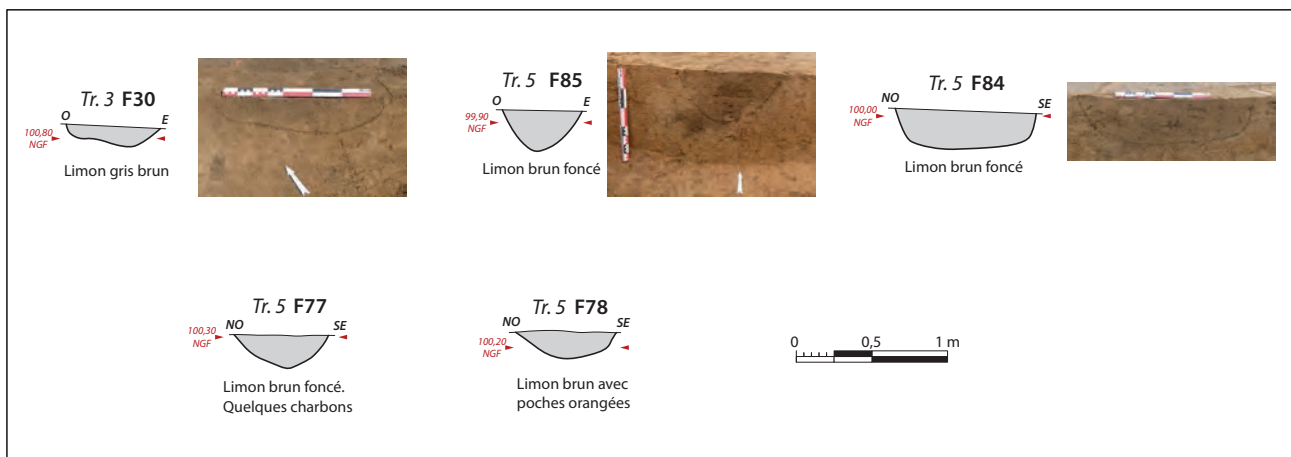


Tranchée 6, un autre élément fossoyé pourrait accompagner l'hypothèse de développement d'enclos hors emprise, au nord avec la présence du fossé F 117 qui forme un angle s'ouvrant vers le nord. Celui-ci, d'une largeur de 1,4 m, n'a pas été sondé mais révèle du mobilier gallo-romain en surface. Il semble également en lien avec Fo 119 (1,5 m de large) et Fo 120 (0,6 m de large) qui ne sont visibles que dans cette tranchée 6 et pourraient établir une liaison avec l'enclos déjà décrit auparavant (Fo 76 en tranchée 5).

Pour finir, plusieurs indices de fossés secondaires, le plus souvent de datation indéterminée, parsèment l'ensemble de cette emprise : Fo 12 – 38 (Tr.1 et 3), Fo 30 (Tr.3), Fo 26 (T. 3), Fo 65 (Tr. 5), Fo 77 (Tr. 5), Fo 78 (Tr. 5), Fo 84 – Fo 112 (Tr. 5 et 6), Fo 85 (Tr. 5), Fo 108 (Tr. 6), Fo 114 (Tr. 6), Fo 115 (Tr.6), Fo 126 (Tr. 6) et Fo 130 (Tr. 6). Pouvant fonctionner avec la période protohistorique ou la période antique, ils rentrent probablement dans l'organisation d'espaces d'habitat ou de travail. L'organisation globale de ces parcelles nous échappe à l'issue du diagnostic. Certains ont été sondés (fig. 24) et leurs profils sont variables, sans témoigner de partitions importantes. Les comblements varient entre du limon brun et gris.

Fig. 24 Fossé 30 (tranchée 3), Fossés 77, 78, 84 et 85 (tranchée 5).

© P. Pihuit, Inrap



Le diagnostic de Kervranguen Zone 7 met donc en avant une organisation parcellaire intense, semblant héritée de la période protohistorique et continuer pendant la période antique (jusqu'au Ier siècle après J.C.). Plusieurs enclos de taille imposante semblent imbriqués et former des espaces particuliers au sein de l'emprise, correspondant à plusieurs pôles d'occupation.

2.2.1.2 Des pôles d'occupation diachroniques : des espaces agraires au bâti ?

Ces enclos et parcellaires secondaires semblent donc imbriqués et former des espaces particuliers au sein de l'emprise, correspondant à des pôles d'occupation que nous évaluons pour le moment à quatre.

Dans un premier temps, deux espaces se dégagent avec une quasi absence de structures liées à l'habitat : à l'ouest et au sud de l'emprise (fig. 17).

A l'ouest de l'emprise (fig. 17), un premier pôle peut être défini. Traversé par des parcellaires nord-ouest – sud-est, en majorité daté de la protohistoire, nous notons que cette zone n'a permis de mettre au jour que trois structures en tranchée 5 : les fosses 60 et 61 et le trou de poteau 80.

La fosse 61 (fig. 25), au profil évasé à fond irrégulier (1,85 x 1,26 x 0,36 m), a livré en surface un lot important de céramique protohistorique, dont un fragment de fond plat en céramique grossière. Son comblement de limon gris brun apparaît peu anthropique.

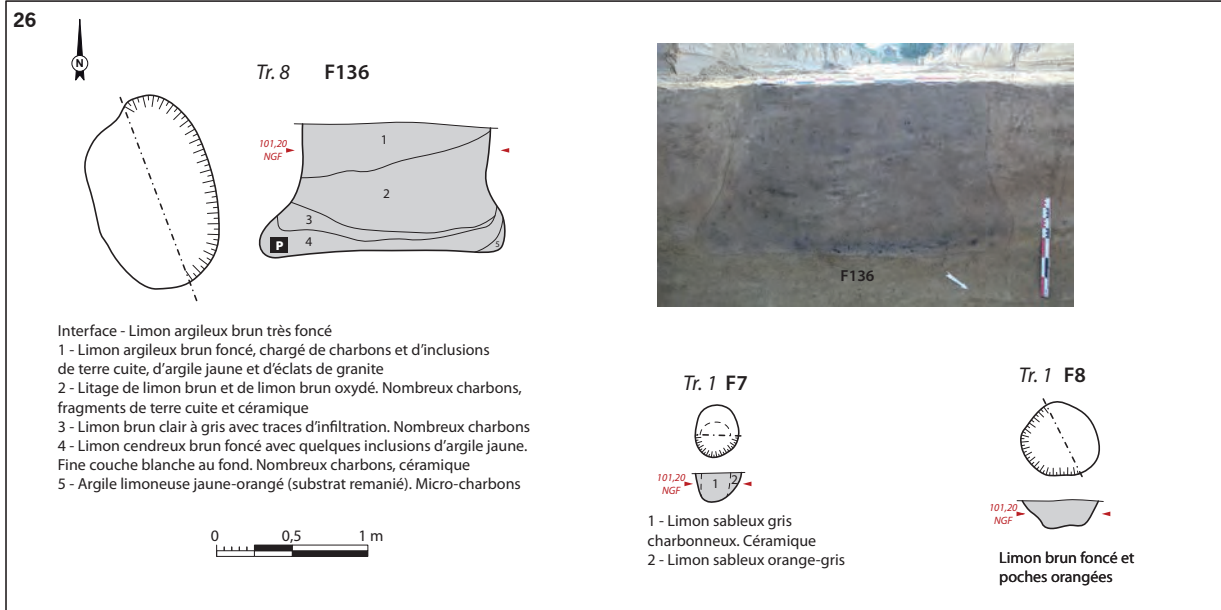
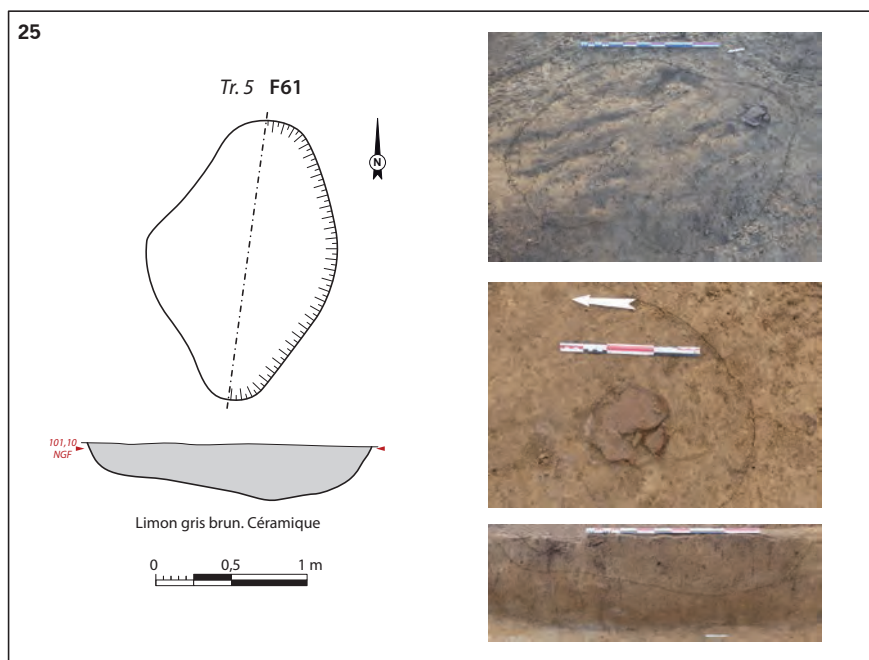
Au sud de l'emprise, une autre zone semble enclose par le fossé courbe Fo 155-17-10-143-149 (Tr. 8, 2, 1, 9 et 10). Celle-ci montre également une faible densité de structures de type fosses et trous de poteau. Seuls quelques vestiges protohistoriques sont visibles en tranchée 1 et 8 : Fs 5, Tp 6-7-8-9 et Fs 136 (fig. 26). En tranchée 1, une légère concentration de structures est visible. Une ouverture effectuée n'a pas permis d'en révéler davantage. Du mobilier céramique protohistorique a été mis au jour sur la surface de Fs 5 et dans le comblement du trou de poteau F 7. Par ailleurs, un fragment de céramique de taille insuffisante a été mis au jour dans le trou de poteau F 8 et attribué de manière douteuse à la période médiévale. Cependant, la céramique protohistorique étant proche au niveau facture de la céramique médiévale, le doute émane. Dans ce périmètre, l'ensemble des structures livre du mobilier attribué exclusivement à la Protohistoire, nous pouvons donc supposer que cette légère occupation témoigne d'une unité chronologique.

Fig. 25 Fosse 61, tranchée 5.

© P. Pihuit, Inrap

Fig. 26 Trous de poteau 7 et 8 (tranchée 1), Silo 136 (tranchée 8).

© P. Pihuit, Inrap



Située tout au sud de notre emprise, en tranchée 8, la structure Fs 136 semble à l'écart de l'occupation principale. Elle se présente en surface sous la forme d'un creusement régulier et subcirculaire d'1,2 m de long pour 0,9 m de large. En coupe, elle présente des parois piriformes, atteignant une profondeur de 0,96 m. Son comblement est constitué de 5 unités stratigraphiques.

Les couches les plus anciennes, Us 4 et 5, constituées d'un mélange de limon et d'argile cendreuse et charbonneuse brun foncé, ont fait l'objet d'un prélèvement témoignant de la présence de graines (comm. orale H. Seignac). Ainsi, nous partons sur l'hypothèse d'une structure de stockage de type silo d'une contenance d'1 m³ environ. Les couches les plus anciennes seraient donc le témoignage des effondrements de parois et de la couche charbonneuse d'assainissement de la structure. Par ailleurs, deux fragments de céramique attribués potentiellement au Bronze ancien ont été mis au jour au fond des unités stratigraphiques 2 et 4. Les couches supérieures (Us 1 à 3) seraient dues à un comblement intentionnel de la structure.

La présence de fragments de céramique et l'isolement de la structure au sein de l'emprise de diagnostic ne nous ont pas poussé à réaliser une datation ¹⁴C pour le moment, laquelle pourra être effectuée lors d'une phase ultérieure.

Ces deux zones, situées à l'ouest et au sud de notre emprise, en majorité de datation protohistorique, pourraient être le reflet d'une occupation plus agricole et un lieu dévolu aux réserves de denrées alimentaires. En l'état du diagnostic, la présence d'un imposant fossé d'enclos, enserrant la zone sud, ne peut pas être comprise.

Le cœur de l'habitat (**fig. 17**) semble se développer au nord des trois fossés successifs orientés est-ouest (Fo 37-139-54-57, Fo 137 et 138, Tr. 3), enserré à l'est par le fossé d'enclos orienté nord-sud (Fo 14-56-86-109, Tr. 1-3-5-6) et à l'ouest par le fossé F66-132 (Tr. 5-6). Plusieurs regroupements de trous de poteau et fosses sont visibles en tranchée 3 et 5.

A l'est de la tranchée 3 (**fig. 27**), nous observons une densité importante de structures diverses probablement liées à l'habitat et de datation hétérogène, entre la Protohistoire et la période gallo-romaine.

Pour la Protohistoire, un seul élément fossoyé a livré un fragment de céramique : Fo 53. Ce fossé courbe, en forme de « fer à cheval » ouvert à l'est, d'une largeur d'1 m au maximum et d'une superficie de 20 m² environ pourrait fonctionner avec le fossé F 148 et le trou de poteau F 147. Aucun sondage n'a été effectué dans ces structures, afin de ne pas corrompre l'information par un manque de vision globale.

En l'état actuel des connaissances, nous pouvons formuler deux hypothèses sur l'utilisation de ces vestiges : habitat ou structure funéraire ? L'absence de décapage extensif ne permet pas pour le moment de trancher entre ces deux hypothèses.

Rappelons que nous sommes à proximité de la fouille de la Z.A de Bel Air (Escats 2013). Celle-ci a révélé une vaste enceinte fossoyée de l'âge du Bronze (3,7 ha) associée à deux monuments funéraires de type tumuli et deux cercles funéraires, le tout à proximité d'une voie. En règle générale, nous constatons une perdurance des espaces funéraires. Notre enclos « circulaire » en forme de « fer à cheval » pourrait donc entrer dans ce contexte de multiplication des monuments funéraires sur plusieurs centaines d'années, avec des variantes typologiques.

Les enclos funéraires en fer à cheval sont pour l'instant absents de Bretagne, présents dans les pays de la Loire (Nadeau *et al.* 2016 ; Le Maire *in* Blanchet *et al.* 2015) et dans d'autres régions hors grand-ouest.

Sur le diagnostic de Kervranguen, la quasi absence de trous de poteau accompagnant cette structure nous interroge sur la vocation de cette architecture. Cette hypothèse d'élévation funéraire pourrait faire écho

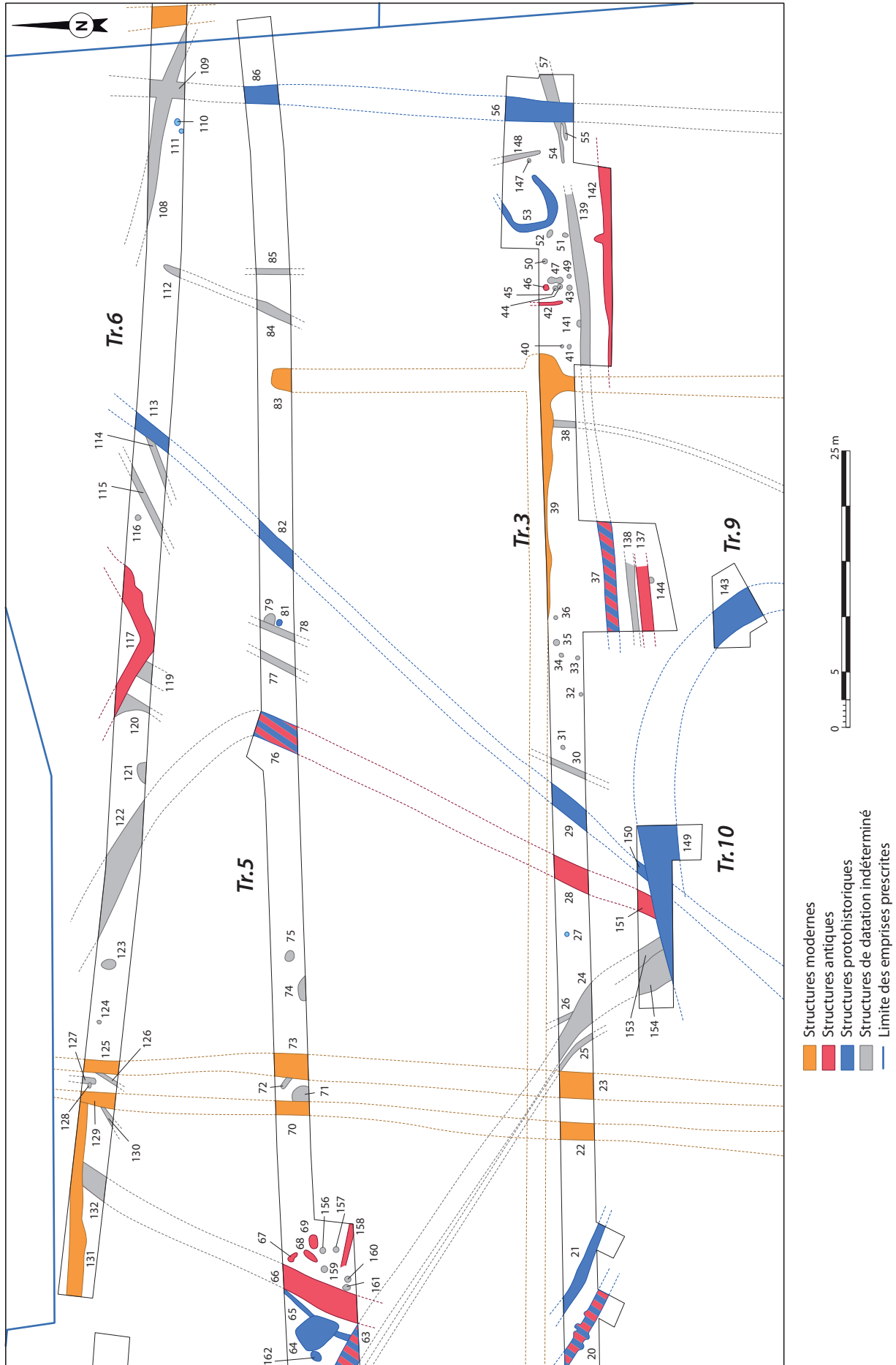


Fig. 27 Plan de détail phasé du diagnostic de Kervranguen, zone 7.

à la découverte d'un fragment de dalle en micaschiste à proximité, dans le fait 52. Cet élément renvoie à « l'hypothèse d'une dalle architecturale (peut-être dressée), qui rentre en résonnance avec plusieurs sites régionaux, principalement dans des contextes funéraires protohistoriques (Le Gall, 2017 ; Bourne 2021) » (cf. chapitre 3). Sur le site de la ZA de Bel Air (Escats 2013), une dalle de même type a été mise au jour dans un contexte de cercle funéraire protohistorique.

Ainsi, notre enclos en fer à cheval pourrait s'inscrire dans cette typologie des cercles funéraires, dont la chronologie régionale s'étend de l'âge du Bronze moyen à la fin du premier âge du Fer.

Des éléments d'habitats en forme de fer à cheval sont également connus pour la Bretagne. Citons, par exemple, la fouille de Pen Mane à Guidel dans le Morbihan (V. Le Gall 2015) où une structure similaire a été mise au jour. Constituée d'une tranchée de fondation cernant une superficie de 36 m², ouverte à l'est, elle présente également plusieurs creusements de type trous de poteau dans l'espace interne. Sur notre diagnostic, seul un creusement de type trou de poteau (F147) pourrait être associé à notre tranchée mais, celui-ci apparaît dissocié, se place en tout cas en dehors de cet enclos côté est. Et aucune structure d'ancrage de poteau n'a été mise au jour à l'intérieur de notre vestige. De plus, la superficie interne de notre enclos apparaît réduite pour une structure d'habitat.

Suite au diagnostic, nous ne pouvons qu'émettre ces deux hypothèses, avec un attachement particulier pour la fonction funéraire de cet enclos, étant donné le contexte archéologique local. Aucune banquette d'élévation au-dessus de cette structure n'a été constatée au diagnostic. La présence d'un ensemble bâti à proximité laisse supposer la disparition potentielle du tertre.

Un décapage plus ample pourrait permettre de mettre au jour des structures similaires et une organisation permettant de trancher sur la fonction de cet ouvrage.

Immédiatement à l'ouest de ces structures, une concentration de trous de poteau a été mise au jour (de F 40 à F 52 et F 141, Tr. 3, fig. 27 et 28). La présence de plusieurs alignements de trous de poteau nous permet d'envisager un seul ensemble bâti, fonctionnant probablement avec un petit fossé, F 42, ayant livré au décapage 3 fragments de céramique attribué à l'Antiquité. Les remplissages de surface de ces vestiges sont assez identiques, variant entre des limons brun gris à brun foncé. Ces creusements oscillent entre 0,35 m et 0,5 m de diamètre. Le sondage de deux trous de poteau sur l'ensemble, F 46 et F 51, nous montre une assez bonne conservation de ces structures. Le premier, Tp 46, révèle en surface la présence de blocs. Conservé sur 0,4 m de profondeur, son remplissage est constitué d'une matrice de limon brun foncé dans laquelle des blocs de calage sont visibles. Etant donné la forte présence de trous de poteau sans mobilier datant, nous avons opté pour la réalisation d'un prélèvement en prévision d'une datation ¹⁴C. La présence d'une graine dans le comblement de Tp 46 a permis une datation fiable de cet ensemble (annexe 2). Cette datation calibrée à deux sigmas (95,4 % de probabilités) donne l'intervalle 42 BC – 130 AD, et avec 1 sigma (68,2 % de probabilités), les intervalles 22 – 116 apr. J.-C. : ce qui nous permet de situer l'utilisation de ce bâtiment entre le I^{er} siècle avant J. C. et le début du II^e siècle après J.-C., soit la période gallo-romaine. Le trou de poteau F 51 n'affiche pas le même module que F 46, montrant une conservation moindre avec 0,24 m de profondeur et l'absence de calage.

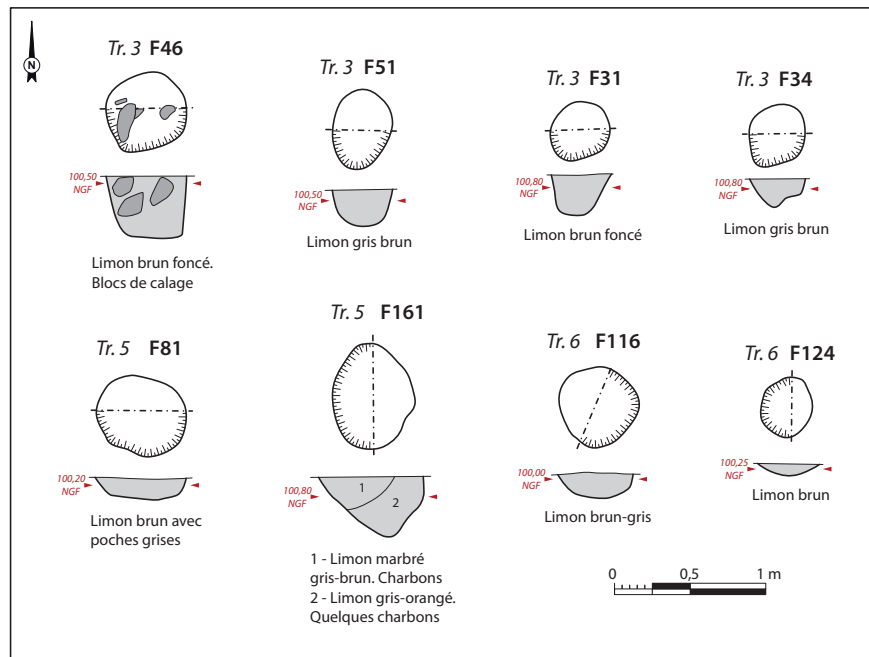


Fig. 28 Trous de poteau 31, 34, 46, 51, 81, 116, 124 (tranchées 3-5-6) et fosse 161 (tranchée 5).

© P. Pihuit, Inrap

Plus à l'ouest de la tranchée 3, d'autres regroupement de trous de poteau sont observables sans pouvoir définir à la suite d'un simple diagnostic d'organisation claire (Tp 27-28 ; Tp 31 à 36).

Tranchée 5, quelques structures semblant liées à de l'habitat sont enserrées dans l'enclos protohistorique et gallo-romain constitué par Fo 151-28-76-122-132 et 136 (Tr. 10-3-5-6). Nous évoquons ici les structures F 67 à F 69, F156 à 161. Le développement nous échappe encore et nécessite une vision plus globale. La présence d'un fragment céramique attribué à l'antiquité pourrait permettre d'envisager un développement de l'occupation gallo-romaine à l'intérieur de cet enclos. Seule la structure F 161 a été sondée (**fig. 28**), nous dévoilant une probable fosse au comblement double oscillant entre un limon brun gris (Us 1) et un limon gris orangé (Us 2). Cette structure est conservée en surface sur 0,7 m de long pour 0,54 m de large et, en profondeur, sur 0,4 m.

Dans le même périmètre, à l'intérieur de l'enclos, nous notons la présence de plusieurs fosses de datation indéterminée : F 71, F 72, F 74 et F 75.

En dehors de cet enclos, mais toujours dans la tranchée 5, quelques éléments datés de la Protohistoire viennent perturber la compréhension de l'organisation. Ainsi, à l'ouest de l'enclos, deux fosses ont livré du mobilier céramique attribué au 1^{er} âge du Fer (F 62 et/ou F 164) ; à l'est seul le trou de poteau F 81 (**fig. 28**) livre de la céramique protohistorique. Tranchée 6, la présence de trous de poteau et de fosses parsemées permet de présager du développement de l'habitat entre les tranchées de notre diagnostic.

Pareillement, tout au long du diagnostic, du mobilier céramique protohistorique a été mis au jour dans l'interface située au-dessus du niveau de lisibilité des structures.

Nous sommes donc face à une occupation diachronique de cette emprise, allant de la Protohistoire à la période gallo-

romaine. Plusieurs sphères d'occupation semblent également se dessiner : zone agricole, habitat et funéraire ?

Le mélange de structures gallo-romaines et protohistoriques dans les mêmes espaces ne laisse pas deviner les occupations et leurs agencements. Un décapage plus extensif pourrait permettre de connaître l'organisation de l'habitat et son attribution chronologique majoritaire (Protohistoire ou Gallo-romain ?).

2.2.2 Les structures médiévales à contemporaines

Quelques rares fragments de céramiques datés approximativement de la période médiévale ont été mis au jour. Néanmoins, ces éléments sont issus, soit de fossés datés de la Protohistoire (Fo 113, Tr. 6), soit de fossés modernes (Fo 23, Tr. 3). De plus, ils semblent très minoritaires et sont donc probablement intrusifs.

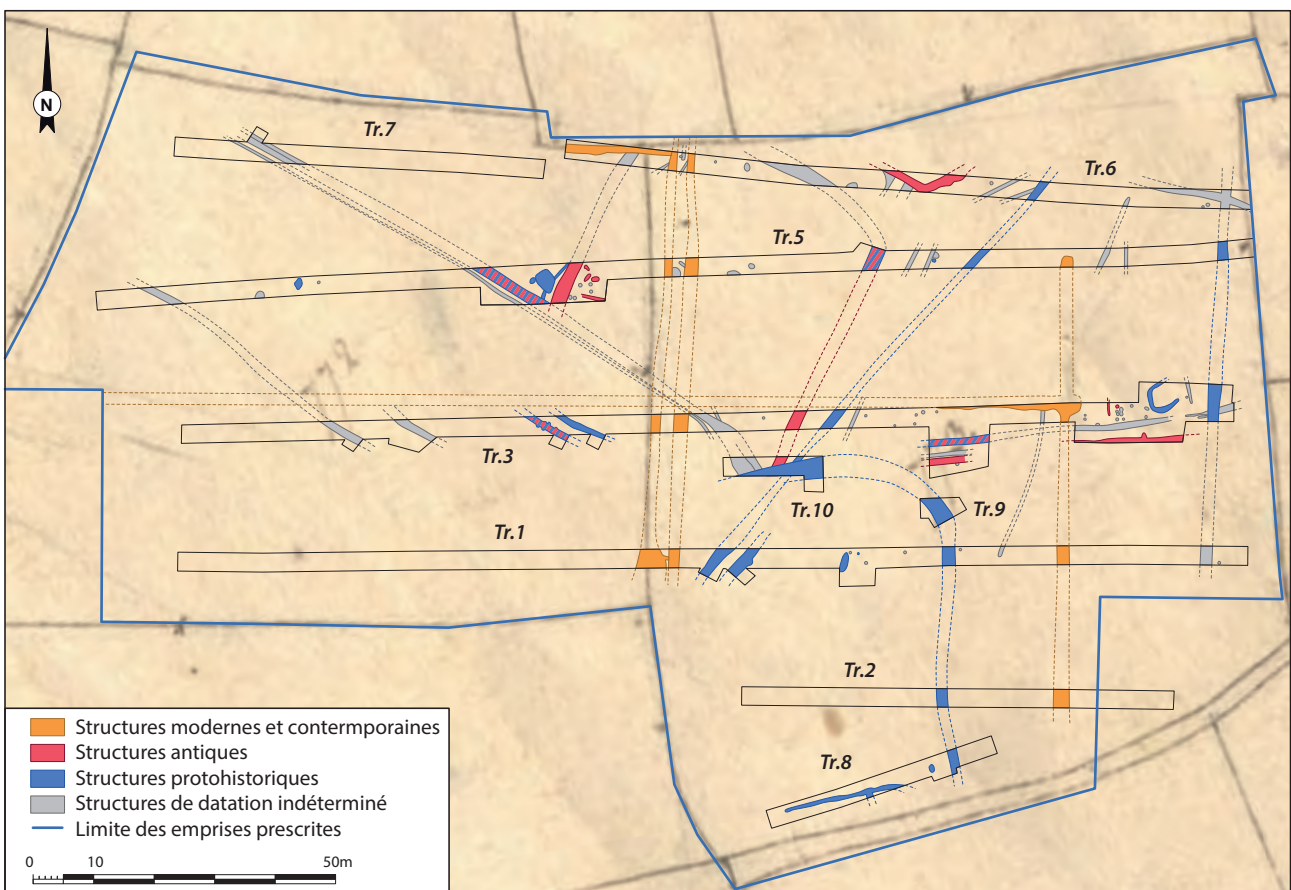
La superposition de notre plan d'emprise sur le cadastre napoléonien de 1826 (fig. 29) nous permet de visualiser les limites cadastrales modernes probablement héritées du bas Moyen Âge. Ainsi, deux limites apparaissent. Au centre de l'emprise, la première est constituée d'un double fossé (probable haie) orienté nord-sud : Fo 1-22-70-129 et Fo 2-25-73-125 (Tr. 1-3-5-6). La seconde est représentée par Fo 131 en tranchée 6 et correspond à la limite parcellaire nord, orientée est-ouest.

Leurs comblements sont majoritairement composés de limon brun à brun foncé.

Enfin, une canalisation contemporaine d'eaux usées, mise en place en 2007-2008 et non déclarée sur le compte-rendu de la DICT, est visible. Elle traverse le terrain d'est en ouest (Fo 39, Tr. 3) et partiellement du nord au sud (Fo 16-13-39-83, Tr. 2-1-3-5) pour rejoindre les zones pavillonnaires déjà construites.

Fig. 29 Plan des vestiges du diagnostic de Kervranguen, zone 7, sur fond cadastral napoléonien de 1826, section B, 2e feuille, parcelles 255-883.

© AD 22 ; P. Pihuit, Inrap



2.3 Kervranguen 2, parcelles 1632 et 1711 de la section B (opération D138354, Arrêté 2021-145)

Ces deux parcelles situées à l'opposé l'une de l'autre, au sud-ouest et au sud-est des emprises du diagnostic (fig. 30), correspondent à des surfaces de 1770 m².

Concernant la parcelle 1711, au sud-ouest, une unique tranchée (Tr. 4) de 78 m² a pu être réalisée, tandis que la tranchée 2 se développe en partie sur la parcelle 1632. Ainsi, 116 m² ont été diagnostiqués sur ces deux emprises : soit 6,5 % de leur surface totale.

Les épaisseurs de décapage ont oscillé entre 0,3 et 0,5 m de profondeur. Par ailleurs, nous avons réalisé un sondage géologique (log C) dans la tranchée 4, descendant à 1,36 m de profondeur sur une largeur d'1 m environ.

2.3.1 Un témoignage protohistorique ?

Une seule structure apparaît dans la tranchée 4 : un fossé, Fo 58, d'une largeur de 0,85 m. De la céramique protohistorique a été mise au jour sur sa surface. Sa proximité avec un réseau contemporain déclaré sur la DICT, ainsi que son comblement douteux de limon brun foncé, nous ont poussé à ne pas réaliser de sondage archéologique dans cette structure.

Cette parcelle ne révèle aucune occupation réelle et semble éloignée de la concentration de vestiges mise au jour sur les parcelles de la zone 7.

Cette distance, ainsi que l'absence de structure archéologique au sud-ouest du diagnostic de Kervranguen zone 7 pourrait plaider pour une absence d'occupation protohistorique. Cependant, lors des phases de diagnostics, nous observons souvent un dispersement des vestiges protohistoriques.

Sur la parcelle 1632, au sud-est, aucune structure n'apparaît dans la tranchée 2. Néanmoins, nous sommes à proximité de l'occupation protohistorique mise au jour dans les tranchées de la zone 7. Ainsi, le fossé d'enclos orienté nord-sud, Fo 14-56-86-109 (Tr. 1-3-5-6) se dirige vers cette parcelle.

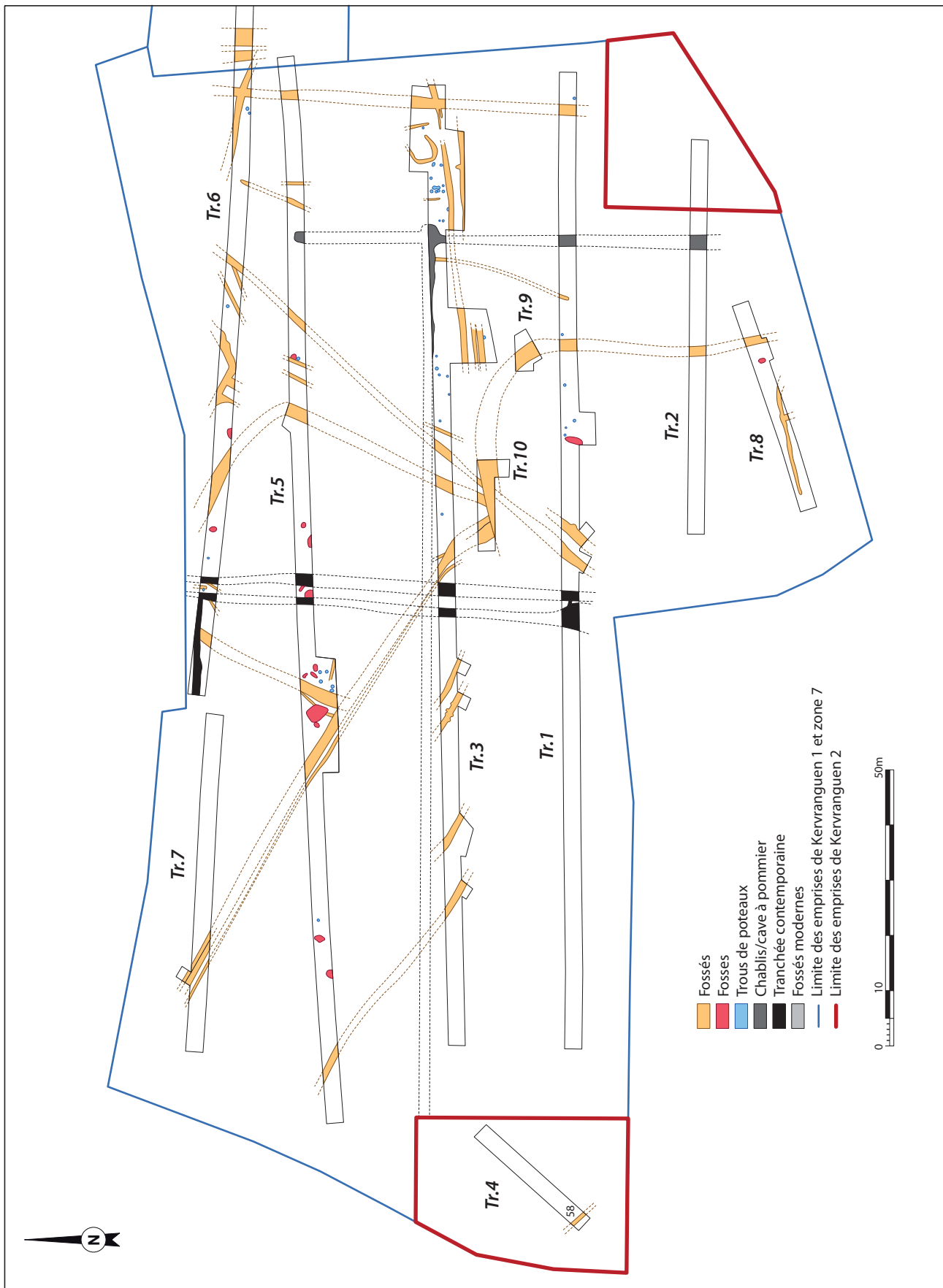


Fig. 30 Plan de situation et vestige des emprises du diagnostic de Kervranguen 2.

3. Etudes des mobiliers

3.1 Etude de mobilier céramique protohistorique (par T. Nicolas)¹

- Tranchée 1

Fait 5

Il a été mis au jour un lot de tessons au sein desquels il a pu être identifié un bord éversé en céramique semi-grossière qui peut être attribué au Bronze final ou au début du Premier âge du Fer.

- Tranchée 5

Fait 61 surf.

Il a été mis au jour un ensemble de tessons attribué à la protohistoire parmi lequel il a été identifié un fragment de fond plat en céramique grossière.

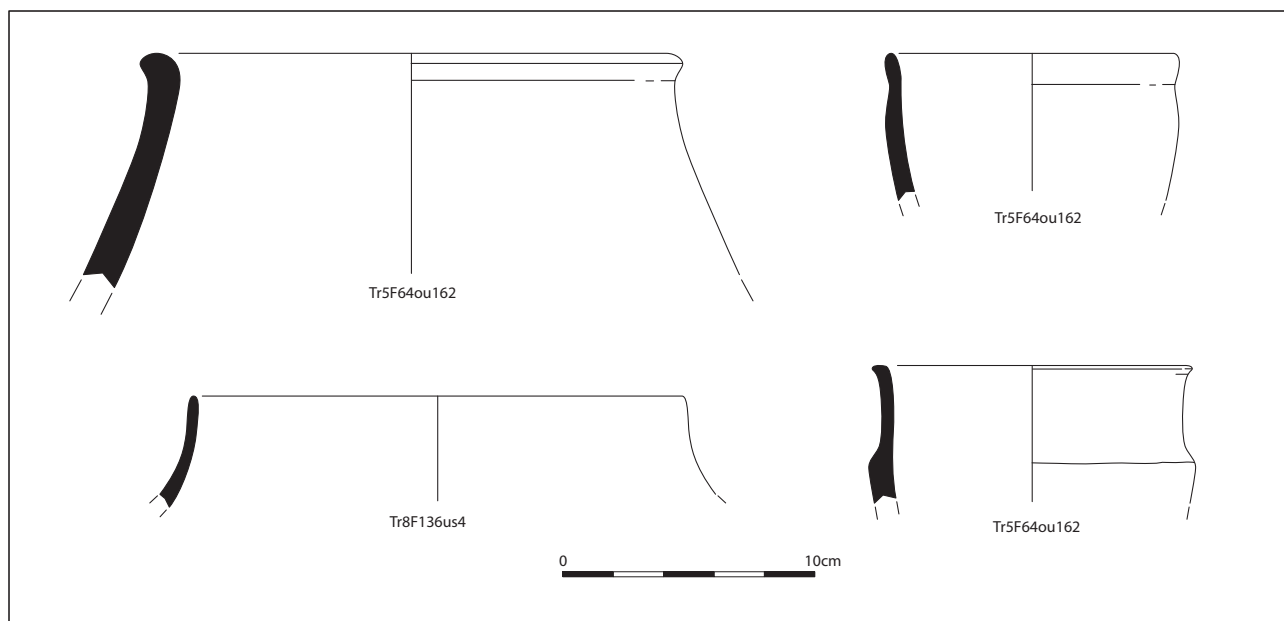
Fait 63

Il a été mis au jour un ensemble de tessons, hétérogène quant à leur datation (La Tène, Gallo-Romain et moderne). L'élément daté du second âge du Fer est une anse en ruban horizontale.

Fait 64 ou 162

Il a été mis au jour un ensemble de 63 tessons au sein desquels il a été identifié un fragment de col à bord arrondi en céramique grossière, un récipient tronconique et un petit récipient à carène haute en céramique semi-grossière (fig. 31). Ces éléments peuvent être attribués au début du Premier âge du Fer.

Fig. 31 Céramiques protohistoriques des faits 64 ou 162 (interface) et du fait 136.
© T. Nicolas, Inrap



1. pour l'inventaire complet du mobilier céramique, se reporter à la partie 3, inventaire 2.

- **Tranchée 8**

Fait 136 us4

Il a été mis au jour un bord rentrant à lèvre arrondie en céramique fine (**fig. 31**) pour lequel une datation au Bronze ancien est proposée.

- **Tranchée 10**

Fait 149 décap.

Il a été mis au jour quatre tessons au sein desquels il a été identifié un fragment de jatte à bord rentrant ; cet élément peut être daté au début du Premier âge du Fer

3.2 Etude du mobilier historique (par F. Labaune-Jean)²

3.2.1 Etude du mobilier céramique issu des parcelles du diagnostic de Kervranguen 1 (arrêté 2021-144)

Le mobilier mis au jour au lieu-dit Kervranguen à Ploulec'h (22) provient uniquement de la tranchée 6 et compte un total de 114 tessons de récipients en céramique à mettre en relation avec les périodes historiques. La répartition en grandes périodes chronologiques donne : 40 tessons antiques, 69 tessons de la fin du Bas Moyen Âge / période moderne et 1 tesson plus récent (XVIII^e siècle). 23 tessons de terre cuites s'y ajoutent (fragments indéterminés et tegula).

Ces lots sont présentés à suivre par ordre croissant de tranchées et de faits.

- **Tranchée 6**

Fait 91 ou 92

Décapage

Lot de 4 tessons réunissant :

2 tessons en sigillée de Gaule du centre correspondant au bord d'une coupe à marli de type Curle 11.

2 tessons en commune sombre dont un fond à pied annulaire.

Datation proposée du mobilier : début II^e siècle apr. J.-C.

À 1,10 m

Mobilier insuffisant : 3 tessons en commune sombre dont un bord d'écuelle rentrant et rainuré.

Datation proposée du mobilier : début du II^e siècle apr. J.-C. (**fig. 32**)

Fait 95

à 90 cm

Mobilier insuffisant : 2 tessons en céramique réductrice à pâte fine et 1 tesson en commune sombre.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Décapage

Mobilier insuffisant : 4 tessons en commune sombre antique dont un bord de pot bien cuit à lèvre en bourrelet.

Datation proposée du mobilier : II^e - III^e siècles apr. J.-C. (**fig. 33**)

Fig. 32 Bord d'écuelle antique en commune sombre –Tr6 F91-92.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap

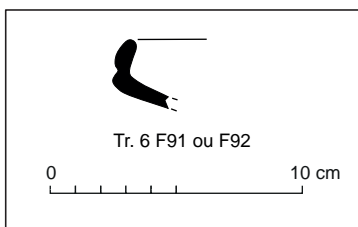
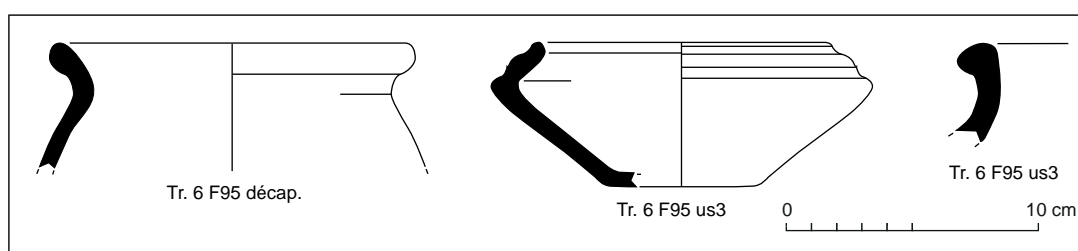


Fig. 33 Bord de pot en commune sombre –Tr6 F95 ; écuelle et bord de pot en commune sombre – Tr6 F95 us3.

© Françoise Labaune-Jean



2. pour l'inventaire complet du mobilier céramique, se reporter à la partie 3, inventaire 2.

Us 3

Lot de 28 tessons comprenant uniquement des éléments en céramique commune sombre : le profil complet d'une écuelle à lèvre rentrante rainurée et deux bords de pots à lèvre en bourrelet rond.

Datation proposée du mobilier : IIe siècle apr. J.-C.

Fait 96*Décapage*

Lot de 20 tessons réunissant :

2 tessons de panse à glaçure jaune et le profil complet d'un plat à glaçure verte et panse oblique (3 NR).

15 tessons en céramique de production locale sans revêtement dont un bord de pot à lèvre éversé et un autre de pot à lèvre en collerette oblique à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles. (fig. 34)

À 1,10 m

Mobilier insuffisant : bord de pot à lèvre oblique.

Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles.

À 1,20 m

Mobilier insuffisant : tesson de panse et bord de pot à lèvre en collerette oblique à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles.

À 1,30 m

Mobilier insuffisant : 2 éclats de panse à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles

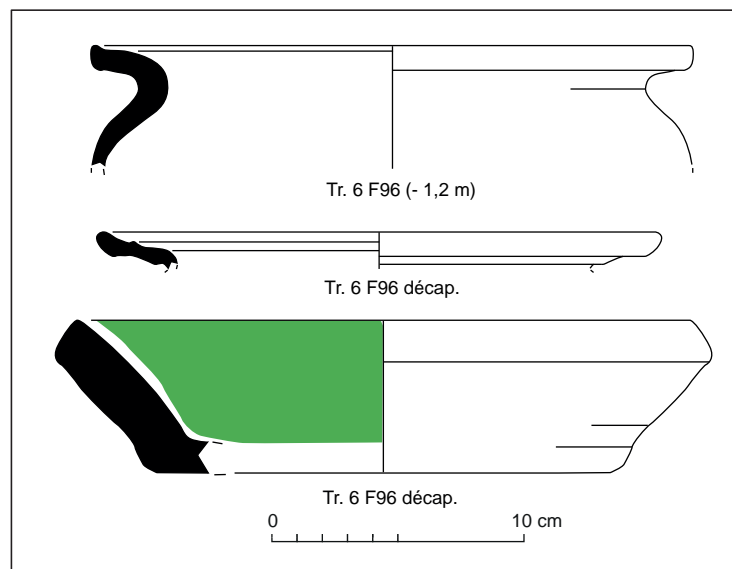
Interface

Lot de 24 tessons réunissant des fragments de panse à pâte brune sans revêtement et d'autres avec restes de glaçure interne non couvrante.

Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles.

Fig. 34 Bord de pots à large ouverte en céramique locale et bord de plat à glaçure interne -Tr6 F96.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap

Fait 99

Mobilier insuffisant : fragment de rebord de pot à pâte claire et tenon (?) festonné.

Datation proposée du mobilier : période moderne, sans précision possible.

Fait 100*Décapage*

Mobilier insuffisant : 5 tessons avec ou sans glaçure.
Datation proposée du mobilier : période moderne, sans précision possible.

Interface

Lot de 9 tessons réunissant :
2 tessons d'un mortier antique à pâte clair.
7 tessons modernes dont trois d'un fond à glaçure verte.
Datation proposée du mobilier : fin XVe - XVIe siècles vraisemblablement par l'aspect des pâtes avec mortier antique résiduel.

Fait 104

Mobilier insuffisant : tesson de panse à glaçure verte interne.
Datation proposée du mobilier : période moderne.

Fait 106

Mobilier insuffisant : 3 tessons modernes dont un rebord en gouttière avec glaçure verte localisée sur le replat interne.
Datation proposée du mobilier : période moderne.

Fait 107

Mobilier insuffisant : anse à glaçure couvrante laiteuse.
Datation proposée du mobilier : XVIIIe siècle prob.

3.2.2 Etude du mobilier céramique issu des parcelles du diagnostic de Kervranguen zone 7 (arrêté 2021-148)

Le mobilier mis au jour au lieu-dit Kervranguen à Ploulec'h (22) provient de 8 tranchées de sondages n° 1 à 3, 5 et 6, 8 à 10 et compte un total de 127 tessons de récipients en céramique à mettre en relation avec les périodes historiques. Ils se répartissent de la manière suivante : 77 tessons antiques, 17 pour le Bas Moyen Âge, 21 de la période moderne, 5 récents et 7 non déterminés.

Ils sont présentés dans la catalogue qui suit par ordre croissant de tranchées et de faits.

- **Tranchée 1**

Est du Fait 2 (interface 45 cm)

Mobilier insuffisant : 1 éclat de panse à pâte claire moderne et un morceau de base de pot de datation indéterminée (antique possible).
Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Fait 3 surf.

Mobilier insuffisant : 4 éclats appartenant à la panse d'un récipient à glaçure interne marron sombre associés aux éléments protohistoriques (intrusif ?)
Datation proposée du mobilier : hétérogène (XVIIe - XVIIIe siècles).

Entre Faits 5 et 8

Mobilier insuffisant : 2 tessons à pâte oxydante dense en quartz, correspondant aux argiles en usage dans ce secteur à la période médiévale.
Datation proposée du mobilier : XIe - XIIIe siècles prob. par l'aspect de la pâte.

Fait 8

Mobilier insuffisant : éclat à pâte brune, dense en inclusions de quartz.
Datation proposée du mobilier : insuffisant, Bas Moyen Âge possible mais non avéré.

Fait 14

Mobilier insuffisant : 1 éclat de panse à pâte oxydante généralement en usage au Bas Moyen Âge et 1 tesson de panse à glaçure interne vert sombre postérieure au XIVe siècle.

Datation proposée du mobilier : à partir du XVe siècle.

- **Tranchée 2**

Fait 17

Mobilier insuffisant : 2 éclats d'un même récipient à pâte oxydante, pouvant correspondre à une production de la période moderne mais sans assurance.

Datation proposée du mobilier : insuffisant – période moderne ?

- **Tranchée 3**

Fait 20 us 1

Mobilier insuffisant associant un morceau d'anse de cruche en commune claire à un tesson de panse en commune sombre dense en inclusions de quartz.

Datation proposée du mobilier : Antiquité (Ie - IIe siècles prob.).

Fait 23

Lot de tessons réunissant trois tessons à pâte oxydante dont un probable fond de pichet avec gouttes de glaçure non couvrante et un morceau de panse de pot.

Datation proposée du mobilier : XIIIe - XIVe siècles probablement par l'aspect de la pâte et le profil du fond de pichet.

Fait 28

Mobilier insuffisant correspondant à trois morceaux d'un même bord d'amphore à lèvre arrondie, pâte orange à engobe blanc, à associer à une amph. P1.

Datation proposée du mobilier : fin du Ier siècle av. J.-C. - Ier siècle apr. J.-C. prob.

Fait 37

En plus des fragments à rattacher à la Protohistoire, le lot réunit :
2 tessons dont une base à pied annulaire en terra nigra.

7 tessons en céramique commune sombre.

Datation proposée du mobilier : lot du Ier siècle apr. J.-C.

Fait 37 fenêtre sud

Mobilier insuffisant : 2 tessons de facture médiévale par la pâte et 1 tesson à glaçure interne marron sombre plus récent.

Datation proposée du mobilier : hétérogène (XVIIe - XVIIIe siècles pour le fragment le plus récent).

Fait 42

Mobilier insuffisant : panse (3 NR) d'un récipient en commune sombre tournée.

Datation proposée du mobilier : Antiquité, sans précision possible.

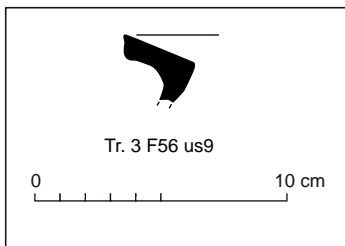
Fait 56*Décapage sondage*

Mobilier insuffisant : base de récipient à pâte brune et traces de suie externe.

Datation proposée du mobilier : période médiévale, par l'aspect de la pâte mais sans précision possible.

Fig. 35 Bord de pot en céramique sans revêtement –Tr3 F56.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap



Décapage

Mobilier insuffisant : tesson avec pâte de facture médiévale, intrusif dans un lot proto.

Datation proposée du mobilier : intrusif (XIIIe - XIVe siècles par l'aspect de la pâte).

Us 3

Mobilier insuffisant : tesson de panse à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : période moderne (fin XVe - XVIe siècles prob.).

Us 4

Mobilier insuffisant : 3 éclats de panse à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : période moderne (fin XVe - XVIe siècles prob.).

Us 9

Mobilier insuffisant : rebord lacunaire de pot à pâte brune et lèvre en collerette oblique.

Datation proposée du mobilier : période moderne (XVIe siècle) (fig. 35)

Fait 57

Mobilier insuffisant : petits fragments de panse à pâte brune et traces de suie externe indiquant un usage culinaire du vase initial.

Datation proposée du mobilier : médiéval, sans précision possible.

Fait 137

15 cm sous décapage

Lot de 4 tessons appartenant à un même récipient (pot à lèvre ronde) en céramique commune sombre.

Datation proposée du mobilier : Ier siècle apr. J.-C. (fig. 36)

Fenêtre sud décapage

Lot de 6 tessons correspondant au même récipient que le lot précédent.

Datation proposée du mobilier : Ier siècle apr. J.-C.

Fenêtre sud 20 cm sous décap.

Lot de 7 tessons correspondant au même récipient que le lot précédent.

Datation proposée du mobilier : Ier siècle apr. J.-C.

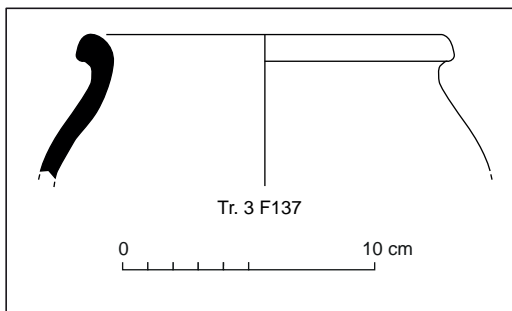


Fig. 36 Bord de pot en commune sombre –Tr3 F137.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap

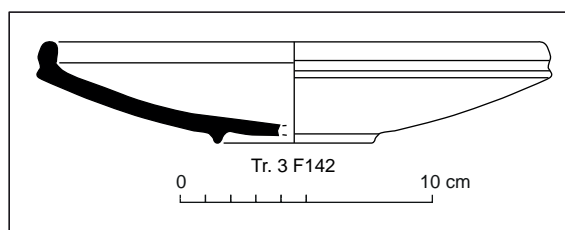
Fait 142

Lot de 5 tessons permettant de remonter le profil complet d'une écuelle à lèvre rainurée Menez 55 en terra nigra.

Datation proposée du mobilier : 30-70 apr. J.-C. (fig. 37)

Fig. 37 Ecuelle en terra nigra – Tr3 F142.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap



Mob 4 (entre F31 et F32)

Mobilier insuffisant : panse à glaçure interne verte (2 NR).

Datation proposée du mobilier : XVIe - XVIIe siècles prob.).

Mob 5 (proximité F39)

Mobilier insuffisant : éclat de panse à pâte fine et brune.

Datation proposée du mobilier : période moderne ?

- **Tranchée 5**

Fait 63*Décapage*

En plus du tesson protohistorique, 1 éclat en commune claire antique.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Sans précision

En plus des tessons protohistoriques, on trouve 1 tesson de bord de cruche en commune claire antique et 1 tesson de panse à glaçure interne d'époque moderne.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Fait 66

Lot de 8 tessons réunissant :

4 tessons à pâte réductrice.

4 tessons à pâte oxydante (panse de cruche probablement).

Datation proposée du mobilier : Antiquité, sans précision possible.

Fait 70

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord d'epot à lèvre en bourrelet en commune sombre antique associé aux tessons protohistoriques.

Datation proposée du mobilier : hétérogène (bord du Ie siècle apr.).

Fait 73

Mobilier insuffisant : anse d'amphore à pâte claire, dense en inclusions de quartz (P1 ?)

Datation proposée du mobilier : Ie siècle apr. J.-C.

Fait 76

Sans précision

Mobilier insuffisant : 3 éclats en commune claire antique associés à des éléments plus anciens.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Us 1

Mobilier insuffisant : 6 éclats de panse en commune claire.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Us 5

Mobilier insuffisant : 4 tessons appartenant à la même panse d'un récipient à paroi courbe en terra nigra (bol ?).

Datation proposée du mobilier : Ie siècle apr. J.-C.

Us 6

Mobilier insuffisant : éclat protohistorique associé à un fragment de panse en commune sombre antique.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Fait 158

Mobilier insuffisant : tesson de panse en commune sombre.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

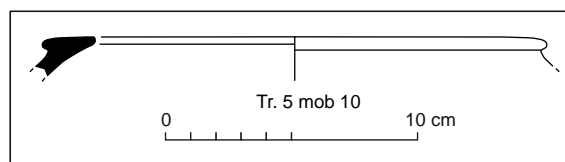
Mob 10 (extrémité est tranchée)

Lot de 10 tessons à pâte brune dont un bord de pot à lèvre en collerette courte rentrante.

Datation proposée du mobilier : XVIe siècle prob. (fig. 38)

Fig. 38 Bord de pot en céramique sans revêtement – Tr5.

© Françoise Labaune-Jean, Inrap



- **Tranchée 6**

Fait 113

Mobilier insuffisant : 1 tesson de facture médiévale associés à 3 tessons de production plus grossière mais pouvant appartenir à la même période.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge.

Fait 117

Mobilier insuffisant : éclat de panse en commune claire.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Fait 125

Mobilier insuffisant : bord d'epot à lèvre en collerette.

Datation proposée du mobilier : XVe - XVIe siècles prob.

Mob 11 (proximité F117)

Mobilier insuffisant : 6 éclats appartenant à une même panse de récipient à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : Antiquité vraisemblablement.

- **Tranchée 8**

Fait 145

Un tesson à pâte claire attribuable aux XIe - XIIIe siècles vient s'ajouter à des tessons protohistoriques.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Fait 151

Mobilier insuffisant : 3 tessons en commune sombre dont 2 à pâte plus dense en quartz.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Intersection Faits 150-152-153

Mobilier insuffisant : 3 tessons de facture médiévale avec un tesson non attribuable à une période précise.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge, sans précision.

3.3 Etude des éléments lithiques et macrolithiques³

Le diagnostic réalisé à Ploulec'h a permis de recueillir une dizaine d'éléments en pierre rassemblant 5 macro outils, 2 pièces en silex dont 1 grattoir, 1 disque en schiste tacheté et 2 « individus » pouvant appartenir à des éléments architecturaux. Les matières premières représentées sont très diverses, reflétant la variété et la complexité géologique locale et régionale : granites, schiste tacheté, micaschiste, calcaire, silex, ainsi qu'une roche métamorphique indéterminée composent cet assemblage.

- **Tranchée 1 (entre F 1 et F 2)**

Le décapage de cette tranchée a livré un fragment de granite à grains grossiers avec un flanc soigneusement régularisé, évoquant fortement un bord de meule rotative. La surface plane qui lui est contiguë ne semble toutefois pas préparée ou alors est fortement altérée. Un doute subsiste donc quant à cette possible détermination.

- **Tranchée 3**

Le fait 20 de cette tranchée a livré un petit bloc de granite à grains

3. pour l'inventaire complet du mobilier lithique et macrolithique, se reporter à la partie 3, inventaire 3.

moyens, à face rectangulaire et de section triangulaire. La surface de travail correspondant à la table rectangulaire est irrégulièrement plane en présentant des reliefs légèrement émoussés. Au vu de ces stigmates, et de la morphologie du bloc qu'on imagine très bien inséré dans un support, cet objet a pu servir d'enclume.

Dans le fait F52 a été prélevée une grande dalle de micaschiste fracturée dans sa longueur et en grande partie dans son épaisseur (fig. 39). Son extrémité arrondie a été façonnée par des enlèvements périphériques rasants. La faible surface conservée de la face fracturée semble également soigneusement régularisée. L'hypothèse d'une dalle architecturale (peut-être dressée) trouve des échos dans plusieurs sites régionaux, principalement dans des contextes funéraires protohistoriques (Le Gall, 2017 ; Bourne 2021).

Fig. 39 Dalle, fait 52, tranchée 3.

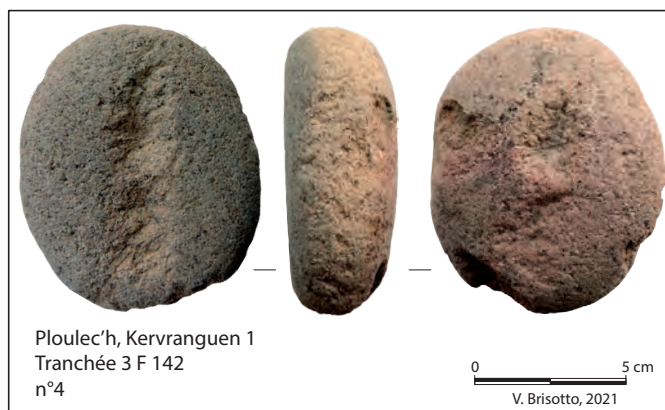
© Vérane Brisotto, Inrap



Le fait F 142 a livré un outil fortement sollicité établi sur un petit galet ovalaire de granite fin (fig. 40). Percuté sur toute sa périphérie en affichant successivement des stigmates d'écrasements, des impacts et des fracturations, ses faces montrent également une importante utilisation dans des gestes différents.

Fig. 40 Galet à cupules, fait 142, tranchée 3.

© Vérane Brisotto, Inrap



Outre les profondes cupules formées par des impacts successifs, l'une des faces plane et polie a également dû servir en percussion posée sans doute de broyeur dans une opération antérieure.

Ajoutons pour cette tranchée, la présence d'un grattoir unguiforme en silex prélevé en isolat lors du décapage (Iso 5 n°3).

- **Tranchée 5**

Seuls quelques petits fragments de calcaire ont été prélevés dans le fait 76 de cette tranchée, pouvant indiquer une probable utilisation de ce matériau dans des constructions antiques ou postérieures.

- **Tranchée 6**

L'Us 1 du fait 89 de cette tranchée a livré une petite plaquette de schiste tachetée dont la forme sub-circulaire découle d'enlèvements périphériques principalement unifaciaux semi-abrupts (fig. 41). Le disque présente un diamètre moyen de 11 cm et une épaisseur d'1,4 cm. Ce type d'objet que l'on trouve fréquemment dans les occupations protohistoriques régionales parfois en grande quantité comme au Camp de Symphorien à Paule (Menez, 1999) n'a pas encore de fonction bien déterminée mais l'hypothèse de couvercle est la plus plausible, notamment dans le cas de disque non perforé comme c'est le cas à Ploulec'h.

Le fait F 95 a livré deux individus dont une lamelle de silex caramel et le fragment d'un étrange objet interprété comme un probable moule (fig. 42). Façonné dans une roche métamorphique indéterminée mais sans doute locale (comm. orale H. Morzadec), le fragment présente une face « externe » bombée et polie, munie, en limite de fracture, d'une petite cavité ovalaire. A l'opposé, la face « interne » présente, à l'extrémité, une dépression conique menant à une rainure profonde à section en V. Bien qu'il soit difficile de déterminer la pièce à couler, ce fragment évoque fortement les moules bivalves en pierres de métallurgistes (Cert 2000).

Le dernier objet (n°3) provient du fait F 112. Il s'agit d'un fragment de granite à gros phénocristaux de feldspath possédant une surface active liée à un travail de mouture. Le flanc droit au profil rectiligne suggère plutôt le fragment d'une meule va-et-vient.

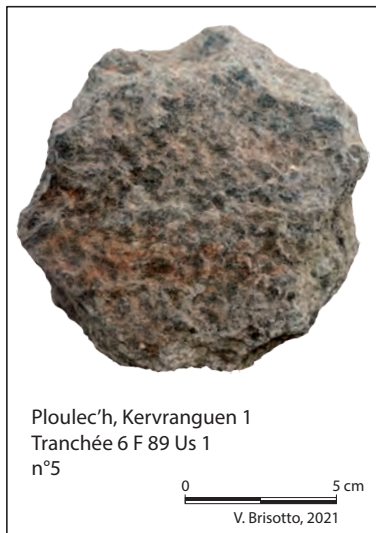
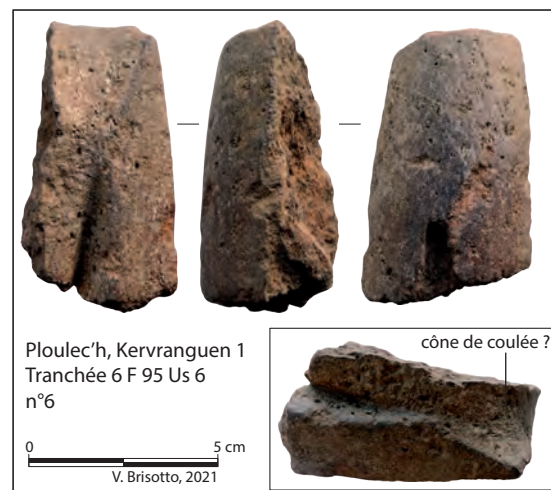


Fig. 41 Disque, fait 89, tranchée 6.

© Vérane Brisotto, Inrap

Fig. 42 Moule, fait 95, Us 6, tranchée 6.

© Vérane Brisotto, Inrap



Bien que modeste, cette petite série offre un panel varié des activités pratiquées sur le site : outils de mouture, moule et enclumes reflétant un contexte domestique ainsi qu'une probable activité métallurgique. La présence de pièces en silex atteste également d'une occupation ancienne des lieux.

4. Synthèse et comparaisons

Rappelons tout d'abord que les trois diagnostics de Ploulec'h Kervranguen (1, 2 et zone 7) ont été effectués sur des emprises correspondant à une surface de 2,29 ha environ. Nous sommes donc sur une vision réduite d'une occupation probablement plus vaste.

4.1 Synthèse sur l'occupation protohistorique

Etant donné la vision réduite du diagnostic et le principe même de tranchée, il est difficile de comprendre l'organisation de l'occupation protohistorique mise au jour sur ces trois emprises (fig. 43).

Le mobilier céramique ayant été mis au jour ne permet pas une datation précise des ensembles, à la fois entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, puisque de rares fragments de céramique ont pu être diagnostiqués pour les deux périodes. Enfin, la majorité des fragments de céramique sont rapportés simplement à la Protohistoire.

Nous sommes donc probablement sur une longue période d'occupation entre l'âge du Bronze et le second âge du Fer (La Tène).

Ainsi, chronologiquement, il est difficile de définir des espaces privilégiés. Nous observons donc les indices d'un site protohistorique dans son ensemble.

La majorité des fragments de céramique est issue du parcellaire.

C'est donc les variations de ces parcelles qui nous guident dans l'ébauche d'une organisation.

Ainsi, nous observons 3 fossés (enclos) principaux.

Le premier, Fo 14-56-85-109 (Tr.1-3-5-6) est situé à l'extrême est de nos emprises. Orienté nord-sud, nous n'observons aucun retour de celui-ci dans les emprises. Celui-ci semble donc se développer hors emprise au nord et au sud.

Plus à l'ouest, deux autres enclos « monumentaux » en V semblent imbriqués avec des parcelles probablement plus réduites qui organisent également l'espace.

Plusieurs questions se posent sur l'organisation de ces enclos. Ces trois fossés principaux ont-ils fonctionné en même temps ? Sont-ils issus d'une évolution de l'occupation au fur et à mesure des siècles ? Définissent-ils des espaces ? Sommes-nous dans des enclos internes à une occupation beaucoup plus vaste ?

L'absence de plan complet pour le moment ne nous permet pas d'effectuer de comparaisons fiables. En Bretagne, plusieurs exemples de sites protohistoriques avec des enclos peuvent être donnés. Si nous nous basons sur la proximité régionale, le premier exemple serait la vaste enceinte quadrangulaire de l'âge du Bronze de la Z.A de Bel Air à Lannion (Escats 2013) d'une superficie de 3,7 ha. Située à moins de 250 m de nos emprises, elle correspond à un vaste fossé imposant, au profil en V, de 2 à 3 m de large pour 1 à 2 m de profondeur.

Si comme pour nos fossés d'enceinte, le profil en V peut permettre de faire un parallèle, nos fossés semblent dissociés et former plusieurs enceintes.

De plus, la proximité réelle de ces enceintes, entre la fouille du site de la ZA de Bel Air et nos emprises de diagnostics, pose de réelles questions sur la

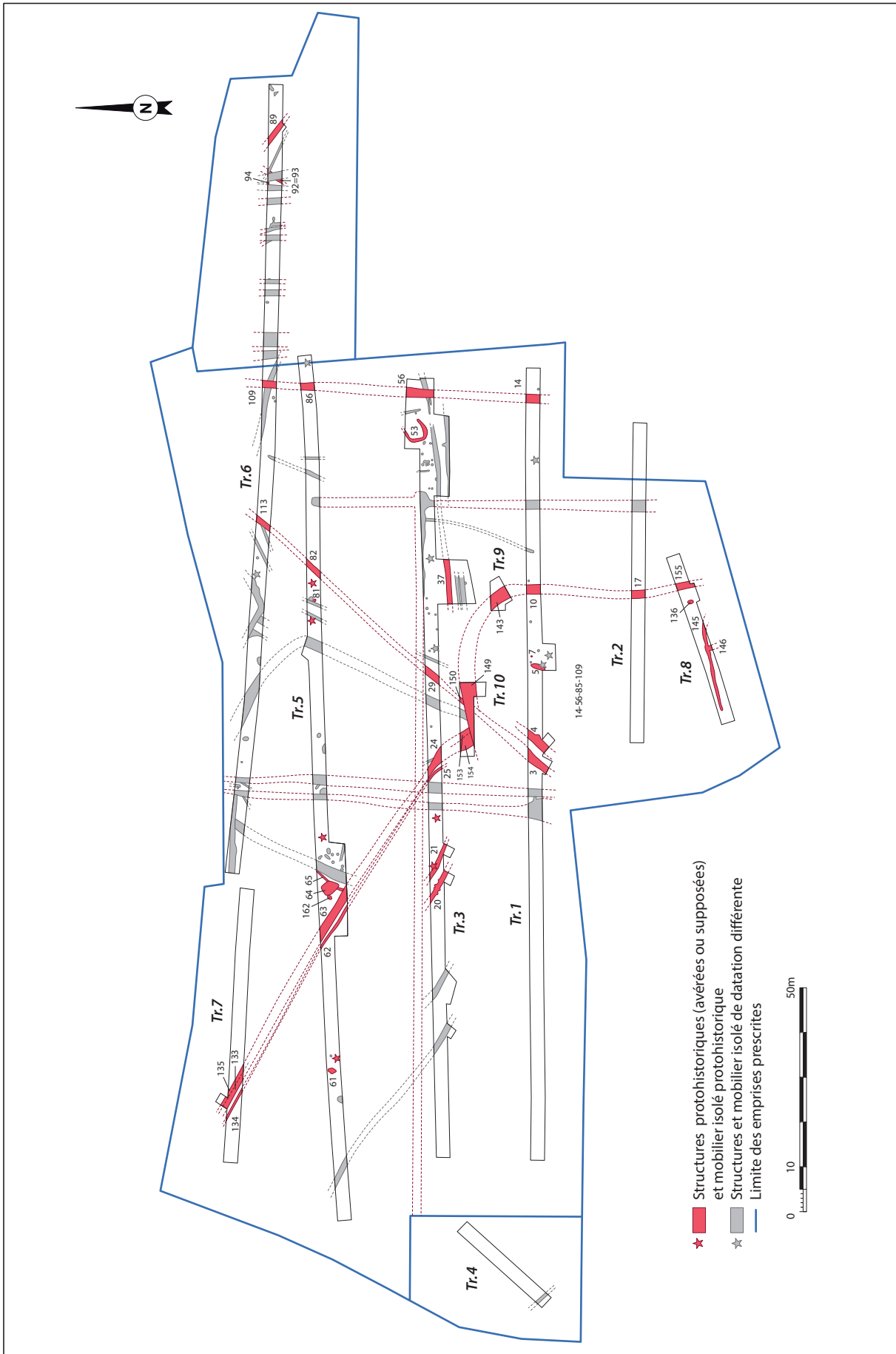


Fig. 43 Plan d'ensemble des vestiges protohistoriques des diagnostics de Kervranguen.

contemporanéité de ces occupations.

Si ces occupations sont contemporaines, la fonction de ces enclos dissociés et proches doit se poser. Sur la fouille de 2013, peu de structures archéologiques ont été identifiées au sein de l'enceinte, dévoilant en revanche une très forte densité de chablis et écofacts. Néanmoins, le mobilier récolté dans les fossés de l'enceinte quadrangulaire semble lié à un usage domestique.

Sur nos emprises de diagnostics, de rares structures archéologiques (trous de poteau et fosses), disséminées au sein des enceintes ou légèrement à l'extérieur, ont livré du mobilier protohistorique. Tout au sud, par exemple, enserré par le fossé courbe F 155-17-10-143-149 (Tr. 8-2-1-9-10), nous trouvons F 136, structure de stockage de type silo, qui livre un potentiel mobilier de l'âge du Bronze ancien.

Ces vestiges d'occupation de type habitat sont également accompagnés de faits archéologiques de datation indéterminée et également mêlés à une occupation antique attestée lors du diagnostic.

Ainsi, en l'état actuel de simple diagnostic, il nous est impossible de comprendre l'agencement de ces enceintes et leur fonction. Un décapage plus ample permettrait assurément d'associer des faits entre eux.

De plus, la présence d'un petit enclos, Fo 53, d'une superficie de 20 m² maximum en tranchée 3 nous paraît plus énigmatique encore. Réellement petit pour avoir une fonction d'habitat, la découverte d'une stèle (habituellement dans des contextes funéraires) à proximité nous interroge sur sa vocation probablement funéraire. Là encore, le parallélisme avec le site de la ZA de Bel Air (Escats 2013) peut être réalisé puisque l'enceinte quadrangulaire est associée à deux tumuli contemporains et deux monuments funéraires plus tardifs, dont un ayant livré une stèle.

Ainsi, l'étude de nos emprises de diagnostics, au travers d'une fouille extensive, peut apporter un regard nouveau sur l'occupation protohistorique du site de Lannion mais également une compréhension plus générale des systèmes d'enceintes, de leur fonction et de leur relation avec le funéraire. Cette éventualité avait déjà été exposée dans le rapport de fouille de la ZA de Bel Air : « l'hypothèse d'une occupation plus complexe qu'il n'y paraît autour du site de Bel Air pose une nouvelle fois la question de l'organisation d'un terroir, d'un territoire organisé comme on peut en observer à l'âge du Bronze » (Escats 2013)

4.2 Synthèse sur l'occupation antique

Rappelons que nos emprises de diagnostics sont situées à environ 350 m au nord de la voie antique reliant Lannion à Morlaix.

La proximité de cet axe de circulation, le probable caractère monumental de l'occupation protohistorique sous-jacente, ainsi que la proximité de l'embouchure du Léguer a sûrement favorisé l'occupation longue de ce territoire.

Sur nos emprises, nous supposons l'existence d'enceintes protohistoriques encore bien marquées dans le territoire pendant la période gallo-romaine puisque nous observons des curages tardifs de nos fossés en V et mettant au jour du mobilier antique (fig. 44).

A l'ouest de la fouille de la ZA de Bel Air, l'étude du parcellaire avait déjà évoqué une reprise pour partie d'un fossé de l'enceinte protohistorique (Escats 2013, p. 273). Cette reprise, située à l'est de nos emprises et interprétée dans un premier temps comme un drainage de la voie antique, pourrait également s'avérer annonciateur de l'occupation gallo-romaine présente sur nos emprises.

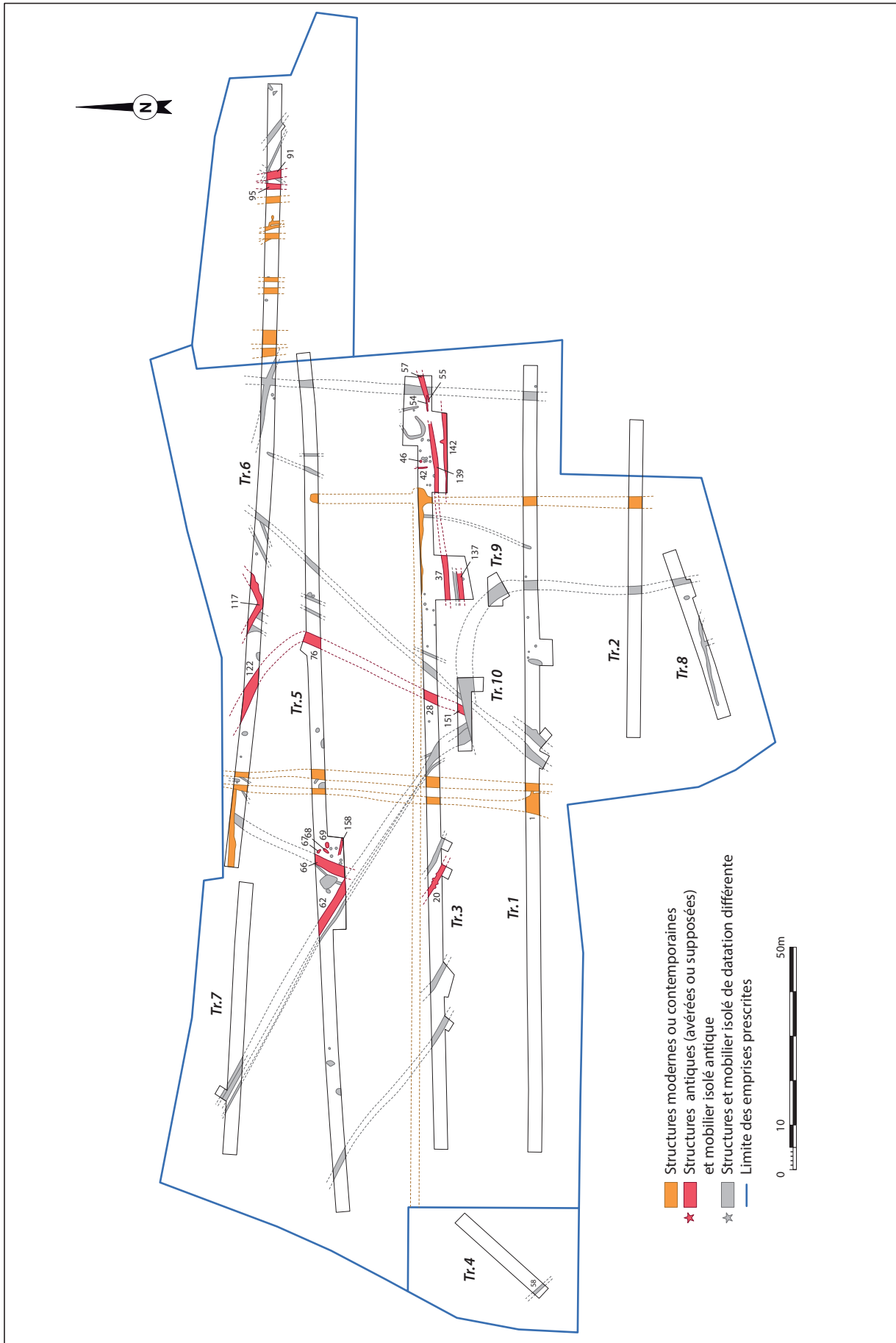


Fig. 44 Plan d'ensemble des vestiges antiques et modernes des diagnostics de Kervranguen.

Sur Kervranguen zone 7, la presque totalité de nos parcelles, même secondaires, mettent au jour du mobilier antique attribué entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle après J.C.

En tranchée 3 et tranchée 5, deux regroupements de trous de poteau et fosses ont pu être rapprochés de la période antique.

Le plus éloquent reste le probable bâtiment à l'est de la tranchée 3. En effet, une datation par ¹⁴C effectuée sur une graine présente dans le comblement du trou de poteau F 46 permet une datation fiable de cet ensemble entre 42 av. J.-C. et 130 ap. J.-C.

Les datations du mobilier céramique du diagnostic de Kervranguen zone 7 sont en adéquation avec cette datation ¹⁴C.

Par ailleurs, la présence de ce bâtiment à proximité immédiate de l'enclos protohistorique, probablement funéraire, nous permet de formuler deux hypothèses. Soit le monument n'est déjà plus présent en surface lors de l'occupation, soit les populations détruisent pour partie certaines édifications antérieures.

De nombreux trous de poteau et fosses de datation indéterminée, présents sur les diagnostics de Kervranguen zone 7, pourraient alors fonctionner avec les deux périodes d'occupations.

Au nord des parcelles de diagnostic, nous constatons le développement d'un fossé antique, tourné vers l'extérieur de l'emprise. Non testé, il ne nous permet pas de savoir s'il s'agit là encore d'une reprise de parcelle plus ancien.

Enfin, quelques témoignages plus tardifs du II^e siècle ap. J.-C. sont également présents sur l'emprise de Kervranguen 1.

Les réaménagements de parcelles protohistoriques étant assez courants, seul un décapage total de la surface permettra de connaître la part de ces occupations.

5. Conclusion

Les trois diagnostics réalisés à Ploulec'h, sur le lieu-dit Kervranguen, ont permis la découverte de deux indices d'occupation.

Le premier, en lien avec la fouille de la ZA de Bel Air à Lannion (située à 350 m de nos parcelles), appartient à la Protohistoire, avec une fourchette chronologique vaste, le calant entre l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer. Il est marqué par la présence de plusieurs fossés imposants formant des enceintes potentiellement imbriquées et par du parcellaire semblant secondaire mais témoignant probablement d'espaces d'activités différentes. Quelques structures pouvant appartenir à cette période sont dispersées sur l'ensemble des emprises. Plusieurs types d'occupations sont envisageables : habitat (trous de poteau, fosses, outillage macro-lithique, céramique) ; activités agricoles avec la présence d'un probable silo ; funéraire avec le développement d'un petit enclos de 20 m² et la présence d'une stèle retrouvée hors contexte et habituellement associée à des monuments funéraires protohistoriques en Bretagne.

Le second, reprenant pour partie les témoignages protohistoriques à travers le curage des fossés d'enceintes, concerne la période antique. L'occupation se situe entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle après J.-C. La présence d'ensembles bâtis correspondant à cette occupation semble associée cette occupation à de l'habitat.

L'organisation et la part de chaque occupation nous échappe concrètement à la suite des diagnostics. Nous sommes ici sur une vignette de 2,29 ha d'une occupation probablement beaucoup plus conséquente.

Les liens évidents avec l'enceinte quadrangulaire de l'âge du Bronze du site de Bel Air permettent d'envisager l'étude de l'organisation d'un terroir à une période donnée, mais également son évolution au cours des millénaires.

6. Bibliographie

Bibliographie générale

Blanchet *et al.* 2014

BLANCHET (S.) (coordinateur), BRISOTTO (V.), CHEREL (A.-F.), DONNART (K.), FAVREL (Q.), FILY (M.), HAMON (C.), LE MAIRE (M.), MENTELE (S.), NICOLAS (C.), PAILLER (Y.), RIPOCHE (J.), SICARD (S.) – *Éléments pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne, Le cadre chronologique et les formes de l'habitat*, Projet Collectif de Recherche, Compte-rendu d'activité, 1 vol., SRA Rennes, 2014, p.63-70.

Blanchet *et al.* 2015

BLANCHET (S.) (coordinateur), BRISOTTO (V.), CHEREL (A.-F.), DONNART (K.), FILY (M.), GAUTIER (M.), HAMON (C.), HENAFF (X.), LE GOFF (E.), LE MAIRE (M.), LIERVILLE (O.), MENTELE (S.), NICOLAS (C.), PAILLER (Y.), SICARD (S.), TONNERRE (L.) – *Éléments pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne, Le cadre chronologique et les formes de l'habitat*, Projet Collectif de Recherche, Compte-rendu d'activité, 1 vol., SRA Rennes, 2015, p.81-91.

Blanchet *et al.* 2016

BLANCHET (S.) (coordinateur), BRISOTTO (V.), CHEREL (A.-F.), DONNART (K.), FAVREL (Q.), FILY (M.), GUITTON (V.), HAMON (C.), HENAFF (X.), LE CARLIER (C.), LE MAIRE (M.), LEVAN (M.), NICOLAS (C.), NICOLAS (T.), PAILLER (Y.), RIPOCHE (J.), SICARD (S.), TORON (S.) – *Éléments pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne, Le cadre chronologique et les formes*

de l'habitat, Projet Collectif de Recherche, Compte-rendu d'activité, 1 vol., SRA Rennes, 2014, p.53-70.

Blanchet 2016

BLANCHET (S.) – *Occupations rurales de l'âge du Bronze et antiques, Penn an Alé*, Lannion (Côtes-d'Armor), Inrap, Rapport de fouille, 1 vol., SRA Rennes, 2016, 387p.

Chantraine *et al.* 1999

CHANTRAINE (J.) (coordinateur), HOULGATTE (E.), CHAURIS (L.), LE GOFF (E.), COUSSEMENT (C.), GARREAU (J.), LARSONNEUR (C.), CARN (A.) – Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50000), feuille de Lannion (203), Orléans : BRGM, 166p. *Carte géologique par CHANTRAINE (J.) et al. (1999).*

Hamon *et al.* 2018

HAMON (A.-L.) (dir.), DURAND (J.-C.), GAUTIER (M.), LEROUX (G.) – Les habitats ruraux de la péninsule armoricaine du VI^e au I^{er} s. av. n.è., éléments de typologie, *In : Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du XLe colloque international de l'AFEAF*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 26p.

Escats 2013

ESCATS (Y.) – *Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze, Z.A. de Bel Air, Lannion (Côtes-d'Armor)*, Inrap, Rapport de fouille, 1 vol., SRA Rennes, 2013, 501p.

Le Gall 2015

LE GALL (V.) – *Des habitats de l'âge du Bronze, Pen Mane,*

Guidel (Morbihan), Inrap, Rapport de fouille, 1 vol., SRA Rennes, 2015, 134p.

Marcigny 2008

MARCIGNY (C.) - Du territoire immédiat au territoire culturel de l'âge du Bronze. Quelques exemples de l'Ouest de la France. *Archéopages*, t.21, 2008, p. 22-29.

Monnier 1979

MONNIER (J.L.) – Le Pléistocène de la côte nord de la Bretagne, Essai de synthèse lithostratigraphique et chronostratigraphique. *In : Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Quaternaire*, 3, 1979 p.147-156.

Nadeau *et al.* 2016

NADEAU (A.), LE CLEZIO (L.) - Enclos funéraires, établissement rural et parcellaire protohistoriques du site des Motettes à Angles (Vendée) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n°33, 2016, p. 109-138.

Bibliographie sur l'étude du mobilier lithique

Bourne 2021

BOURNE (S.) – *Un enclos d'habitat et des espaces des VI-V siècles avant notre ère, Inzinzac-Lochrist, Morbihan, Bretagne*, RFO de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, p.262-263.

Cert 2000

CERT (C.) – Les moules de métallurgistes dans les Pyrénées. *In : Bulletin de la Société Préhistorique française*, tome 97, n°4, 2000, pp.595-608.

Le Gall 2017

LE GALL (V.) – *Nécropoles et habitats de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, Zac du Haut Leff, La Braguette, Plélo, Côtes d'Armor, Bretagne*, RFO de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, p.61-62.

Menez 1999

MENEZ (Y.) - *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale, thèse doctorat, université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2009, p.307-331.*

Webographie**Archives départementales de Cotes d'Armor**

<https://archives.cotesdarmor.fr/actualites/le-cadastre-napoleonien-accessible-en-ligne>
<https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/AD/cnx/commune.aspx>

Atlas du patrimoine

<http://atlas.patrimoines.culture.fr>

Géobretagne

<http://geobretagne.fr>

Géoportail

<http://geoportail.gouv.fr>

Infoterre

<http://infoterre.brgm.fr>

Atlas de l'architecture et du patrimoine, département de la Seine-Saint-Denis

<https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Les-silos>

7. Liste des figures

Fig. 1 Plan de localisation des trois diagnostics de Ploulec'h Kervranguen.	28
Fig. 2 Plan des diagnostics avec la localisation des logs et les courbes de niveaux.	29
Fig. 3 Extrait de la carte géologique de Lannion au 1/50000e.	29
Fig. 4 Relevés des logs.	30
Fig. 5 Carte archéologique des communes de Ploulec'h et Lannion.	31
Fig. 6 Photographie des cultures de maïs (contrainte de l'intervention).	33
Fig. 7 Plan des vestiges des diagnostics.	34
Fig. 8 Plan des vestiges du diagnostic de Kervranguen 1.	36
Fig. 9 Plan phasé des vestiges du diagnostic de Kervranguen 1, sur fond cadastral napoléonien de 1826, section B, 2e feuille, parcelles 255-883.	36
Fig. 10 Coupe nord des fossés 90, 91, 92 (=93), 95 et du trou de poteau 94, tranchée 6.	37
Fig. 11 Coupe sud des fossés 91, 93 (=92) et des structures indéterminées 163 - 164, tranchée 6.	37
Fig. 12 Fossé 89, tranchée 6.	38
Fig. 13 Fosse 88 et trou de poteau 102, tranchée 6.	39
Fig. 14 Fossés 100 et 101, tranchée 6.	40
Fig. 15 Fossés 96, 103 et 104, tranchée 6.	41
Fig. 16 Plan des vestiges du diagnostic de Kervranguen, zone 7.	43
Fig. 17 Plan phasé des vestiges du diagnostic de Kervranguen, zone 7.	44
Fig. 18 Fossés 18, 19, 20, 21 (tranchée 3) et 133, 134, 135 (tranchée 7).	45
Fig. 19 Fossés 3 et 4 (tranchée 1), fossé 82 (tranchée 5).	46
Fig. 20 Fossés 37, 137 et 138 (tranchée 3), fossé 145 (tranchée 8).	47
Fig. 21 Fossé 56, tranchée 3.	48
Fig. 22 Fossé 143, tranchée 9.	49
Fig. 23 Fossé 76, tranchée 5.	49
Fig. 24 Fossé 30 (tranchée 3), Fossés 77, 78, 84 et 85 (tranchée 5).	50
Fig. 25 Fosse 61, tranchée 5.	51
Fig. 26 Trous de poteau 7 et 8 (tranchée 1), Silo 136 (tranchée 8).	51
Fig. 27 Plan de détail phasé du diagnostic de Kervranguen, zone 7.	53
Fig. 28 Trous de poteau 31, 34, 46, 51, 81, 116, 124 (tranchées 3-5-6) et fosse 161 (tranchée 5).	55
Fig. 29 Plan des vestiges du diagnostic de Kervranguen, zone 7, sur fond cadastral napoléonien de 1826, section B, 2e feuille, parcelles 255-883.	56
Fig. 30 Plan de situation et vestige des emprises du diagnostic de Kervranguen 2.	58
Fig. 31 Céramiques protohistoriques des faits 64 ou 162 (interface) et du fait 136.	59
Fig. 32 Bord d'écuelle antique en commune sombre –Tr6 F91-92.	60
Fig. 33 Bord de pot en commune sombre –Tr6 F95 ; écuelle et bord de pot en commune sombre – Tr6 F95 us3.	60
Fig. 34 Bord de pots à large ouverte en céramique locale et bord de plat à glaçure interne –Tr6 F96.	61
Fig. 35 Bord de pot en céramique sans revêtement –Tr3 F56.	63
Fig. 36 Bord de pot en commune sombre –Tr3 F137.	64
Fig. 37 Ecuelle en terra nigra – Tr3 F142.	64
Fig. 38 Bord de pot en céramique sans revêtement – Tr5.	65
Fig. 39 Dalle, fait 52, tranchée 3.	67
Fig. 40 Galet à cupules, fait 142, tranchée 3.	67
Fig. 41 Disque, fait 89, tranchée 6.	68
Fig. 42 Moule, fait 95, Us 6, tranchée 6.	68
Fig. 43 Plan d'ensemble des vestiges protohistoriques des diagnostics de Kervranguen.	70
Fig. 44 Plan d'ensemble des vestiges antiques et modernes des diagnostics de Kervranguen.	72

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des structures

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
1	1	Fossé	0,3	N-S	Non		5			Limon brun foncé et cailloux aménagés. Semble couper une excroissance indéterminée à l'est (avec la présence d'une meule?)		1633	Moderne
1	2	Fossé	0,55	N-S	Non		2			Limon brun mélangé		1633	Moderne
1	3	Fossé	0,4	SO-NE	Oui		2,5			Limon brun foncé	Céramique	1633	Proto?
1	4	Fossé	0,45	SO-NE	Oui		3			Limon brun foncé avec excroissance à l'est (Trou de poteau?)	Céramique	1633	Proto?
1	5	Fosse	0,35		Non		3,2	1		limon brun	Céramique	1633	Proto?
1	6	Trou de poteau	0,7		Oui				0,4	Limon brun clair, lessivé, charbons		1633	
1	7	Trou de poteau	0,7		Non				0,3	limon brun foncé, charbons	Céramique	1633	
1	8	Trou de poteau	0,5		Non		0,5	0,35		limon brun foncé	Céramique	1633	Proto?
1	9	Trou de poteau	0,6		Non				0,45	limon brun foncé, lessivé		1633	
1	10	Fossé	0,55	N-S	Non		2,1			limon brun foncé	Céramique	1633	
1	11	Trou de poteau	0,55				0,4	0,3		limon gris, très lessivé		1633	
1	12	Fossé?	0,6	N-S	Non		0,6			limon brun gris, douteux		1633	
1	13	Canalisation eaux usées	0,6	N-S	Non		2,2			Canalisation non représentée sur la DICT. Mise en place vers 2007 avec les lotissements		1633	
1	14	Fossé	0,6	N-S	Non		2			Limon brun, céramique en surface	Céramique	1633	
1	15	Trou de poteau	0,6		Oui		0,45	0,4		Limon brun, très charbonneux		1633	
2	16	Canalisation eaux usées	0,3	N-S	Non		2,7			Canalisation non représentée sur la DICT. Mise en place vers 2007 avec les lotissements		1633	
2	17	Fossé	0,4	N-S	Non		2			Limon brun gris, homogène	Céramique	1633	
3	18	Fossé	0,45	NO-SE	Oui		0,85			Limon brun, quelques charbons, traces grises en surface		1712	
3	19	Fossé	0,6	NO-SE	Oui		1,2			Limon brun, quelques charbons, traces grises en surface		1712	
3	20	Fossé	0,5	NO-SE	Oui		1,05			Limon brun, quelques cailloux, présence de dépressions latérales, céramique	Céramique	1712	Proto? GR?
3	21	Fossé	0,5	NO-SE	Oui		1,06			Limon brun, 1 bloc ramassé, céramique	Céramique	1712	Proto?
3	22	Fossé	0,5	N-S	Non		1,7			Limon brun foncé, quelques cailloux		1633	Moderne
3	23	Fossé	0,5	N-S	Non		2,6			Limon brun, céramique glaçurée verte	Céramique	1633	Moderne
3	24	Fossé	0,7	NO-SE	Non		2,1			Limon brun. Semble couper par fossé moderne F23		1633	
3	25	Fossé	0,7	NNO-SSE	Non		0,6			Limon brun. Relation avec F24 non déterminée en surface.		1633	
3	26	Fossé	0,8	NNO-SSE	Non		0,44			Limon brun. Semble couper par fossé moderne F24		1633	
3	27	Trou de poteau	0,75						0,4	Limon brun, rares charbons		1633	
3	28	Fossé	0,6	NNE-SSO	Non		2			Limon brun, rares charbons	Céramique	1633	Moderne
3	29	Fossé	0,45	NNE-SSO	Non		1,65			Limon brun foncé, rares charbons	Céramique	1633	Proto
3	30	Fossé	0,45	NNE-SSO	Non		0,55			Limon brun, bloc de granit	Lithique	1633	

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
3	31	Trou de poteau	0,6			0,35	0,3			Limon brun	1633		
3	32	Trou de poteau	0,5			0,35	0,3			Limon brun	1633		
3	33	Trou de poteau	0,45					0,35		Limon brun, rares charbons	1633		
3	34	Trou de poteau	0,45					0,3		Limon brun, rares charbons	1633		
3	35	Fosse	0,5					0,55		Limon brun clair, micro charbons, douteux	1633		
3	36	Trou de poteau	0,5					0,3		Limon brun	1633		
3	37	Fossé	0,4	E-O		1,4				Limon brun foncé, charbons. Présence de deux fossés en coupe	1633	Proto?	
3	38	Fossé	0,5	N-S		0,65				Limon brun foncé, charbons.	1633		
3	39	Canalisation eaux usées	0,5	E-O et N-S		1,3				Canalisation non représentée sur la DICT. Mise en place vers 2007 avec les lotissements	1633		
3	40	Trou de poteau	0,6					0,35		Limon brun	1633		
3	41	Trou de poteau	0,6					0,35		Limon brun foncé, charbons	1633		
3	42	Sablière?	0,6	N-S		0,3				Limon brun foncé, charbons	1633	Moyen-Age?	
3	43	Trou de poteau	0,55			0,5	0,4			Limon brun foncé	1633		
3	44	Trou de poteau	0,55					0,5		Limon brun foncé	1633		
3	45	Trou de poteau	0,55					0,5		Limon brun foncé et calage	1633		
3	46	Trou de poteau	0,55					0,5		Limon brun foncé et calage	1633	C14?	
3	47	Fosse	0,55			1,45	0,65			Limon brun mélangé	1633		
3	48	Fosse	0,55			0,75	0,7			Limon brun clair, charbons	1633		
3	49	Trou de poteau	0,55					0,35		Limon brun foncé, charbons	1633		
3	50	Trou de poteau	0,55					0,4		Limon brun foncé, charbons	1633		
3	51	Trou de poteau	0,55					0,4		Limon brun foncé, charbons	1633		
3	52	Fosse	0,5			0,8	0,5			Limon brun, charbons, lithique	1633		
3	53	Fossé	0,6					1		Limon brun très foncé, mélangé, circulaire	1633	Culte Proto?	
3	54	Fossé	0,6					0,3		Limon brun foncé et cailloux	1633		
3	55	Fossé	0,6					0,3		Limon brun foncé et cailloux	1633		
3	56	Fossé	0,5					1,7		Limon brun foncé et charbons	1633	Proto?	
3	57	Fossé	0,55					1,2		Limon brun foncé	1633	Proto?	
4	58	Fossé/réseau	0,5		Non	0,85				Non testé car risque de réseau sur DICT	1711	Contemporain	
5	59	Fossé	0,6			1,2				Limon brun foncé, quelques charbons	1712		
5	60	Fosse	0,4			1,6				Limon brun	1712		
5	61	Fosse	0,6			1,65	1,35			Limites peu visibles. Limon beige, céramique	1712	Proto ancienne	

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
5	62	Fossé	0,65			0,45				Limon brun		1712	
5	63	Fossé	0,55			1,9				Limon brun, céramique	Céramique	1712	Proto
5	64	Fosse quadrangulaire	0,5			3	2,6			Limon beige à brun		1712	
5	65	Fossé	0,5	NE-SO		0,5				Limon beige à brun, céramique	Céramique	1712	Proto
5	66	Fossé	0,5	NNE-SSO		2				Limon brun, céramique	Métal Céramique	1712	GR
5	67	Fosse	0,5			1	0,6			Limon brun foncé, charbonneux		1712	
5	68	Fosse	0,5			1,3	0,5			Limon marbré brun foncé, jaune et beige, charbons		1712	
5	69	Fosse	0,5			1,2	0,4			Limon brun		1712	
5	70	Fossé	0,6	N-S		1,2				Limon brun foncé	Céramique	1633	Moderne
5	71	Fosse empierrée	0,5			1,4				Coupée par F70? Limon brun foncé et cailloux denses		1633	
5	72	Fosse?	0,5			0,5				Limon beige à brun. Coupé par F73		1633	
5	73	Fossé	0,5	N-S		2,2				Limon brun et rares cailloux	Céramique	1633	Moderne
5	74	Fosse?	0,5			2				Limon brun		1633	
5	75	Annulé?	0,5			0,9	0,8			Limon beige à brun		1633	
5	76	Fossé	0,4	NNE-SSO		2,7				Limon brun foncé, céramique	Lithique Céramique	1633	Proto à médié
5	77	Fossé	0,4	NNE-SSO		0,5				Limon brun		1633	
5	78	Fossé	0,5	NNE-SSO		0,6				Limon brun foncé		1633	
5	79	Fosse	0,5					1		Fosse accolée à F78. Limon brun clair à moyen		1633	
5	80	Trou de poteau	0,6			0,5	0,4			Limon brun		1711	
5	81	Trou de poteau	0,5					0,5		Limon brun	Céramique	1633	
5	82	Fossé	0,5	NE-SO		1,2				Limon brun foncé, céramique	Céramique	1633	
5	83	Canalisation eaux usées	0,6	N-S						Canalisation non représentée sur la DICT. Mise en place vers 2007 avec les lotissements		1633	
5	84	Fossé	0,65	NNE-SSO		0,6				Limon brun foncé		1633	
5	85	Fossé	0,65	N-S		0,85				Limon brun foncé		1633	
5	86	Fossé	0,65	N-S		1,7				Limon brun foncé	Céramique	1633	
6	87	Fosse?	0,4			0,6				Limon brun foncé, charbons		1287	
6	88	Fosse	0,4					1,2		Limon lessivé gris clair, charbons		1287	
6	89	Fossé	0,4	NO-SE		1,2				Limon brun-gris, charbons	Lithique	1287	
6	90	Fossé	0,6	NO-SE	Oui	0,35				Limon brun foncé, mélangé, très arasé, sondé mais non relevé (quelques centimètres)	Terre Cuite	1287	
6	91	Fossé	0,6	N-S		1,7				Limon brun clair. Recoupe probablement F92	Terre Cuite Céramique	1287	GR

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
6	92	Fossé	0,6	N-S		0,9				Limon brun clair	1287		
6	93	Fossé?	0,6	N-S		0,8				Limon brun clair	1287		
6	94	Trou de poteau	0,6			0,5				Limon brun très foncé, charbons	1287		
6	95	Fossé	0,6	N-S		1,45				Limon brun clair	1287	Lithique Céramique	
6	96	Fossé	0,6	N-S		1,4				Limon brun très foncé, céramique	1287	Terre Cuite Céramique	
6	97	Fosse	0,6			0,8	0,6			Limon brun très foncé	1287		
6	98	Fossé	0,6	N-S puis E-O		0,7				Limon brun très foncé, forme un angle	1287		
6	99	Fossé	0,6	N-S						Limon brun très foncé	1287	Moderne?	
6	100	Fossé	0,6	N-S		1,24	0,68			Limon brun, recoupe F101	1287	Moderne	
6	101	Fossé	0,6	NNO-SSE		0,5				Limon brun	1287		
6	102	Fosse	0,7			0,85	0,6	0,2		Limon hétérogène, gris brun jaune orangé, charbonneux. Coupé par F103	1287		
6	103	Fossé	0,7	N-S		1				Limon brun foncé. Coupe F102	1287		
6	104	Fossé	0,7	N-S		1,3	0,7			Limon brun gris, hétérogène	1287	Moderne	
6	105	Trou de poteau	0,7			0,65	0,45			Limon brun orangé	1287		
6	106	Hélie moderne	0,7	N-S		2,8				Limon brun jaune et gris, racines, hétérogène	1287	Moderne	
6	107	Fossé	0,7	N-S		2,5				Fossé double? Limon brun	1287	Moderne	
6	108	Fossé	0,7	ONO-ESE		1,16				Limon brun. Coupé par F109	1633		
6	109	Fossé	0,7	N-S		1,5				Limon brun foncé. Coupe F108	1633		
6	110	Trou de poteau	0,7			0,65	0,5			Limon gris blanc, hétérogène	1633		
6	111	Trou de poteau	0,7					0,35		Limon gris jaune	1633		
6	112	Fossé	0,6	N-S		0,7				Limon brun foncé. Prolongé par une cave à pommier.	1633		
6	113	Fossé	0,5	NNE-SSO		1,36				Limon brun foncé	1633	Proto?	
6	114	Fossé	0,6	NE-SO		0,6				Parallèle à F115 et coupé par Fo 113	1633		
6	115	Fossé	0,5	NE-SO		0,7				Parallèle à F114. Limon brun foncé	1633		
6	116	Trou de poteau	0,5			0,6	0,5			Limon brun	1633		
6	117	Fossé	0,6	NNE-SSO puis NNO		1,4				Fossé courbe. Limon brun	1633		
6	118	Annulé	0,6								1633		
6	119	Fossé	0,7	NNE-SSO		1,5				Intersection avec F117. Limon brun	1633		
6	120	Fossé	0,7	NNE-SSO		0,6				Intersection avec F117. Limon brun gris	1633		
6	121	Fosse	0,6			1,6				Légère dépression de limon brun foncé.	1633		
6	122	Fossé	0,6	NO-SE		2,2				Limon brun foncé avec bords du fossé encore plus sombres	1633		

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
6	123	Fosse	0,5			1,3	0,85			Limon brun	1633		
6	124	Trou de poteau	0,55					0,08	0,4	Limon gris brun, Douveux.	1633		
6	125	Fossé	0,55	N-S		1,4				Coupe F126. Limon brun foncé	1633	Moderne	
6	126	Fossé	0,55	NNE-SSO		0,4				Limon brun gris, rares charbons. Coupé par F125	1633		
6	127	Fossé ou Fosse?	0,55	N-S		0,6				Limon brun foncé	1633		
6	128	Trou de poteau	0,5						0,35	Limon brun foncé	1633		
6	129	Fossé	0,6	N-S		1,5				Limon brun foncé. Coupe F130	1633	Moderne?	
6	130	Fossé	0,6	NNE-SSO		0,5				Limon gris brun. Coupé par F129	1712		
6	131	Fossé	0,6	E-O		1,35				Limon brun foncé	1712	Moderne	
6	132	Fossé	0,6	NNE-SSO		2,4				Limon brun jaune hétérogène	1712		
7	133	Fossé	0,6	NO-SE	Oui	1,1				Limon brun	1712		
7	134	Fossé	0,6	NO-SE	Oui	0,4				Limon brun	1712		
7	135	Fossé	0,6	NO-SE	Oui	0,5				Limon brun	1712		
8	136	Silo	0,5		Oui	1,2	0,9			Limon brun foncé, charbons. Sondage profond à 1,84 m	1633	Proto?	
3	137	Fossé	0,55	E-O	Oui	1				Limon brun	1633	Proto ou GR	
3	138	Fossé	0,55	E-O	Oui	0,55				Limon brun	1633		
3	139	Fossé	0,55	E-O	Non	0,95				Egal F37/ F54/ F55/ F57. Limon brun foncé	1633		
3	140	Trou de poteau	0,55		Non	0,65	0,3			Limon brun foncé. Forme double poteau avec F141	1633		
3	141	Trou de poteau	0,55		Non	0,65	0,3			Limon brun foncé. Bloc de schiste. Forme double poteau avec F140	1633		
3	142	Fossé	0,55	E-O	Non	0,65				Limon brun foncé. Egal F138.	1633	GR 1er siècle	
9	143	Fossé	0,55	NNO-S	Oui	3,1				Egal F10. Limon brun clair, proche naturel	1633	Proto?	
3	144	Fosse	0,55		Non				0,6	Limon brun foncé, charbons, terre cuite, granite. Coupé par F137	1633		
8	145	Fossé	0,5	E-O	Oui	0,6				Limon brun foncé, empiètement à la jonction avec F146. Peu conservé	1633	Proto?	
8	146	Fossé	0,5	N-S	Non	1				Limon brun foncé, hétérogène. Empiètement à la jonction avec F145	1633		
3	147	Trou de poteau	0,45		Non				0,3	Limon brun foncé	1633		
3	148	Fossé	0,45	NNO-SSE	Non	0,5				Très arasé. Probablement non vu dans le reste de la tranchée	1633		
10	149	Fossé	0,5	ENE-OSO	Non	2,8				Limon brun, comblement plus hétérogène au nord. Correspondance avec F143?	1633	Proto	
10	150	Fossé	0,5	NE-SO	Non	1,35				Limon brun foncé. Semble correspondre à F29	1633	Proto	
10	151	Fossé	0,5	NE-SO	Non	1,9				Limon brun foncé et charbons. Semble couper F150. Correspondance avec F28?	1633	GR	
10	152	Fossé	0,5	N-S	Non	1,2				Limon brun foncé	1633		

Tranchée	Fait	Nature Fait	Prof. d'apparition(en m)	orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Parcelle	Datation
						Long.	Larg.	Prof.	Diam.				
10	153	Fossé	0,5	NO-SE	Non	1,2				Limon brun		1633	
10	154	Fossé	0,5	NO-SE	Non	0,6				Limon brun très foncé		1633	
8	155	Fossé	0,5	N-S	Non	1,6				Correspond à F17. Limon brun	Céramique	1712	Proto
5	156	Trou de poteau	0,6		Non			0,55		Limon lessivé brun, charbons		1712	
5	157	Trou de poteau	0,6		Non	0,55	0,5			Limon lessivé brun, charbons		1712	
5	158	Fossé?	0,6		Non	0,45				Limon brun, charbons	Céramique	1712	GR
5	159	Trou de poteau	0,6		Non			0,5		Limon brun, charbons		1712	
5	160	Trou de poteau	0,6		Non			0,5		Limon brun, charbons		1712	
5	161	Fosse	0,6		Oui	0,55	0,4			Limon brun foncé avec infiltrations, nombreux charbons	Charbons	1712	C14 à faire
5	162	Fosse	0,6		Non	1,1	0,8			Limon brun très foncé, charbons. Initialement confondu avec F64. Présence de céramique dense dans l'interface entre terre végétale et la structure	Céramique	1712	Protohistoire
6	163	Fosse ou Fossé			Oui					Structure non identifiée coupée par F91			Indéterminé
6	164	Fosse ou Fossé			Oui					Structure non identifiée coupée par F92			Indéterminé

2. Inventaire du mobilier céramique

PLOULEC'H (22) - Kervranguen 1 - 2021 Arrêté : 2021-144 - RO : D. Mathonnat

Tr.	Fait	U.S.	précision	age Bz	âge Fer	Proto indét.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVIIe à contemp	indét.	total	datation proposée	caisse
6	91 ou 92		décap.				4						4	1° moitié du IIe s. apr.	1
6	91 ou 92		1,10m				3						3	début du IIe s. apr.	1
6	95		décap.				4						4	IIe-IIIe s. apr. J.-C.	1
6	95		90 cm				3						3	Antiquité	1
6	95	3					28						28	IIe s. apr. J.-C.	1
6	96		décap.							20			20	fin XVe-XVIIe s.	1
6	96		1,10m							1			1	fin XVe-XVIIe s.	1
6	96		1,20 m							2			2	fin XVe-XVIIe s.	1
6	96		1,30 m							2			2	moderne	1
6	96		interface							24			24	fin XVe-XVIIe s.	1
6	99		décap.							1			1	moderne	
6	100		décap.							5			5	moderne	
6	100		interface				2			7			9	moderne	
6	104		interface							1			1	moderne	
6	106									6			6	fin XVe-XVIIe s.	
6	107										1		1	XVIIIe s.	

PLOULEC'H (22) - Kervranguen 2 - 2021 Arrêté : 2021-145 - RO : D. Mathonnat

Tr.	Fait	U.S.	précision	age Bz	âge Fer	Proto indét.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVIIe à contemp	indét.	total	datation proposée	caisse
4	58						2						2	Protohistoire	1

PLOULEC'H (22) - Kervranguen - zone 7 - 2021 Arrêté : 2021-148 - RO : D. Mathonnat

Tr.	Fait	U.S.	précision	age Bz	âge Fer	Proto indét.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVIIe à contemp	indét.	total	datation proposée	caisse
1			mob1			3							3	Protohistoire	1
1	est F2		interface 45 cm				1			1			2	hétérogène	1
1	3		décap.			3							3	Protohistoire	1
1	3		surf.			8					4		12	hétérogène	1
1	3		fond			1							1	Protohistoire	1
1	4					8							8	Protohistoire	1

Tr.	Fait	U.S.	précision	age Bz	âge Fer	Proto indét.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVIIe à contemp	indét.	total	datation proposée	caisse
1	5		décap.			6							6	Protohistoire	1
1	5		décap. est			5							5	Protohistoire	1
1	5				9								9	BF/1er âge du Fer	1
1	entre 5 et 8		décap.						2				2	XI-XIIIe s.	1
1	7					3							3	Protohistoire	1
1	8		décap.									1	1	insuffisant (médiéval ?)	1
1	entre 9 et 10		décap.			2							2	Protohistoire	1
1	10		décap.			1							1	Protohistoire	1
1	14		décap.						1	1			2	à partir du XVe s.	1
2	17											2	2	moderne ?	1
3	20					1							1	Protohistoire	1
3	20	1					2						2	1er-IIe s. prob.	1
3	21					2							2	Protohistoire	1
3	23								3				3	XIII-XIVe s.	1
3	28						3						3	fin Ier av. -Ier apr. J.-C.	1
3	29					6							6	Protohistoire	1
3	37					15	9						24	1er s. apr. J.-C.	1
3	37		fenêtre sud						2		1		3	hétérogène	1
3	42						3						3	Antiquité	1
3	53					1							1	Protohistoire	1
3	56				1	8							9	La Tène	1
3	56		sd. Décap.						1				1	médiévale, ss préc.	1
3	56		décap.						1				1	XIII-XIVe s.	1
3	56	3								1			1	XV-XVIe s. prob.	1
3	56	4								3			3	XV-XVIe s. prob.	1
3	56	9								1			1	XVIe s.	1
3	57		décap.										2	médiévale, ss préc.	1
3	137		15 cm sous décap.				4						4	1er s. apr. J.-C.	1
3	137		fenêtre sud décap.				6						6	1er s. apr. J.-C.	1
3	137		fenêtre sud 20 cm				7						7	1er s. apr. J.-C.	1
3	142		décap.				5						5	30-70 apr. J.-C.	1
3			mob2										1	Protohistoire	1
3			mob3				3						3	Protohistoire	1
3			mob4							2			2	XVIe-XVIIe s.	1
3			mob5							1			1	moderne ?	1
5	61		surf.			24							24	Protohistoire	1

Tr.	Fait	U.S.	précision	age Bz	âge Fer	Proto indét.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVile à contemp	indét.	total	datation proposée	caisse
5	63		décap.			1	1						2	hétérogène	1
5	63				1		1			1			3	hétérogène	1
5	65					1							1	Protohistoire	1
5	66						8						8	Antiquité	1
5	64 ou 162		interface 20 cm		63								63	1er âge du Fer	1
5	70					2	1						3	hétérogène	1
5	73						1						1	1er s. apr. J.-C.	1
5	76					4	3						7	Antiquité	1
5	76	1					6						6	Antiquité	1
5	76	5					4						4	1er s. apr. J.-C.	1
5	76	6				1	1						2	hétérogène	1
5	81	1					1						1	Protohistoire	1
5	82						1						1	Protohistoire	1
5	86					4							4	Protohistoire	1
5	158		décap.				1						1	Antiquité	1
5	162		décap.			2							2	Protohistoire	1
5			mob 6			2							2	Protohistoire	1
5			mob 7			1							1	Protohistoire	1
5			mob 8			1							1	Protohistoire	1
5			mob 9			3							3	Protohistoire	1
5			mob 10										9	XVle s.	1
6	113							1				3	4	médiévale, ss préc.	1
6	117						1						1	Antiquité	1
6	125												1	XV-XVle s. prob.	1
6							6						6	Antiquité	1
8	136	4		1									1	Bronze ancien	1
8	136		70 cm	1									1	Bronze ancien ?	1
8	145		décap.			3			1				4	hétérogène	1
8	155		décap.			4							4	Protohistoire	1
9	143	1				6							6	Protohistoire	1
10	149		décap.		4								4	âge du Fer	1
10	150		décap.			1							1	Protohistoire	1
10	151		décap.				3						3	Antiquité	1
10	152-153-150		intersection					3				1	4	médiévale, ss préc.	1

3. Inventaire du mobilier macrolithique

N°	Tranchée	Fait	Us	Iso	Type	Description	Proposition fonctionnelle	Matière 1ère	Support	Conservation	Etat	L (en cm)	I	ép max	Poids (kg)
2	1	décapage			outil de mouture ?	fragment de granite régularisé (flanc de meule) mais SA pas convaincante	meule rotative ?	granite grains grossiers gris-jaune		fragment				17	4,32
10	3	30			support ?	fragment de granite (façonné ?) avec 1 face à surface presque plane lég émoussée ?	support de frappe ?	granite fin à moyen à biotite	ind		altéré, chauffé ?		9		1,79
1	3	proche F52			élément architectural ?	fragment de dalle de micaschiste régularisée	architecturale ?	micaschiste	dalle	fragment	chauffée		34	6,3	8,72
4	3	142			outil de percussion lancée et posée	galet ovulaire de granite avec périphérie et faces percutees, périphérie émoussée, écrasée, avec impacts et fractu, gros impacts, cupules sur les 2 faces, 1 face également plane et polie	percuteur/bourcharde et marteau/enclume	granite fin rosé	galet	entier			14,5	4,31	
7	3			5	ind. Lithique	grattoir unguiforme en silex gris foncé	grattoir	silex gris foncé	ind	entier		2,2	2,5	0,7	0,005
9	5	76		8	élément architectural ?	lot de petits fragment de calcaire	architecturale ?	calcaire	ind						0,05
5	6	89		1	disque	plaque de schiste régularisée de forme circulaire	indéterminée	schiste tacheté	plaque	entier		11,2	10,7	1,4	0,25
6	6	95		6	outil de façonnage ?	fragment d'une roche dense lég vacuaire avec une face convexe polie. Cavités et dépressions plus ou moins profondes sur 3 surfaces ?	moule ?	roche métamorphique	ind	fragment				3,6	0,12
3	6	112			outil de mouture va-et-vient ?	fragment de flanc rectiligne avec SA	meule va-et-vient ?	granite grains grossiers gris-jaune avec gros phénocristaux de feldspath		fragment				10,5	2,17
8	6	99		-1 m	ind. Lithique	lamelle en silex brun caramel corticale	déblage	silex caramel	ind	entier		2,7	1	0,4	0,003

4. Inventaire des mobiliers hors céramique et lithique

PLOULEC'H-22-Kervranguen 2-2021 - D. Mathonnat. Arrêté 2021-144

Contexte		Matériau	Comptage		Domaine	Identification	Objet			Stockage		
Tr.	Fait Us précision		NR	NMI			Description	Datation	état de cons.	Intégrité	traitement	Caisse
6	F90	terre cuite	1	1	indét.	torchis ?	fragment peu cuit sans forme	indét.	bon	frag.	lavage	1
6	F91	terre cuite	18	1	architecture	tuile	lot issu d'une même tegula incomplète	Antiquité	bon	frag.	lavage	1
6	F96	terre cuite	4	1	architecture	tuile	lot de fragments plats	moderne ?	bon	frag.	lavage	1

PLOULEC'H-22-Kervranguen zone 7-2021 - D. Mathonnat. Arrêté 2021-148

Contexte		Matériau	Comptage		Domaine	Identification	Objet			Stockage		
Tr.	Fait Us précision		NR	NMI			Description	Datation	état de cons.	Intégrité	traitement	Caisse
3	F53	terre cuite	1	1	indét.	indét.	fragment sans forme	indét.	bon	frag.	lavage	1
3		métal	1	1	quincaillerie	clou	tige avec tête	indét.	corrodé	frag.	néant	1
3	sud 137	métal	1	1	artisanat ?	scorie	scorie	indét.	bon	frag.	lavage	1
3	sud 137	métal	1	1	quincaillerie	clou ?	petit fragment	indét.	corrodé	frag.	néant	1
5	F66	métal	1	1	quincaillerie	tige	petit fragment	indét.	corrodé	frag.	néant	1
6	F129	métal	6	1	métal	lame ?	éclats plats très altérés.	indét.	corrodé	frag.	néant	1

5. Inventaire des photos

Nom photo	Nb photo	Sujet/ type représentation	Auteur du doc.
TR1_Fo3	3	Coupe sud-ouest du fossé 3 tranchée 1	Equipe
TR1_Fo4	3	Coupe sud-ouest du fossé 4 tranchée 1	Equipe
TR1_LogA	1	Coupe nord du sondage géologique A	Equipe
TR1_Tp8	2	Plan et coupe nord-est du trou de poteau 8 tranchée 1	Equipe
TR1_Tp15	2	Plan et coupe sud du trou de poteau 15 tranchée 1	Equipe
TR2_LogB	1	Coupe sud du sondage géologique B	Equipe
TR3_Fo18	3	Coupe sud-est du fossé 18 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo19	4	Coupe sud-est du fossé 19 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo20	2	Coupe sud-est du fossé 20 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo21	2	Coupe sud-est du fossé 21 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo30	2	Coupe nord-est du fossé 30 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo37	4	Coupes est et ouest du fossé 37 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo56	5	Coupe nord du fossé 56 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo137	2	Coupe est du fossé 137 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo137_Fo138	3	Coupes est et ouest des fossés 137 et 138 tranchée 3	Equipe
TR3_Fo138	2	Coupe est du fossé 138 tranchée 3	Equipe
TR3_Tp31	3	Plan et coupe nord du trou de poteau 31 tranchée 3	Equipe
TR3_Tp34	3	Plan et coupe nord du trou de poteau 34 tranchée 3	Equipe
TR3_Tp46	5	Plan et coupe nord du trou de poteau 46 tranchée 3	Equipe
TR3_Tp51	3	Plan et coupe nord du trou de poteau 51 tranchée 3	Equipe
TR4_LogC	2	Coupe sud-est du sondage géologique C	Equipe
TR5_Fo76	4	Coupe nord-est du fossé 76 tranchée 5	Equipe
TR5_Fo82	3	Coupe nord-est du fossé 82 tranchée 5	Equipe
TR5_Fo84	2	Coupe nord-est du fossé 84 tranchée 5	Equipe
TR5_Fo85	2	Coupe nord du fossé 85 tranchée 5	Equipe
TR5_Fs61	5	Plan et détail céramique, coupe ouest de la fosse 61 tranchée 5	Equipe
TR6_Fo89	4	Coupe sud-est du fossé 89 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo91_Fo92	2	Coupe nord des fossés 91 et 92 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo91_Fo92_Fo93	2	Coupe sud des fossés 91, 92 et 93 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo95	3	Coupes nord et sud du fossé 95 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo96	2	Coupe sud du fossé 96 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo101_Fo100	2	Coupe nord des fossés 101 et 100 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo103	1	Coupe sud du fossé 103 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo104	2	Coupe nord du fossé 104 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo126	2	Coupe sud-ouest du fossé 126 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo127	1	Coupe est du fossé 127 tranchée 6	Equipe
TR6_Fo127_Tp128	3	Plan et coupe nord du fossé 127 et du trou de poteau 128 tranchée 6	Equipe
TR6_Fs88	2	Plan et coupe nord-est de la fosse 88 tranchée 6	Equipe
TR6_Fs102	3	Plan et coupe est de la fosse 102 tranchée 6	Equipe
TR6_Tp94	2	Coupe nord du trou de poteau 94 tranchée 6	Equipe
TR6_Tp116	2	Plan et coupe ouest du trou de poteau 116 tranchée 6	Equipe
TR7_Fo134_Fo133_Fo135	4	Coupe nord-ouest des fossés 134, 133 et 135 tranchée 7	Equipe
TR8_Si136	6	Plan et coupe sud-ouest du silo 136 tranchée 8	Equipe
TR9_Fo143	4	Coupe sud-est du fossé 143 tranchée 9	Equipe
ambiance	4	photographies d'ambiance	Equipe
contrainte_maïs	13	photographies de la contrainte des cultures de maïs non fauchées	Equipe

6. Inventaire des minutes

N° planche	Support	Tranchée	Fait/ Log	Sujet/ observation	Auteur	
1	Calque polyester A3	1	Log A	Log, coupe au 1/20	M. Lenouvel	
			Log B	Log, coupe au 1/20		
			7	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	D. Mathonnat	
		2			Relevé tranchée 1 au 1/100	M. Lenouvel
					Relevé tranchée 2 au 1/100	D. Mathonnat
2	Calque polyester A3	3		Relevé tranchée 3 au 1/100	D. Mathonnat	
3	Calque polyester A3	4	Log C	Log, coupe au 1/20	M. Lenouvel	
				Relevé tranchée 4 au 1/100	D. Mathonnat	
4	Calque polyester A3	5		Relevé tranchée 5 au 1/100	D. Mathonnat	
5	Calque polyester A3	6	88	Fosse, plan et coupe au 1/20	M. Lenouvel	
			89	Fossé, coupe au 1/20		
			90-91-92-93-94-95	Fossés et Trou de poteau, coupe nord au 1/20		
			91-92-93	Fossés, coupe sud au 1/20		
			95	Fossé, coupe sud au 1/20		
6	Calque polyester A3	6	96	Fossé, coupe sud au 1/20	M. Lenouvel	
			102	Fosse, plan et coupe au 1/20		
			103	Fossé, coupe sud au 1/20		
			104	Fossé, coupe nord au 1/20		
		7		Relevé tranchée 7 au 1/100		
			134-133-135	Fossés, coupe nord-ouest au 1/20		
7	Calque polyester A3	6	101-102	Fossés, coupe nord au 1/20	M. Lenouvel	
		3	137-138	Fossés, coupe ouest au 1/20		
			37	Fossés, coupe est au 1/20		
		8	136	Silo, plan et coupe au 1/20		
8	Calque polyester A3	3	8	145	Fossé, coupe ouest au 1/20	M. Lenouvel
				56	Fossé, coupe nord au 1/20	
				18	Fossé, coupe sud-est au 1/20	
				19	Fossé, coupe sud-est au 1/20	
				20	Fossé, coupe sud-est au 1/20	
				21	Fossé, coupe sud-est au 1/20	
9	Calque polyester A3	1	3	Fossé, coupe sud-ouest au 1/20	M. Lenouvel	
		1	4	Fossé, coupe sud-ouest au 1/20	M. Lenouvel ; D. Mathonnat	
		5	76	Fossé, coupe nord-est au 1/20	M. Lenouvel	
			82	Fossé, coupe nord-est au 1/20		
			84	Fossé, coupe nord-est au 1/20		
	85	Fossé, coupe nord au 1/20				
10	Calque polyester A3	9	143	Fossé, coupe sud-est au 1/20	M. Lenouvel ; D. Mathonnat	
		1	8	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	D. Mathonnat	
			15	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20		
		3	30	Fossé, coupe nord-est au 1/20		
			31	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20		
			34	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20		
			46	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20		
			51	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20		
		5	61	Fosse, plan et coupe au 1/20		

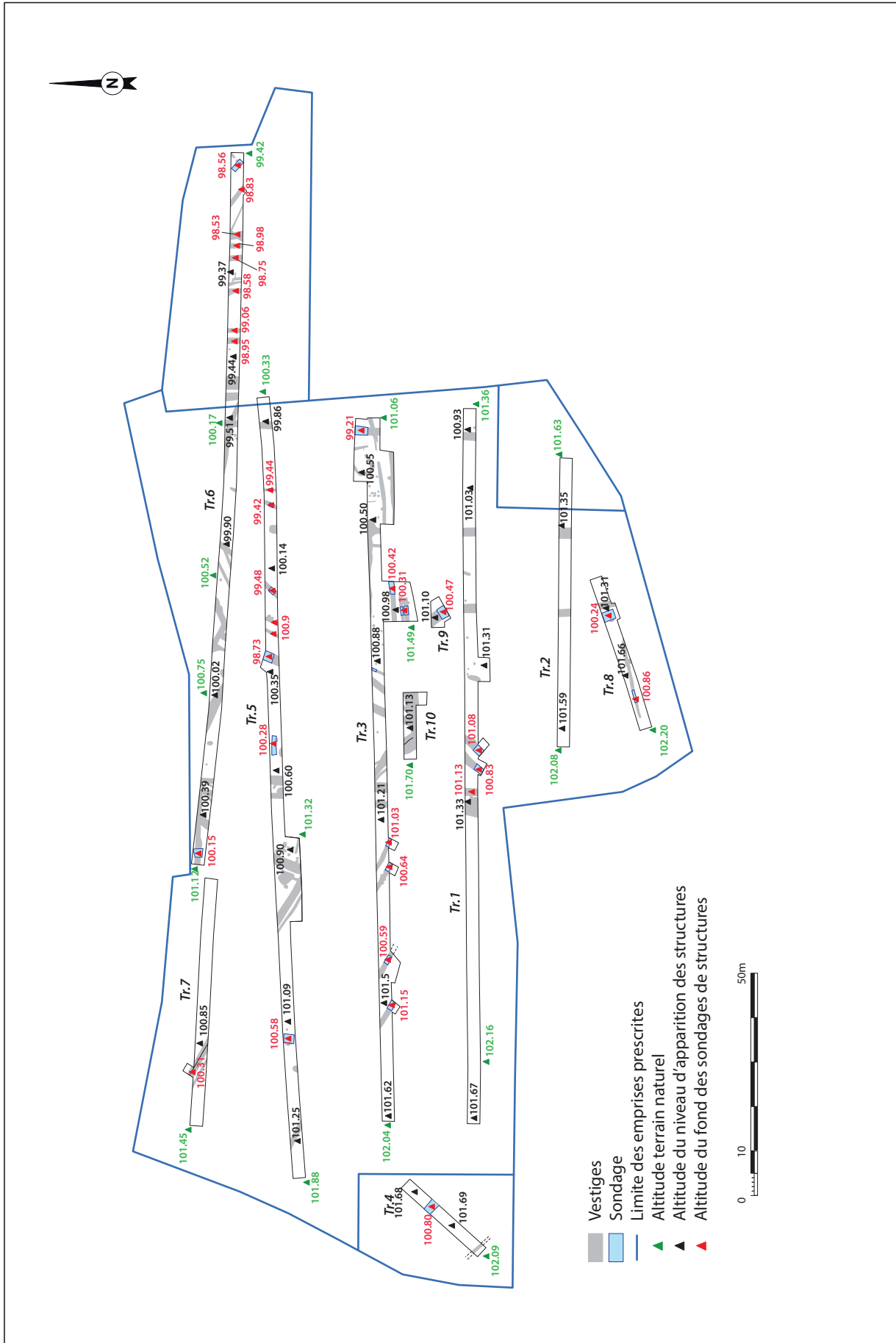
N° planche	Support	Tranchée	Fait/ Log	Sujet/ observation	Auteur
11	Calque polyester A3	5	77	Fossé, coupe nord-est au 1/20	D. Mathonnat
		5	78	Fossé, coupe nord-est au 1/20	
		5	81	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	
		6	116	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	
		6	124	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	
		6	126	Fossé, coupe sud-ouest au 1/20	
		6	127-128	Fossé et Trou de poteau, coupe nord et est au 1/20	
		5	161	Trou de poteau, plan et coupe au 1/20	

7. Inventaire des documents écrits

N° d'inventaire de la liasse	Description	Auteur(s) des documents
1	Listing des faits	M. Lenouvel ; D. Mathonnat

IV. Annexes

Annexe 1 : synthèse des altitudes



Annexe 2 : datation ^{14}C



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

RAPPORT D'ANALYSE DE DATATION AU RADIOCARBONE

Helene Seignac

Date du rapport : 16 novembre 2021

INRAP Grand Ouest

Matériau reçu le : 08 novembre 2021

Informations et données
échantillon

Code échantillon

Age radiocarbone conventionnel (BP) ou
Pourcentage de carbone moderne (pMC) &
Isotopes stables

Beta - 608808

D 138 356 - TR 3 F 46 US 1

1960 +/- 30 BP

IRMS $\delta^{13}\text{C}$: -22.8 o/oo

(87.5%) 2 cal BC - 130 cal AD(1951 - 1820 cal BP)
(7.9%) 42 - 8 cal BC(1991 - 1957 cal BP)

Matériau envoyé par le client : Seeds
Prétraitement : (matériau carbonisé) acide/alcali/acide
Matériau analysé : Matériau carbonisé
Service d'analyse : Service AMS-STANDARD
% de carbone moderne : 78.35 +/- 0.29 pMC
Fraction de carbone moderne : 0.7835 +/- 0.0029
D14C: -216.51 +/- 2.93 o/oo
 $\Delta^{14}\text{C}$: -223.21 +/- 2.93 o/oo(1950:2021)
Age radiocarbone mesuré : (sans correction d13C): 1920 +/- 30 BP
Calibration : BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20

Les résultats sont certifiés ISO / IEC-17025: 2005. Nous n'avons eu recours à aucune sous-traitance et aucun travail étudiant. Toutes les analyses ont été réalisées par Beta dans ses 4 spectromètres de masse par accélérateur NEC et 4 spectromètres de masse de rapport isotopique (IRMS) Thermo. L' « âge radiocarbone conventionnel » a été calculé à l'aide de la demi-vie de Libby (5568 ans) ; il est corrigé pour le fractionnement isotopique total et est utilisé pour la calibration, le cas échéant. L'âge est arrondi à la décennie la plus proche et est reporté en années radiocarbone « avant le présent » (BP), où le « présent » = 1950 AD. Les résultats supérieurs à la référence moderne sont reportés comme pourcentage de carbone moderne (pMC). La norme de référence moderne correspond à 95% de la signature C14 du NIST SRM-4990C (acide oxalique). Les erreurs citées correspondent à des statistiques de comptage à 1 sigma. Les sigmas calculés inférieurs à 30 BP sur l'âge radiocarbone conventionnel sont arrondis de façon conservatrice à 30. Les valeurs d13C correspondent au matériau en lui-même (et non à la valeur d13C de l'AMS). Les valeurs d13C et d15N sont relatives à VPDB. Les références pour les calibrations sont citées en bas des pages contenant les graphiques de calibration.

BetaCal 4.20

Âge radiocarbone calibré en années calendaires

(Fourchettes de probabilité les plus élevées : INTCAL20)

(Variables: d13C = -22.8 o/oo)

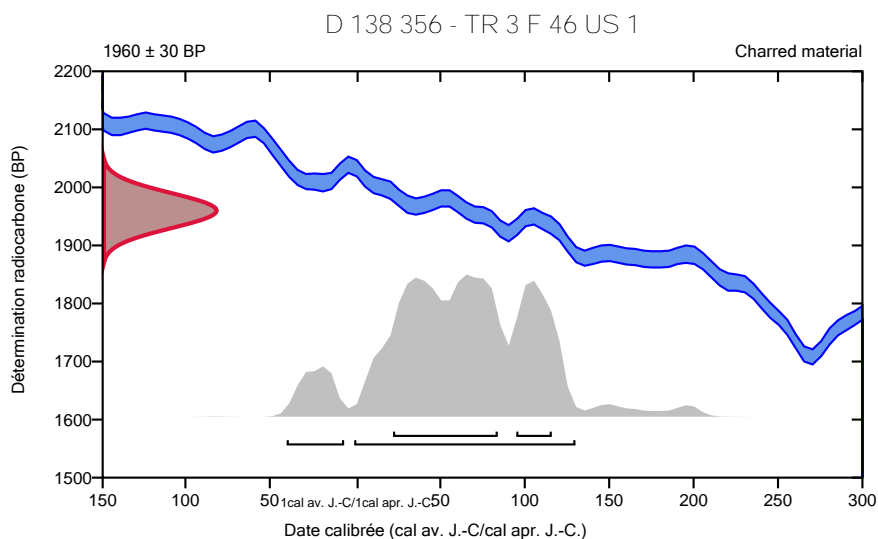
Code laboratoire Beta-608808**Âge radiocarbone conventionnel 1960 ± 30 BP**

95.4% probabilité

(87.5%)	2 cal av. J.-C - 130 cal	(1951 - 1820 cal BP)
(7.9%)	42 - 8 cal av. J.-C	(1991 - 1957 cal BP)

68.2% probabilité

(51.3%)	22 - 84 cal apr. J.-C.	(1928 - 1866 cal BP)
(16.9%)	95 - 116 cal apr. J.-C.	(1855 - 1834 cal BP)



Base de données utilisée
INTCAL20

Références**Références à la méthode de probabilité**

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

Références à la base de données INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4):725-757.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

Quality Assurance Report

This report provides the results of reference materials used to validate radiocarbon analyses prior to reporting. Known-value reference materials were analyzed quasi-simultaneously with the unknowns. Results are reported as expected values vs measured values. Reported values are calculated relative to NISTSRM-1990C and corrected for isotopic fractionation. Results are reported using the direct analytical measure percent modern carbon (pMC) with one relative standard deviation. Agreement between expected and measured values is taken as being within 2 sigma agreement (error x 2) to account for total laboratory error.

Report Date: November 16, 2021
Submitter: Miss Helene Seignac

QA MEASUREMENTS

Reference 1

Expected Value: 0.42 +/- 0.04 pMC
Measured Value: 0.42 +/- 0.03 pMC
Agreement: Accepted

Reference 2

Expected Value: 129.41 +/- 0.06 pMC
Measured Value: 129.45 +/- 0.39 pMC
Agreement: Accepted

Reference 3

Expected Value: 96.69 +/- 0.50 pMC
Measured Value: 97.47 +/- 0.30 pMC
Agreement: Accepted

COMMENT: All measurements passed acceptance tests.

Validation:

Chris Patrick
Digital signature on file

Date: November 16, 2021

Chronologie

Protohistoire
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Parcellaire

Mobilier

Céramique

Dans le cadre de plusieurs aménagements de lotissement au lieu-dit « Kervranguen » sur la commune de Ploulec'h (22), trois diagnostics archéologiques ont été prescrits par le service régional de l'archéologie, sur une surface de 2,29 ha environ. Ce territoire sensible, au vu de la présence d'une enceinte monumentale de l'âge du Bronze (Escats 2013) à 350 m à l'est de nos parcelles, ainsi que de celle de tumuli et de monuments funéraires, a révélé plusieurs occupations allant de la Protohistoire à l'époque moderne. Les vestiges archéologiques mis au jour permettent majoritairement de suivre l'évolution d'un territoire de la Protohistoire ancienne à l'Antiquité. La première occupation, appartenant à la Protohistoire, semble en lien direct avec la fouille de la ZA de Bel Air (Escats 2013). Le mobilier céramique retrouvé ne permet pas d'établir une fourchette chronologique fine. Ainsi, les témoignages d'occupation s'échelonnent entre l'âge du Bronze ancien et la fin du second âge du Fer (entre 2200 et 52 avant notre ère).

Cette occupation est marquée par la présence de plusieurs fossés imposants, formant de potentielles enceintes imbriquées, en relation probable avec l'enceinte monumentale de la ZA de Bel Air. La présence de fossés secondaires, de partition, peut définir des espaces.

Plusieurs types d'occupation sont envisageables : habitat avec la présence de trous de poteau et fosses de datations indéterminées ; activités agricoles avec la mise au jour d'un probable silo ; funéraire avec le développement d'un petit enclos de 20 m² et la présence d'une stèle retrouvée hors contexte et habituellement associée, en Bretagne, à des monuments funéraires protohistoriques.

La seconde occupation, appartenant à l'Antiquité, se développe à partir des vestiges de l'occupation protohistorique en reprenant les fossés des enceintes : preuve que ce premier site a longuement marqué le paysage. Ainsi ces fossés témoignent de curages durant l'Antiquité. Le mobilier céramique, ainsi qu'une datation ¹⁴C, permettent de caler les vestiges de ce probable habitat (trous de poteau et fosses) en majorité entre le 1er siècle avant et le 1er siècle après J.-C.

Les diagnostics de Ploulec'h Kervranguen révèlent donc l'évolution d'un terroir dans le temps. Les associations entre nos occupations protohistoriques et celle de la ZA de Bel Air, ainsi que les probables espaces funéraires, ouvrent des perspectives de recherche sur l'occupation d'un territoire, entrant dans la notion de « territoire immédiat », c'est-à-dire l'espace proche rayonnant autour d'un habitat (Marcigny 2008). Enfin, les données archéologiques, issues d'une vision plus globale de ce site, pourraient amener des éléments de réponses quant à la fonction de ces enceintes (habitat, lieu de pouvoir ou structure destinée à un usage collectif) et à la place du funéraire.